

Promesse de Québec

Municipalité Ste-Marthe du cap de la madelinee  
assemblée générale du conseil municipal de  
Ste-Marthe du cap de la madelinee tenu mardi le 4 mars 1947  
aujour et heure ordinaire des assemblées du conseil  
à l'âge présent M. le maire Albert Beaudoin  
et M. M. les conseillers Adèle Haupin

J. Achille Létourneau François Lavergne Arthur Roy  
et Arthur Vaillancourt formant quorum sous la présence du maire

Un que le conseiller Gilles Haupin a été plus que trois  
mois sans consentir sans assister aux assemblées du conseil  
Il est proposé par le conseiller François Lavergne  
secondé par le conseiller Arthur Roy

Et résolu que

le conseiller Gilles Haupin soit nommé conseiller de  
nouveau pour finir son terme adopté  
Le conseiller Gilles Haupin prend son siège après avoir été  
assumées

Proposé par le conseiller Arthur Roy  
secondé par le conseiller Gilles Haupin

Que les comptes suivants soient payés  
Jean Vaillancourt pour avoir agi comme ~~président~~ <sup>secrétaire</sup>  
d'élection à la dernière assemblée d'élection #3.00  
Jde. Rocheleau président d'élection pour les trois  
dernières années adopté #9.00

Proposé par le ~~secrétaire~~ Roy conseiller Arthur Roy  
secondé par le conseiller Gilles Haupin

Et résolu que

le conseil municipal de Ste-Marthe fce du cap  
Madeline passe une demande au député <sup>au comté de</sup> Champlain M. Maurice Bellavance pour avoir un  
octroi pour l'amélioration de notre salle publique  
et l'embellissement <sup>du notre</sup> du terrain adopté

Un que le terrain n° 27 appartenant à F. G. Dumas  
autrefois et ayant été donné à la municipalité  
Ste-Marthe du cap <sup>de la</sup> madelinee et n'a pas été rendu

à l'assemblée convoquer fante d'enchaîneur  
Il est proposé par le conseiller J. Achille ~~Sauvage~~  
secondé par le conseiller Adèle Gauvin  
Et résolu que unanimement que  
le terrain n° 27 dans le rang de  
St Malo appartenant à notre municipalité soit  
adjugé à Eddy Oborges au prix de 1550  
et que le contra soit fait et signé par ~~les~~ le  
maire et ~~le~~ ~~secrétaire-trésorier~~ adopté  
~~Adopté~~

Proposé par le conseiller Arthur Vallée  
secondé par le conseiller Gilles Gauvin  
Et résolu que  
les estimateurs et le secrétaire-trésorier  
soit payés 50 cents de l'heure pour faire le  
rôle d'évaluation ainsi que le même prix pour le  
charter en automobile adopté

PROVINCE DE QUEBEC  
MUNICIPALITE DE LA PAROISSE DE STE-MARthe DU CAP DE LA MADELEINE  
COMTE DE CHAMPLAIN

AVIS DE MOTION

DONNE AU CONSEIL A LA SEANCE DU 4 Mars 1947  
JOUR DU MOIS DE MARS 1947.

Monsieur le Conseiller Francis Savoie

donne Avis de Motion qu'à la prochaine séance du Conseil ou à une séance suivante, le Conseil prendra en considération un règlement concernant:

"A" L'éclairage de la Municipalité, soit aux frais de la Corporation, soit aux frais de la partie éclairée, ou aux frais des deux;

"B" L'octroi d'une franchise à toute personne, société, ou corporation pour distribuer l'électricité dans les limites de la municipalité et la passation d'un contrat pour ces fins.

J. le Rochefort  
Secrétaire-trésorier

Elliott Beaumier maire  
J. le Rochefort sec. tres

Province de Québec

Municipalité Ste-Mathie du cap de la Madeleine

assemblée générale du conseil municipal de Ste-Mathie du

Cap de la madeleine tenue mardi le premier jour de avril 1949

au lieu d'une ordinaire ~~ordinaire~~ assemblée à l'agel sont

présent M. le maire Albert Beaumier et M. M.

les conseiller aldege Tufin Arthur Roy

et Gilles Tufin formant quorum sans la  
présence du maire

Le procès verbal de la dernière assemblée est lu et approuvé

Proposé par le conseiller Aldege Tufin

Secoindé par le conseiller Arthur Roy

Et résolu que

les comptes suivants soient payés

Anselme Lavoie pour entretien de la  
route et malo

1.60 \$ payé

Louis Félix Tufin

2.00 \$ payé

Thomas Tufin

2.00 \$ payé

Ouïs Tufin

2.00 \$ payé

Alfred Brière pour avoir vendu des balises 1.50 \$ payé

conseil du comté pour répartition générale 556 \$

Unité Sanitaire

56.81 = 112.45

adopte l'ordre du jour pour entretien hiver

de la route des Grand prairies

15.00 \$ payé

adopte

Le conseiller J. Achille Létourneau arrive

à Trente minutes après l'ouverture de l'assemblée  
et prend son siège.

Proposé par le conseiller J. Achille Létourneau

Secoindé par le conseiller Aldege Tufin

Et résolu que Albert Beaumier pour sort-fayé pour

le compte de Jean-Baptiste Beron de 50\$ pour l'avoir

envoyer au cap c'est-à-dire aux professsage pour  
desmenagement

et aussi pour lucien montplaisir pour bâton gris de voyage

et demenagement pour retourner à montréal 600

et aussi dépense de voyage est à St Martin 250 = 13.50  
adopté

Le conseiller J. Achille Létourneau  
lance avis de motion qui à la prochaine  
séance du conseil du 6 mai 1947  
Le conseil prendra en considération un  
règlement concernant l'éclairage de la municipalité  
~~de la marthe du cap de la madeleine~~  
~~(à part) de Chêz Chêz Richard Montplaisir pt au N° 22~~  
~~coffre à munition Région 3 unité~~  
de la municipalité Ste marthe du cap de la madeleine  
à aller chez un symétrique pt ch. N° 90 en la municipalité  
Ste marthe du cap de la madeleine et le règlement  
sera soumis aux électeurs pour approbation

Elles Beaumies Josse  
J. le Pochelet. Sec. Trés.

### Province de Québec

Municipalité Ste marthe du cap de la madeleine  
assemblée générale du conseil Municipal de  
Ste marthe du cap de la madeleine tenu mardi le  
6 mai 1947 au lieu et heure ordinaire des assemblées  
du conseil à l'quel sont présent M. le maire  
Albert Beaumier Et M. M. les conseillers  
Alphonse Toupin Gilles Toupin François Lamageau  
Arthur Roy et Arthur Vaillancourt  
faisant quorum sous la présence maire

Le procès verbal de la dernière  
assemblée est lu et approuvé ++  
Proposé par le conseiller Arthur Vaillancourt  
Secondé par le conseiller Arthur Roy  
Et résolu que

les comptes suivants seront payés  
And Roy faire ent chemin ~~de St. Léonard~~  
de St. Léonard

4.65  
et aussi Rémie St. Lucette faire ent chemin 440 = 6.65 payé  
été Année 1946

le conseiller Achille Létourneau avise aux électeurs  
qu'il l'assistera de l'asséance  
et prend son siège

vention Bière pour entretien chemin binez  
du cordon St Malo 38.00

Fermeant Benette pour route  
3<sup>em</sup> et 4<sup>em</sup> rang St Martin ent binez 185.20  
et cordon St martin 36.75 = 161.75  
adopte

Propose par le conseiller J. Achille Létourneau  
Seconde par le conseiller Adelge Tanguay

Et résolu que

ce conseil donne son consentement à ce que l'che  
Bell Telephone Compagnie of Canada construise des lignes  
téléphoniques dans le territoire de cette municipalité  
tel que mentionné dans la lettre de la dite compagnie  
en date du 28 mars 1947 et les flanes qui  
l'accompagnent adopté

Propose par le conseiller J. Achille Létourneau  
Seconde par le conseiller Arthur Vallancourt  
Et résolu que

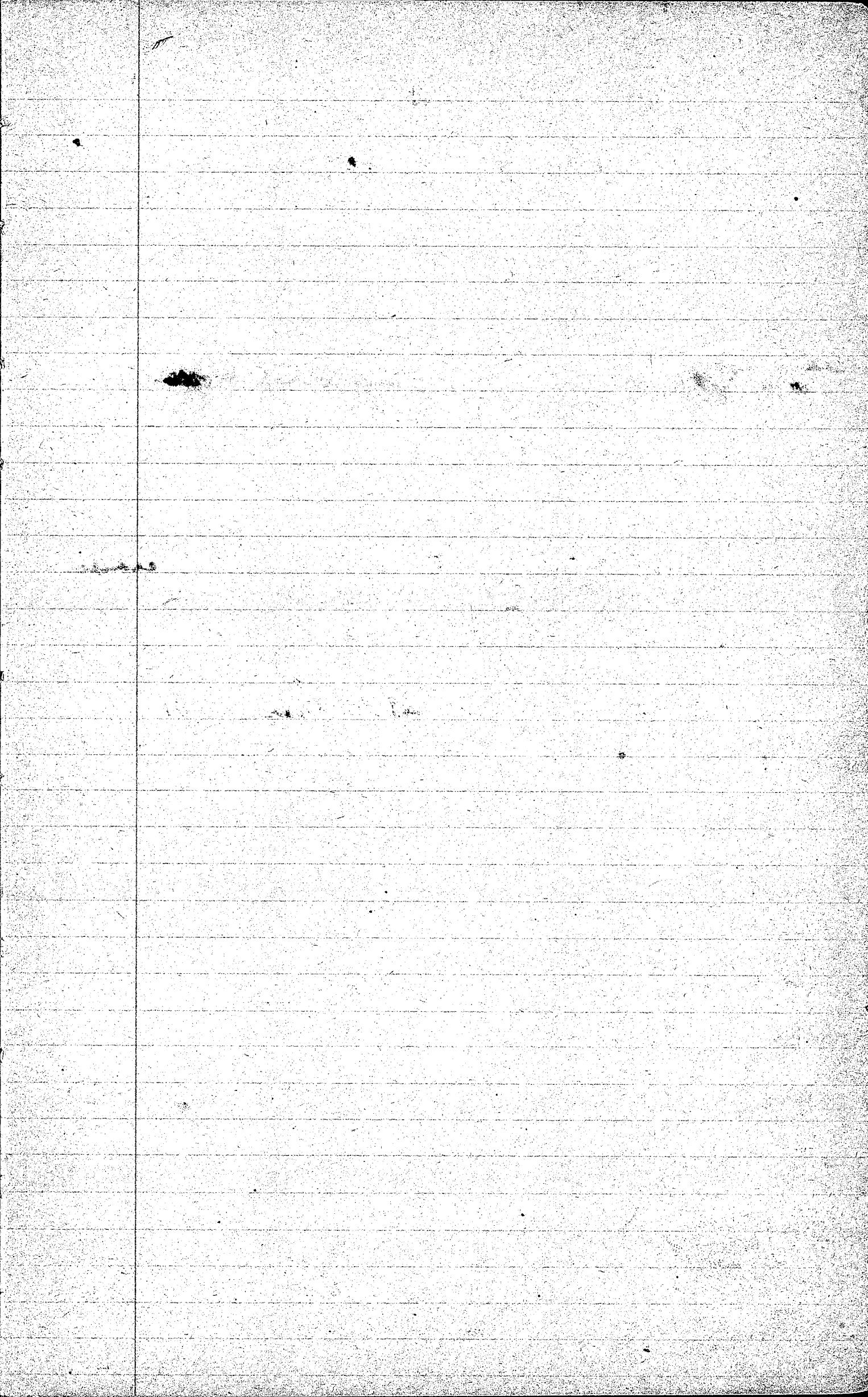
Le maire et les conseillers ainsi que des intérêts aillent  
en délégation auprès Mtre député Hervé Bernier  
pour avoir un mur de protection le long de  
la côte du fleuve St Laurent pour empêcher les  
éboulements en apartir de chez Emery Massicotte  
en allant vers l'est jusqu'au  
Cap de la Madeleine adopté

Propose par le conseiller

Seconde par le conseiller

Et résolu que unanimement que  
le réglement N° 21

Cor



Proposé par le conseiller Achille Létourneau  
Secondé par le conseiller Adèle Tanguay  
Et reçu à l'unanimité que le règlement no 21  
Concernant l'éclairage de la rue susdite au règlement  
soit voté par les électeurs propriétaires négociants  
de voie ouverte à une assemblée qui aura lieu le  
19 mai 1947 à la salle publique de notre municipalité  
de huit heures du matin à six heures du soir  
~~le~~ <sup>le</sup> ~~également~~ <sup>et</sup> ~~mais~~ approuvé par la majorité des votos électeurs propriétaires

~~Règlement~~ Adopté

Proposé par le conseiller Arthur Vaillancourt  
Secondé par le conseiller Arthur Roy  
Et reçu à l'unanimité que la Compagnie  
du Canadien Pacifique soit invitée de faire ~~croire~~ croire  
à leurs passagers de chaque côté de la ligne du Pacifique  
les pas et les ponceaux pour l'équitation ne pas  
empêcher l'équitation des ~~chevaux~~ dans le bas du rang St Malo  
dans le village 8<sup>e</sup> 9<sup>e</sup> 10<sup>e</sup> et 11<sup>e</sup> et ce d'après le plus court  
délais légal adopté unanimement

*Reglement 21*      *3/6/47*

*xx de la route du Cap de la  
Madeleine*

ATTENDU que parmi les chemins ou routes de la sus-dite Municipalité, il y a la route dite "route nationale Cap de la Madeleine - Québec" portant le no: 2 et traversant la susdite Municipalité.

ATTENDU que cette route est très achalandée, et que nombre de résidants sont construits en bordure de la dite route.

ATTENDU que cette route gagnerait beaucoup à être éclairée et qu'il est de l'intérêt public qu'elle le soit.

ATTENDU que la Compagnie dite The Shawinigan Water & Power est prête à faire l'installation, l'entretien et l'éclairage à raison de QUINZE piastres (\$15.00) par poteau.

ATTENDU que la partie de la route, en bordure de laquelle les habitations sont plus nombreuses, a son point de départ à cette partie du lot numéro ~~SEIZE~~ CENT SIX (1606) du cadastre de la municipalité du Cap de la Madeleine, propriété de Monsieur Richard Montplaisir pour se continuer vers l'Est jusqu'au cimetière connu et désigné comme étant le lot numéro QUATRE-VINGT-DIX (90) du susdit cadastre inclusivement.

IL EST PROPOSE par le Conseiller *J Achille Létourneau*

SECONDE par le Conseiller *Adélard Dauphin*

et RESOLU à l'unanimité et ~~et donné~~ qu'un règlement autorisant le Conseil de ladite Municipalité à faire tous arrangements y nécessaires avec ladite compagnie The Shawinigan Water & Power Co. aux fins ci-dessus relatées, et que les déboursés à cette fin soit pris à même les fonds de la dite Municipalité, puisés à memex les contributions annuelles avec pouvoir d'augmenter le taux de la taxe ou de faire des répartitions spéciales s'il y a lieu.

Le présent règlement pour avoir force et effet devra être approuvé par la majorité des électeurs-propriétaires de la susdite Municipalité, *et entre en force après les délais légaux.*

*Elie et Beaumier Guise*

Gilles Toupin avoue que certains des  
l'assistance de l'assemblée et prendront leur siège

Province de Québec  
Municipalité Ste-Marthe du Cap-Madeline  
Assemblée générale du conseil municipal de  
Ste-Marthe du Cap de la Madeline tenue mardi le 2 juillet 1947  
au lieu et heure ordinaire des assemblées du conseil  
à l'agréablement présent M. le maire Albert Beaumier  
et M. M. les conseillers Adèle Toupin J. Achille Létourneau  
Arthur Vaillancourt et François Sauvageau  
formant quorum sans la présence du maire  
Le procès verbal de la dernière assemblée est lu et  
approuvé

Préférée par le conseiller J'Achille-Létourneau  
Seconde par le conseiller Adèle Toupin  
Et résolu que

les comptes suivants soient payés

Jean Vaillancourt pour avoir agi comme Secrétaire pour  
J. Achille Létourneau, adjoint d'électeur  
l'assemblée de l'éclairage de Ste-Marthe

et vérification Jean Vaillancourt 18.20 châgne

J. Achille Létourneau 10.20

Marcuse Monflair 2.00

Paul Monplaisir 2.00

Albert Beaumier pour frais de voyage

Assistance publique 140.40

et que les frais de voyage pour aller des  
maire du secrétaire et des économeurs pour  
frais de voyage aller au a la Ste

Sainte-Geneviève de Batiscan pour renseignement pour  
rôle d'évaluation soient payés adopté

Proposé par le conseiller J'Achille Létourneau

Seconde par le conseiller Adèle Toupin

Et résolu que

le maire et le secrétaire sont autorisés à aller faire  
le contre avec la Shannigan Water Power Co pour  
l'éclairage de la route nationale tel que le règlement  
et une lumière à tous les deux ponts

Cette résolution n'est pas approuvée par les autres conseillers présents

Proposé par le conseiller Gilles Toupin

Seconde par le conseiller Arthur Roy  
Et résolu que

le règlement ~~sait annulé pour l'échange de la rue verte~~  
~~dote mattheu capte la madeleine~~  
nationale (fichier du 106 a aller au symposium 1090  
inclusivement ~~adopte~~ soit annulé.

Les conseillers Arthur Vaillancourt et François Savoie  
vote pour la proposition ~~adopte~~  
C'est fait par les conseillers Achille Létourneau et  
Aldège Tardif vote contre, cette résolution est adoptée  
par la majorité des conseillers ;

Proposé par le conseiller Arthur Vaillancourt  
Et seconde par le conseiller Gilles Tardif  
Et résolu que

la démission de André Tardif comme ~~estimateur tant~~  
~~accepte~~ estimateur (et que Marcelline Montplaisir soit nommée  
estimatrice pour le remplacer et finir son terme adopté

### Province de Québec

Municipalité et mathe du cap de la madeleine  
assemblée générale du conseil municipal de  
ste mathe du cap de la madeleine tenue mercredi  
le 2 juillet 1947 au lieu et heure ordinaire des  
assemblées à l'quel sont présent M. le maire  
Albert Beaumier et M. M. les conseillers  
Achille Létourneau Aldège Tardif  
François Savoie et Arthur Roy et ~~so~~ formant  
quorum dans la présence du maire.  
Le propos verbal

Il est proposé par le conseiller Arthur Roy  
Seconde par le conseiller François Savoie  
Et résolu que

le conseil soit agrémenté au sept juillet c'est à dire  
à lundi prochain au lieu et heure ordinaire des  
assemblées du conseil adopté

B. Deschênes 14.19  
B. Deschênes 7.05-2014

Province de Québec

Municipalité du Marché-matériel du cap de la  
Madeleine

Assemblée des agréments du conseil municipal  
du Marché du cap de la Madeleine tenu lundi  
~~le sept juillet 1947 au lieu et heure ordinaire~~  
du 2 juillet 1947 tenu le 9 juillet 1947  
au lieu et heure ordinaire des assemblées  
du conseil de laquelle sont présents M. le maire  
Albert Beaumier et MM. les conseillers

Aldege Taupin Arthur Vallancourt François Sauvageau  
Arthur Clément Roy Gilles Taupin et Alphonse  
Lettorville formant ~~la totalité des membres du conseil~~  
l'assemblée

Proposé par le conseiller Gilles Taupin  
secondé par le conseiller François Sauvageau que les comptes  
suivant soient ~~formés pour contrepartie~~  
~~l'assister~~  
Proposé par le ~~commissaire~~ Arthur Vallancourt et  
Secondé par le conseiller Arthur Roy

Et résolu que

La résolution annulant le règlement № 21 en date  
du 3 juin 1947 soit annuler adopté

On a voté sur le règlement № 21 ayant été  
bien faible vu l'absentéisme d'un trop grand  
nombre de propriétaires due au retard des  
travaux de la terre et vu la petite majorité  
de deux voix de ceux qui ont voté

Il est proposé par le conseiller Gilles Taupin  
secondé par le conseiller François Sauvageau

Et résolu de demander au ministre des affaires municipales  
de ne pas recommander au Lieutenant-Gouverneur  
en conseil d'affirmer le règlement des conseillers

et résolu que

Arthur Vaillancourt et Arthur Roy votent pour  
l'approbation de cette proposition et les conseillers Adige Taupin  
et J. Achille Létourneau votent contre.  
Cette proposition est adoptée par la majorité  
des conseillers. Arthur Vaillancourt  
et J. Achille Létourneau votent contre.

### Province de Québec

Municipalité Ste-Marthe Des eaux de la Madeleine,  
assemblée au conseil municipal de Ste-Marthe des eaux de la Madeleine  
tenue Mercredi le 2 septembre 1947 au lieu et  
heure ordinaire des assemblées du conseil à laquelle  
sont présent M. et Mme les conseillers J. Achille  
Létourneau, Adige Taupin, Arthur Vaillancourt  
Arthur Roy formant quorum.  
Le procès verbal de la dernière assemblée est lu et  
approuvé.

On que le maire est absent

Il est proposé par le conseiller Achille Létourneau  
et secondé par le conseiller Adige Taupin que  
J. Arthur Vaillancourt soit nommé président de  
l'assemblée adopté.

Le conseiller Gérald Taupin arrive cinq minutes après  
l'ouverture de l'assemblée et prend son siège.

Proposé par le conseiller J. Achille Létourneau  
secondé par le conseiller Adige Taupin

Et résolu que

le rôle d'évaluation soit banderolier tel que  
fait par les estimatrices et sans amendement adopté.

Proposé par le conseiller Arthur Roy  
secondé par le conseiller J. Achille Létourneau  
que les comptes suivants soient faits

Clément Roy

85°

frais municipaux

faire par l'ancien trésorier 540

540

Gérald Taupin 340: 1760 faire

Pierre Montfleury pour avoir fanche devant la  
salle publique 2<sup>5</sup>, a.50 125<sup>e</sup>

Comptes pour estimations et secrétaires  
dix fours à 50 cents de l'heure et dix heures par four  
en quarante parties chaque 50.00

pour voyages en machines

Victor Lottonville 5.00 payé

Camille Gauvin 4.00

Jules Pochélean 4.00

J. Achille Lottonville 1.50 adopté

La séance est levée

Élliott Beaumier Maire  
J. B. Pochélean Sec. Trés.

Province de Québec

Municipalité Ste-Marthe du cap Madeline  
Assemblée régulière du conseil municipale de  
Ste-Marthe du cap Madeline tenu mardi le 7  
octobre 1947 au lieu et heure ordinaire des  
assemblées du conseil à l'agnel sont présent  
M le maire Albert Beaumier et M. M. les  
conseillers J. Achille Lottonville Adèle Toupin  
Arthur Vallancourt Arthur Roy et Gilles Toupin

On que le conseiller François Lavageau a été  
plus que trois mois conseiller sans avoir assisté aux  
assemblées du conseil et le conseiller François Lavageau  
prend son siège après avoir été assumé

Il est proposé par le conseiller Arthur Roy  
que François Lavageau soit nommé de nouveau  
conseiller pour finir son terme

Le conseiller Arthur Vallancourt seconde cette  
proposition adopté

Le procès verbal de la dernière assemblée  
est lu et approuvé

Le conseiller Arthur Vallancourt donne avis  
de motion qui il soit ~~donné~~ soumis un règlement

\* Je vous signifie  
que je suis désigné  
comme délégué pour  
l'assemblée du 7 octobre  
et que je serai chargé de faire  
le rapport au conseil

Province de Québec  
Assassinat second maire et vice-paire du  
municipalité Ste-Marthe du cap Madeline  
le 7 octobre 1947

a la prochaine assemblée pour imposition de  
taxe municipale pour l'année fiscal  
1947 adopté

Proposé par le conseiller Gilles Tanvir que  
secondé par le conseiller Arthur Roy  
Et résolu que

La compagnie du Canadien Pacifique soit notifiée  
de nouveau <sup>et nous notifions de</sup> faire le faire le faire du <sup>Canadien</sup> Pacific  
~~l'entreprise~~ Côte sud le long de la ligne du Canadian  
Pacific dans la municipalité Ste ~~maison~~ Marthe du cap  
Madeleine Red Mill village 89:90 et ce dans les  
huit jours ~~adopté~~ car les intéressés en ont  
strictement besoin adopté

Proposé par le conseiller Arthur Roy  
Et secondé par le conseiller Arthur Vaillancourt  
Et résolu que faire

les sommes suivant sera faire

Paul Fortin pour usage au chemin #500 : 3

J. L. Savoie <sup>notaire</sup> pour information 4.00 =

Albert Beaumier pour un voyage avec les  
estimatrices pour renseignement du rôle d'évaluation  
10.00 = 14.00 adopté = ~~14.00~~ ~~14.00 adopté~~

Tellet Beaumier Drury  
J. Le Rocheleau Sec. Trés

Province de Québec

Municipalité Ste-Marthe du cap de la Madeleine  
Assemblée générale du conseil municipal de  
Ste-Marthe du cap de la Madeleine tenue mardi le 10  
novembre 1947 à l'agréable sont présent M. le  
Maire Albert Beaucage et M. M. les conseillers  
Arthur Roy ~~François Lavoie~~ et J. Achille Létourneau ~~Filles Lavoie~~  
et Alphonse St-Pierre faisant preuve dans la présence du  
maire. Le propos verbal de la dernière assemblée est lu et  
approuvé.

Proposé par le conseiller J. Achille Létourneau  
Seconde par le conseiller Arthur Roy  
Et rejeté que

Le conseil approuve l'attitude du député blanc rouge  
ville d'Ardoche ~~qui~~ voté de la ligne du  
député national adopté ~~qui~~  
Albert Beaucage pour avoir ~~l'atteinte une bête à carne~~  
~~transférer une bête à carne~~  
municipalité ~~sous cette~~ <sup>100%</sup> adopté

Et aussi que nos routes soit fait entretenu par le  
maire soit à l'entreprise ou à l'heure un meilleur  
marache possible adopté

Règlement concernant le rôle de perception  
de même que la <sup>taxe</sup> ~~taxe~~ qui doit être imposée  
pour l'année fiscal, qui une taxe de 35 cents  
générale de de 35 soit imposé sur tous les  
biens de fonds de cette municipalité

Proposé par le conseiller J. Achille Létourneau

Proposé par le conseiller Art. Roy  
Seconde par le conseiller Filles Lavoie  
Et rejeté que

notre conseil annuellement fasse une demande au député du  
comté de Champlain Maurice Bellavance pour avoir un octroi  
pour l'aménagement de nos salles publiques et l'embellissement  
de notre terrains adopté

V  
Présidence de l'assemblée  
municipale St-Mathieu du cap de la madeline  
assemblée régulière du conseil municipal de  
St-Mathieu du Cap de la madeline tenue le 7  
janvier 1948 au lieu et heure ordinaire  
des assemblées à l'heure sont prenant  
M le maire Albert Beaumier et ses fils les  
conseillers J Achille, Fettinville Adel Taupin  
Arthur Vallancourt formant quorum  
sans la présence du Maire  
Le procès verbal de la dernière assemblée  
est lu et approuvé

Proposé par le conseiller J Achille Fettinville  
que le montant de \$ 1849.71 soit  
l'apportation de comte et entre tant  
adopte

Albert Beaumier, Président  
J. Achille, Secrétaire

Province de Québec

Municipalité Ste-Marthe du cap de la Madeleine

Assemblée d'électeurs municipaux de la municipalité Ste-Marthe du cap de la madeleine tenue à la salle publique de notre municipalité mercredi le 14 janvier 1948 à dix heures du matin pour la mise en nomination de trois conseillers municipaux

je sens-signé J. Achille Lathuille Sec.-Trés. et président d'élection de trois conseillers municipaux pour la municipalité Ste-Marthe du cap de la madeleine

En conséquence je me suis rendu à la salle publique de notre municipalité bien ordinaire des assemblées au conseil mercredi le 14 janvier 1948 à dix heures du matin

je certifie que j'ai mis en nomination les noms des personnes suivantes par écrits par au moins deux électeurs présents conformément aux articles suivants du code municipal de Québec

Proposé J. Achille Lathuille <sup>quitté le 14/1/48</sup>

Secrétaire par Adèle Taupin Grunier

Fut nommé Paul Beaurier cultivateur  
Sais Grunier conseiller pour le prochain terme

En remplacement de J. Achille Lathuille  
surtout de charge 14 Janvier 1948

J. Achille Lathuille <sup>quitté le 14/1/48</sup>

Adèle Taupin Grunier

Alvise - + + +

Mais pas signé

Proposé Par Adèle Taupin Grunier  
Secondé par J. Achille Lathuille <sup>quitté le 14/1/48</sup>

Par Téléphone Tancaté Journaliste  
Sais Grunier conseiller pour le prochain terme

de Ville Taupin Cultivateur servant  
de charge 14 Janvier 1948.  
Mr Archibille Lalluville  
Allegé Taupin cultivateur  
Admis

Tous sous - signé Arthur Arcand cultivateur  
et Arcade Taupin cultivateur électeur  
municipaux de la municipalité  
sans dite présentant le nom de  
Ville Taupin Cultivateur de Ste marthe  
du Cap de la madeline pour qui il  
fait mis en nomination comme  
conseiller de la municipalité de Ste  
marthe du Cap de la madeline  
pour le prochain terme

14 Janvier 1948

Signe Arthur Arcand Cultivateur  
Arcade Taupin Cultivateur  
Admis -

Tous sous - signé Arthur Arcand  
cultivateur et Arcade Taupin cultivateur  
électeur municipaux de la municipalité  
sans dits présentant le nom de  
Arthur Gullioncourt cultivateur de la  
municipalité Ste marthe du Cap de la  
madeline pour qui il fait mis en  
nomination comme conseiller de  
la municipalité Ste marthe du Cap  
de la madeline pour le prochain terme

14 Janvier 1948

Signe Arthur Arcand Cultivateur  
Arcade Taupin Cultivateur  
Admis

+++  
Sts matthe des cap de la madelaine  
municipalite Sts matthe  
Jou suis signe Adelge au pme mesme  
secondes par J Achille Lattimelle mille  
wright. que Telephore Turcotte  
journalier soit nomme conseiller  
pour le prochain terme en remplace  
ment du ville Taquin sortant de  
charge. 14 Janvier 1948

Signe Adelge au pme journalier  
J Achille Lattimelle mille Wright  
Atkins

Le 14 d' Janvier 1948 il y a plus que le nombre de candidats voulus sur le rang pour la  
de conseillers... j' ordonne la rotation telque la loi de cette  
municipale l'exige.

J. L. Rochefort

President d'élection

Et le 16 Janvier 1948. Ait le candidat Telephore Turcotte  
donne sa démission comme conseiller municipal  
en qui il y a quatre conseiller sur les rang et qu'il y en faut!  
que trois et ce pour exenter des dépenses a la dite municipalité  
St matthe du cap de la madelaine, et que j'ai accepté.  
Enon quel me suite que le nombre de conseiller voulus sur  
les rang pour les dites charges de conseillers

je proclame les uns-dits conseiller restants sur les rang  
et les conseiller municipal de la municipalité St matthe du cap de la  
madelaine pour le prochain terme

J. L. Rochefort

President

d'élection

Province de Québec

Municipalité Ste marthe du cap de la madeleine  
je sans-signé Arthur Vaillancourt cultivateur ayant été  
élu conseiller de cette municipalité Ste marthe du cap de la  
madeleine pour le prochain terme fait serment sur les  
l'Évangile que je remplirai bien fidèlement les  
devoirs de ma charge et ce au meilleur de mon jugement  
et de ma capacité

Comme que Dieu me soit en aide  
Arthur M'arl an cours cultivateur  
assermenté devant moi à Ste marthe du cap de la madeleine  
ce vingt-quatreme jour du mois de Janvier 1948

J. Le Rocheleau Sec. Tres.

Province de Québec  
municipalité ~~secrétaire~~ Ste marthe du cap de la madeleine  
je sans-signé Raoul Beaumier cultivateur ayant été élu  
conseiller de cette municipalité Ste marthe du cap de la madeleine  
pour le prochain terme fait serment sur les  
l'Évangile que je remplirai bien fidèlement les  
devoirs de ma charge et ce au meilleur de mon jugement et de ma  
capacité. Comme que Dieu me soit en aide.

Raoul Beaumier cultivateur  
assermenté devant moi à Ste marthe du cap de la madeleine  
ce 17 jour de Janvier 1948

J. Le Rocheleau

Sec. Tres.

Province de Québec

Municipalité Ste-Marthe du cap de la Madeleine  
Je suis signe Lélie Toupin (<sup>cultivateur</sup> ayant été conseiller municipal  
de cette <sup>municipalité</sup> fait) serment sur les Sts Evangiles que je remplirai  
bien fidèlement les devoirs de ma charge et ce au  
meilleur de mon jugement et de ma capacité

~~Dieu qui nous aide~~

Ainsi que Dieu me voit en aide

Lélie Toupin cultivateur

Assermentation devant moi à

~~Ste-Sainte~~ Sainte-Marthe du cap de la  
~~Ste-Sainte~~ madeleine le 21<sup>me</sup> juillet du mois de  
Juillet 1948

J. Le Piché

Sec.

Stros.

Province de Québec

Municipalité Ste-Marthe du cap de la madeleine  
assemblée régulière du conseil municipal de Ste-Marthe du  
cap de la madeleine tenu mardi le 3 février 1948;  
au bien et honneur ordinaire des assemblées du conseil  
à l'agréable sont présent M. le maire Albert Beaumier et  
M. M. les conseillers Adèle Toupin Cathie

Varillancourt Arthur Roy François Cormier

Raoul Beaumier & Lélie Toupin

formant la totalité des membres du conseil  
Le procès verbal de la dernière assemblée est  
lu et approuvé

Proposé par le conseiller Raoul Beaumier  
qu'il soit <sup>lundi</sup> déclaré un vote municipal à chaque  
conseiller qui n'en n'a pas

Le conseiller Adèle Toupin seconde  
Cette proposition adopté

Proposé par le conseiller Arthur Roy  
secondé par le conseiller Gédéon Toupin  
que le maire et le secrétaire soit autorisé  
de faire une enquête soit faite pour faire  
une enquête identifie c'est à dire chercher  
trouvé Ramona Gelina mere de René Gelina  
en cette matthe au cap de la madeleine Adopté

Proposé par Arthur Roy conseiller  
secondé par le conseiller  
Gilles Toupin

Que les comptes suivants soient payés

La Librairie Langlois Lintin 78

Jean Vaillancourt pour avoir agis comme un élection  
le 14 janvier 1948 4.00

Jde Rochefort pour avoir agis comme président

d'élection aux élections du 14 janvier 1948 4.00

Pour avoir loué la salle publique  
mince le foile ect 5.00

Wafaranger Pour balais une moppe mince pour foile ect 315

Jde Rochefort Pour bois 2.00

Jde Rochefort Pour avoir fait la boute de fumée 5.48

Province de Québec

Municipalité Ste-Marthe au cap de la madeleine  
assemblée générale du conseil municipal de  
Ste-Marthe au cap de la madeleine tenue mardi le  
2 mars 1948 au lieu et heure ordinaire des assemblées du  
conseil à laquelle sont présents M. le maire  
Albert Beaumont et M. M. les conseillers

Raoul Beaumont Gilles Toupin Arthur Vaillancourt  
François Langlois Arthur Roy  
formant quorum sous la présence du maire

Albert Beaumont Maire  
Gilles Rochefort Secrétaire

Le procès verbal de la dernière assemblée est lu et approuvé

Proposé par le conseiller Arthur Vaillancourt

Que Henriette Lethuille soit nommée Arcade Taupin Jean Marie Leclerc soit nommé estimateur pour le prochain terme

Gilles Taupin <sup>conseiller</sup> (second cette proposition) et Richard Larangeais soit asselme Sauvage et Anat Roy inspecteur de voirie chaque pour leur arrondissement

Emerie Courteau Emile Vaillancourt et Henri Lethuille inspecteur d'graire chacun pour leur arrondissement et également pour le tout pour le prochain terme

Secondé par Gilles Taupin <sup>le conseiller</sup> Adopté

Proposé par le conseiller Arthur Vaillancourt

Que la commission des liqueurs soit composée de cinq membres et qu'elle soit vraiment indépendante des parties politiques, que les commissaires aient pleine autorité sur les gérants chargés du travail administratif

Divinum permis de vendre des liqueurs alcooliques ne soient émis sans qu'aucun avis préalable soit publié dans les journaux locaux et affiché aux endroits où les avis publics du conseil municipal sont promulgues, ainsi qu'à l'intérieur où doit s'ouvrir un nouveau débit

des mesures très strictes de propreté d'hygiène de prévention des incendies soient imposées aux tenanciers

Que de véritables écoles d'hotellerie soit soient établies et rattachées à nos universités de conseiller Art Roy secondé cette proposition Adopté

Proposé le conseiller Arthur Vaillancourt

Secondé par le conseiller Arthur Roy

Que des filiations soit faite au Premier ministre de la Province de Québec pour avoir choisi la drapier fleur de lys pour notre province de Québec

adopte immédiatement

Proposé par le conseiller Arthur Roy  
Secondé par le conseiller Arthur Vaillancourt  
Que les comptes suivants soient payés  
Assistance publique 92.05  
Corrages du 1<sup>er</sup> avril au 30 Sept 1947 385.66  
arrenges " " Total ~~77477.71~~ 1948 53.44  
adopte 1948 53.44

Bellot Beaumier Maire  
J.-L. Rochefort Secrétaire

Province de Québec

Municipalité île Marthe au cap la Madeleine  
Assemblée générale du conseil municipal de l'île Marthe du cap  
de la madeleine tenue mardi le 6 avril 1948 au lieu et heure  
ordinaire des assemblées à l'agel sont présent M. le  
Maire Albert Beaumier et M. M. les conseillers  
conseillers Arthur Vaillancourt Arthur Roy  
François Lavoie Raoul Beaumier et  
Gilles Tanguay formant quorum dans  
présence du maire

Le procès verbal de la dernière assemblée est  
lu et approuvé

Proposé par le conseiller Arthur Vaillancourt  
Secondé par le conseiller Raoul Beaumier

Que les comptes suivant soient payés

Ferdinand Brunette pour la route St Martin 44.800 \$ Payé  
20 heures à 1.00 pour le cordon 20.00 Payé  
Marcel Arcand pour entretien route <sup>11 mois</sup> 50.00 Payé  
pour du bois de chauffage et menage 2.00 = 52.00 payé

Owil Roy pour vente des grandes  
frétieries 4.00 payé

Oscar Montplaisir entretien de la petite

routes du bas de St Malo année 1947

27 D 50

1350

4 truck de tables à 4.00 chaque 16.00 \$22.50 ✓

Joseph Vallancourt pour avoir refet sa clôture  
dans le rang St - malo versa mis sa propriété  
adopté # 4.00 payé

Proposé par le conseiller Gilles Tardif  
Secondé par le conseiller Raoul Beaumier

Et résolu que

le secrétaire trésorier soit autorisé à répondre

au mons St - antoine et l'honorable

Ministre du bien être social et de la jeunesse

Montréal que René Beliveau n'est pas de notre  
municipalité et d'après enquête il doit être de  
Gamache adopté

Proposé par le conseiller Arthur Vaillancourt  
secondé par le conseiller Raoul Beaumier que le  
maire soit autorisé à signer la carte de l'assurance  
publique ffa de la petite fille de lme Claude Paul  
pour entrer à l'institution de Sainte Anne adopté

Proposé par le conseiller Arthur Vaillancourt  
secondé par le conseiller Arthur Roy

Et résolu que

le terrain de Caca montplaisir et dans Voe 1

Gatineau Drins soit pour l'élargissement de la  
petite route dans le bas de St Malo soit acheté

et payé après avoir passé les autres à chaque

avec les propriétaires done pour leur montplaisir \$1350  
et la route Gatineau paix \$3.00 P.10 et signé par le  
maire et le secrétaire et signé par le

Et aussi que le rapport de l'audition des  
comptes (de la municipalité) par F. Beaumier soit accepté et  
payer \$50.00 adopté

Comté de CHAMPLAIN

Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine, p.

A une session

du conseil municipal de Ste marthe du cap de la Madeleine  
tenue au lieu ordinaire des sessionsle ~~quatrième~~ jour du mois de ~~mai~~ mil neuf  
cent quarante huit à ~~soixante~~ heures de l'après-midi, à  
laquelle session sont présents:Monsieur le maire Albert Beaumieret messieurs les conseillers Arthur Baillancourt Gilles Toupin  
et François Savoie

formant quorum sous la présidence de monsieur

Albert Beaumier maireIl est proposé par le conseiller François Savoie d'appuyer  
appuyé par le conseiller Gilles Toupin

et résolu:

Que cette corporation prie le ministre de la voirie de faire entretenir  
et réparer, conformément aux dispositions de la loi de la voirie, aux frais du gou-  
vernement, les chemins améliorés suivants, savoir:

Ch. du Rg St-Malo (est)- gravelage- 7,066 pieds

Ch. du Rg St-Malo (ouest)- gravelage- (ch. 0-00 à 33-00) 3,300 pieds  
sauf le ponceau situé entre les chainages 4-01 et 4-13 adopté

Maire

J.-L. Rocheleau

Secrétaire-trésorier

Je certifie sous mon serment d'office que ce qui précède est un extrait  
véritable du livre des délibérations du conseil municipal.J.-L. Rocheleau

Secrétaire-trésorier

~~TO 3~~  
TIN  
as  
sp  
Assemblée générale du conseil  
Municipalité île Marthe du cap de la  
Madeleine

Assemblée générale du conseil  
municipale de île Marthe du cap de la madeleine  
tenue mardi le 4 Mai 1947 au lieu et heure  
ordinaire des assemblées à l'âge quel sont présent  
~~M. le maire~~ le maire Albert Beaupré  
et MM. les conseillers Arthur Vallancourt  
Gilles Tardif et François Lavoie  
formant quorum sans la présence du maire

Via zinc le conseiller Aldo Tardif a été plus que  
trois mois sans assister aux assemblées du conseil  
Il est proposé par le conseiller ~~Aldo~~ <sup>Arthur</sup> Vallancourt  
et secondé par le conseiller Gilles Tardif  
Et résolu que

Le conseiller Aldo Tardif soit nommé nouveau  
conseiller pour finir son terme adopté  
proposé par le conseiller Arthur Vallancourt  
secondé par le conseiller François Lavoie  
que les comptes suivant port fasse <sup>échéance</sup> 8.00 pour cotisation  
Albert Beaupré Robert Montplaisir <sup>et Malo</sup> pour réparation de la route St. Martin 7.00  
Albert Beaupré pour entretien dépense  
de voyage pour la municipalité 150 Pcs  
Albert Beaupré pour ordre de bons de fumage 3.50  
adopte

Je suis signé Aldo Tardif ayant été nommé  
conseiller de nouveau pour finir son terme  
fait serment sur les St. Evangiles que j'  
remplirai bien fidèlement les devoirs  
de ma charge et ce en toute  
de mon jugement et de ma capacité  
ainsi que Dieu me l'a fait dire

# Hôtel de Ville de Tadoussac

Affermement devant moi le quatrième  
jour de mai 1948 à Ste-Marthe du cap  
Madeleine 1948

Ile-Rochefort Sec-tres

Le conseiller Aldege Toupin prend son siège après avoir été amené  
~~Proposé par le conseiller~~ et  
Proposé par le conseiller Arthur Vallancourt  
Second par le conseiller Aldege Toupin  
qu'il soit acheté des médailles pour les élus  
et que le maire soit autorisé à faire collecte  
la liste des élus et ~~de~~ monnaie et financer  
un millième marché possible ~~adopté~~ Et aussi  
12.15 pour des codes municipaux adopté

Yves L'Allier Beaumont Maire  
Ile-Rochefort Sec-tres

Province de Québec

Municipalité Ste-Marthe du cap madeleine  
assemblée générale du conseil municipal de Ste-Marthe du cap de la  
Madeleine tenue mardi le premier juillet 1948 au lieu et à  
heure ordinaire des sessions ~~à~~ l'heure des assemblées du conseil  
à l'agrandissement présent MM. Le Vélibert Beaumont M. M. les  
conseillers Arthur Vallancourt Raoul Beaumont  
Arthur Roy et François Savoie  
formant quorum sans la présence du maire  
Les procès verbal de la dernière assemblée est lu et  
Approuvé

Proposé par le conseiller Arthur Roy  
Secondé par le conseiller François Savoie

Et résolu que

Les comptes suivants soient faits

Quelque ~~des~~ voyage pour maternage  
et ouvrage à la somme de 110 \$ 00  
~~adopté~~

Le conseiller Yves Toupin, Maire

Quatre minutes après l'ouverture de l'assemblée  
et prend son siège  
Proposé par les conseillers Arthur Roy  
Secondé par le conseiller François Beaumier  
Et résolu que

Le Canadian Pacific doit notifier de  
creuser le fossé et bâti les terrains du  
fossé du côté sud de la ligne du Canadian  
Canadian Pacific à Red Mall à partir du  
panneau sur le village 89-8 en allant vers  
l'est jusqu'à la limite Champlain et  
et de mettre cela entre les mains d'un  
arborat pour leur servir pour faire exécuter  
les travaux adopté

Proposé par le conseiller Arthur Vaillancourt  
Secondé par le conseiller Paul Beaumier

Que "Et résolu que

Émile Baril soit nommé inspecteur à faire en  
remplacement de Ernest Courteman pour le terme  
présent adopté

Télést Beauroches Main  
Le R. vehe leau die tres

### Province de Québec

Municipalité d'Île-Marthre du cap de la madeleine  
Assemblée municipale d'Île-Marthre du cap de la  
madeleine tenue mardi le 10 juillet 1948 au lion et  
l'ourse dans l'assemblée à l'âge dont présent le  
maire Albert Bégin et les conseillers adjoints Paul Beaumier et Arthur Roy  
Gaston Bergeron formant quinze voix la présence  
du maire se fit des propos verbal de la dernière  
L'assemblée fut levé et approuvée

Proposé par le conseiller Arthur Roy

Seconde fois le conseiller Arthur Roy transcrit dans  
l'ordre et résolu que

les comptes suivants seront payés

Filament Roy 1300 francs payé

Constant Bourassa 200 francs payé

et ce pour la route St Malo

pour ouvrage à la fin du chemin St. Léon.

Ond Roy 250 francs payé

pour ouvrage au bord de la baie d'Anse à la baie 150 francs

Annie Martel pour son chemin route St Malo  
constant Bourassa 195 francs payé

Philippe Dubois et paye Albert Beaumer

pour 25 francs a 25 cent adopté et payé 6.75 francs 6.25 accepté

Et la séance est levée

et ce pour route Red Mill. Adopté

et la séance est levée

Province de Québec

Municipalité Ste-Marthe du cap de la Madeleine

je sens. signé Emile Baril ayant été élu  
inspecteur d'agriculture pour son arrondissement  
pour le terme présent fait serment sur les  
Saintes Évangiles que je remplirai bien fidèlement  
les devoirs de ma charge et ce au meilleur de mon jugement  
et de ma capacité. Aussi que Dieu me soit en aide

Emile Baril

Assumenter devant moi à Ste-Marthe du cap de la madeleine  
ce 6<sup>e</sup> jour du mois de juillet 1948

J. Le Rochefort Sec. Proc.

Collect Beaumanois Maire

J. Le Rochefort Sec. Proc.

Province de Québec

Municipalité Ste-Marguerite du cap de la madeleine,  
assemblée régulière du conseil municipal de  
Ste-Marguerite du cap de la madeleine tenue vendredi le  
3 aout 1948 au bivouac <sup>a huis clos</sup> et l'heure ordinaire des  
assemblées du conseil à l'ignal sont présents M. le  
maire Albert Beaumier et les MM. les  
conseillers Aldège Tardif Raoul Arthur Vaillancourt  
Raoul Beaumier Arthur Roy François Languerand fermant quorum  
sous la présence du maire  
Le procès verbal de la dernière assemblée est lu et approuvé  
Proposé par le conseiller Arthur Roy  
secondé par François Languerand  
et résolu que  
le compte suivant soit payé

Théophile Roy pour réparation de clôture de la route de Môle  
remplacer des piquets et aufrage <sup>bois</sup> 80<sup>00</sup> = payé 00<sup>00</sup>  
16 piquets ~~à 25~~ achète chez Théophile Dubois  
payé par Albert Beaumier adopté payé 25<sup>00</sup> payé  
Proposé par le conseiller Arthur Vaillancourt  
secondé par le conseiller Arthur Roy que Albert Beaumier  
soit nommé inspecteur de voirie en remplacement de  
Richard Larouche pour l'arrondissement Més et ce jusqu'à  
le prochain terme. adopté  
Proposé par le conseiller Arthur Vaillancourt  
secondé par le conseiller Raoul Beaumier que  
Et résolu que la taxe de chiens soit de .50 par animal  
pour les chiens et 100 pour la femelle par année et expire  
année 1948 et le collecteur sera Athée Beaumier  
et le prix sera de .25 rente plus collection <sup>chien</sup> sept  
pour collection adopté

Théophile Beaumier, Maire  
de Rocheblau Secrétaire

Province de Québec

Mars.

je vous-signe Arcade Tanguay Jean-Marie Leclerc et  
Hermidas Létourneau, administrateurs pour la municipalité  
d'Ste Marthe du Cap de la Madeleine pour le prochain  
terme faitz serments <sup>chacun pour soi-même</sup> sur les Sts Evangiles que nous  
remplirons ~~de nos~~ <sup>de nos</sup> fidélement les devoirs de notre charge  
comme pour ... ~~soi-même~~ et ce aux meilleurs de notre  
jugements et de notre capacité

Ainsi que Dieu nous saient en aide

Arcade Tanguay

Jean-Marie Leclerc

Hermidas Létourneau

\* \* \* \* \*  
Assurerment devant maire et conseil pour deux mois  
du mois d'août 1948

J. Le Pachetan Sec. à mes.

Province de Québec  
Municipalité Ste Marthe du cap de la  
Madeleine

Assemblée générale du conseil municipal  
de Ste Marthe du cap Madeline tenue mardi le 7 septembre  
1948 au lieu et heure ordinaire des assemblées à savoir  
sont présent M le maire Albert Beannier et  
M. M. les conseillers Adèle Tanguay Raoul Beannier  
Arthur Vaillancourt et Gilles Tanguay  
formant quorum dans la présence du maire

Le procès verbal de la dernière assemblée  
est lu et approuvé

Proposé par le conseiller Arthur Vaillancourt  
seconde par le conseiller Adèle :

Le conseiller Arthur Vaillancourt donne une motion  
qui il faut soumis un règlement pour l'imposition des  
frais d'annuité ~~annuelle~~ fiscale à 35 cents pour l'année  
1948

Proposé par le conseiller Raoul Beaumier  
seconde par le renseilleur Arthur Vaillancourt que les comptes  
suivants soient payés  
compte de estimation

Aréade Toupin 5 jours à 5.00 par jour	25.00
Hébergement bâtonnière " " "	25.00
Jean Marie Belanger 4 jours à 5.00 par jour	20.00
J. le Rochelleau Sec. Trés 5.00 à 5.00 par jour	25.00
Jean Marie Belanger pour auto + 2.50 par jour	20.00

adopté

Proposé par Arthur Vaillancourt  
seconde par Raoul Beaumier et Do  
et résolu que

la demande de Aldege Pépin pour mise en d'eau  
que Alerde Pépin soit avisé de prendre les moyens pour  
faire disparaître ce qui affecte l'eau de Aldege Pépin  
~~à la gare~~ <sup>sans débris</sup> d'après les informations de l'unité d'entretien  
après trois fois d'eau ~~alors~~ et que

une sefa epis soit envoyée à un atelier Pépin  
sans délai adopté

Provost de Québec

Municipalité Ste-Marthe du cap de la Madeleine

Je soussigné Albert Courteau ayant été  
nommé inspecteur de voirie pour le prochain terme  
pour son arrachement fait serment sur les sacrements Evangiles que je remplirai  
bien fidèlement les devoirs de ma charge et ce  
au meilleur de mon jugement et de ma  
capacité. Aussi que Dieu me soit en aide.

Albert Courteau.

Attestant devant moi à Sainte-Eugénie Ste-Marthe du cap  
de la Madeleine le 7<sup>e</sup> jour de septembre 1943

J. le Rochelleau Sec. Trés.

Raoul Beaumier Maire  
J. le Rochelleau Sec. Trés.

# Provinces de Québec

Municipalité d'Ile-Marthe du cap de la madeleine  
Assemblée générale du conseil municipal de  
Ile-Marthe du Cap de la madeleine, tenue mardi  
le 4 octobre 1948 au lieu et heure ordinaire des séances  
du conseil à l'agréé sont présent M. le maire  
Albert Beannier et M. M. les conseillers  
Aldege Tampin Raoul Beannier  
François Sauvageau Arthur Roy  
formant quorum dans la présence du maire  
L'exposé verbal de la dernière assemblée est  
lu et approuvé

Proposé par le conseiller Arthur Roy  
Seconde par le conseiller François Sauvageau  
et résolu que

Les comptes suivent payés  
M. O. Rivet et Cie -  
leur licencie de Chiens

Compte de Théodore Roy et compagnie clôturé ~~et mal payé~~ 8.05 Payé  
~~Théodore Roy paie (clôture et payement) une somme de 8.05 \$~~  
et avouement fait par Donat Roy maire  
et signé par ce dernier

Signature DONAT ROY

Attestement devant moi ce 5 octobre 1948

J. G. Rochefort Sec. Trés.

Proposé par le conseiller  
Seconde par le conseiller

Le conseiller Gilles Tampin arrive des monts  
après l'ouverture de l'assemblée et prend son siège

Proposé par le conseiller Arthur Roy  
Seconde par François Sauvageau

Et résolu immédiatement

Que la requête de propriétaires du rang  
St-Malo <sup>demandant le</sup> terrassent et gravellage de leurs  
chemin par l'entremise du agent municipal Bellemare

et l'honorable ministre de la voirie  
provinciale soit approuvée adopté  
Proposé par le conseiller Aldege Toupin  
Secondé par Arthur Roy  
Et résolu immédiatement

Que le terrain de Maurice Ouellette acheté de  
Madame Wilfrid Riire soit d'estime for les  
estimatateurs soit donné de 65.00 c'est à dire  
75.00 au lieu de 15.00 adopté

Proposé par le conseiller Arthur Roy  
Secondé par le conseiller Aldege Toupin

Et résolu immédiatement

Que faire suite à la recommandation de notre  
Évêque Son Excellence Mgr Georges-Lion Petter,  
et en conformité des pouvoirs accordés à ce conseil  
par l'article 4 de la loi Georges VI chapitre 5,  
une vaste donation soit faite au Syndicat des  
Bénévoles de l'Université Laval au montant  
de cinquante festres 50.00 payable en  
5 versements annuels, égaux et consécutifs de  
10.00 chaque, sans intérêt, le premier versement  
devraient être effectués le 1<sup>er</sup> janvier 1949 et les  
autres, le premier des chaque année  
subséquentes

La présente résolution entrera en vigueur  
dès son approbation par la commission municipale  
de Québec.

Adoptée lors de la séance de ce conseil tenue  
le 5 octobre 1948

Municipalité Ste-Marthe du cap de la madeline  
Comté de Charlevoix

Signature Albert Beaumier Maire

Signature J.-L. Rocheleau Secrétaire, Trésorier

Proposé par le conseiller Raoul Beannier  
 Secondé par le conseiller Arthur Poy  
 Et résolu que  
 Le maire est autorisé à aller au Bureau de l'Unité Sanitaire  
 avec la demande faite par écrit de Adèle Taupin  
 pour avoir une réponse par écrit de l'Unité Sanitaire  
 adopté

Province de Québec  
 Municipalité île Marthe du cap de la  
 Madelaine  
 Assemblée générale du conseil municipalité  
 île Marthe du cap de la madelaine de la madeline  
 tenue mardi le 2 novembre 1948 au lieu et heure  
 ordinaire des assemblées à l'agréable sont présent  
 le maire et m. m. les les conseillers Arthur Villeneuve  
 Raoul Beannier Adèle Taupin  
 Vu le manque de quorum l'  
 assemblée n'a pas eu lieu

Éluod / 3e assises  
 J. L. Rocheleur Sec. tres.

Province de Québec  
 Municipalité île Marthe du cap de la  
 Madelaine  
 Assemblée générale du conseil municipalité  
 de île Marthe du cap de la Madelaine  
 tenue mardi le 7 décembre 1948 au  
 lieu et heure ordinaire des assemblées du  
 conseil à l'agréable sont présents  
 le maire Albert Beannier et m. m.

les conseillers Aldege Toupin Raoul Beaumier  
 Arthur Villeneuve Arthur Roy  
 formant quorum sous la présence du maire  
 Le procès verbal de la dernière assemblée est lu  
 et approuvé

~~Recouvrement des taxes~~

Proposé par le conseiller Arthur Roy

Que les comptes soit accepté

Joseph Leblanc fourni à Armand Deshayes 39.77 page 11

Julien Rocheleau four de la

Riande fournis à Armand Deshayes 17.05 page 1

Roméo Montfraisir pour avoir fourni

du lait à Armand Deshayes 8.40 page

Alfred Bourbeau four du pain

fournis à Armand Deshayes 11.75 page

Thomas Toupin pour clôture de la

route Red Mill entretien

2.00

ce compte sera payé après avoir été assentueté  
 par l'inspecteur adopté

Proposé par Conseiller Raoul Beaumier

Que tous les comptes fait à l'heure de la municipalité  
 fait à l'heure soit assentueté par l'inspecteur de la  
 municipalité adopté

Proposé par le conseiller Raoul Beaumier Que le  
 Maire est autorisé à faire entretien les routes  
 de notre municipalité au meilleure marche  
 possible adopté

~~Recouvrement des taxes~~  
 Jules Rocheleau Sec. Trés.

a midi comme il y a plus de candidats  
a la mairie et aussi plus de candidats  
a la charge de conseiller sur les rangs

Province de Québec

Municipalité Sainte marthe du cap de la madeleine

Assemblée d'élections d'électeurs municipaux de la  
municipalité Ste marthe du cap de la madeleine, tenue à la  
salle publique de notre municipalité mercredi le 12 janvier  
1949 à dix heures du matin pour la mise en nomination  
du maire et de trois conseillers municipaux  
Je suis signé Jde Bouchuan des. & rés et président d'élection  
du maire et de trois conseillers municipaux pour la municipalité  
Ste marthe du cap de la madeleine

En conséquence je me suis rendu à la salle publique de  
notre municipalité bien aimable des sessions assemblées du  
conseil mercredi le 12 janvier 1949 à dix heures du matin

Je certifie que j'ai mis en nomination les noms des  
personnes présentes par écrits par au moins deux électeurs  
présents conformément aux articles 258 et suivants du code  
municipal de Québec

Proposé par Prime Montplaisir cultivateur et  
et secondé par Raoul Beaumier cultivateur  
que Lucien Renéau Papetier soit nommé conseiller  
de cette municipalité pour le prochain terme

Prime montplaisir

Raoul Beaumier

Admis

Il est proposé par Raoul Beaumier cultivateur  
et Adèle Taupin et secondé par Prime montplaisir cultivateur  
que Adèle Taupin menuisier soit nommé

conseiller de cette municipalité pour le prochain terme

Raoul Beaumier

Prime Montplaisir

Admis

Ste marthe du cap 12 janvier 1949

Monsieur Yvon Montplaisir cultivateur de  
Ste Marthe propose messire Albert Brannier  
garagiste comme maire pour le prochain terme  
seconde par Charles Henri Charest restaurateur

Yvon Montplaisir cultivateur

Charles Henri Charest restaurateur  
Admis

Ste marthe du cap de la madeleine 12 janvier 1949

Il est proposé par Zézique Briere boulanger  
de la municipalité Ste marthe du cap de la madeleine  
seconde par Oula Riende journalier de la  
municipalité Ste Marthe du cap de la madeleine que  
Rodolphe Dumras journalier soit nommé  
conseiller de la municipalité Ste Marthe du cap  
de la madeleine pour le prochain terme

Zézique Briere journalier  
Oula Riende journalier

Admis

Ste marthe du cap de la madeleine 12 janvier 1949

Il est proposé par Armand Roy menuisier de la  
municipalité Ste Marthe du cap de la madeleine  
seconde par Rodolphe Dumras journalier de la  
municipalité Ste Marthe du cap de la madeleine que  
Arthur Roy journalier soit nommé conseiller de la  
municipalité Ste Marthe du cap de la madeleine pour le  
prochain terme

Armand Roy journalier  
Rodolphe Dumras journalier

Admis

Ste marthe du cap de la madeleine 12 janvier 1949

Monsieur André Arcade Tampin cultivateur et  
Athur Arcand cultivateur éluants municipalité de  
la municipalité Ste Marthe du cap de  
la madeleine sans dite présentation  
le nom de Adelard Lepine Camus

(maire) de la municipalité de Thetford que l'offre  
la malade pour que il soit mis  
en municipalité. Personne mari  
de la municipalité de Thetford de ce  
de la malade pour le prochain terme  
Signé Adelard Toupin Cultivateur  
Arthur Arcand Cultivateur  
Admis.

A midi comme il y a plus de candidats à la  
mairie et aussi plus des de candidats  
à la charge de conseillers par les rangs  
je déclare la votation <sup>qui doit être fait</sup> au bulletin secrets  
lundi le 17 janvier 1949 de huit heures du matin  
à six heures du soir donc je me suis rendu  
et lundi le 17 janvier 1949 et  
après avoir fait la votation au bulletin secrets et  
après six heures du soir nous avons comtes les  
notes de candidats et nous avons vu que  
M. Adelard Toupin <sup>commis</sup> est élu maire par un  
plus gros nombre de voies des électeurs  
et aussi M. Arthur Roy journalier élu conseiller  
et M. Rodolphe Dumais journalier ainsi que  
M. Adége Toupin menuisier et ce tous pour le  
prochain terme

J. L. Rocheleau

Président

et ses Tres.  
Adelard Toupin Marié

J. L. Rocheleau Sec. Tres.

Province de Québec  
Municipalité Ste marthe du cap de la  
Madeleine

je sous-signé, Adelord Taupin Commissaire  
ayant été élu maire de cette municipalité pour le prochain terme,  
cette municipalité fait serment sur les  
saints Evangiles que je remplirai bien fidèlement  
les devoirs de ma charge et ce au meilleur  
de mon jugement et de ma capacité  
Ainsi que Dieu me soit en aide

*Adelord Taupin Commissaire*  
Assermenté devant moi à Ste marthe du cap de la  
Madeleine le 18<sup>e</sup> jour du mois de Janvier 1949

J.-L. Rockleau  
Sec - Trés

Province de Québec  
Municipalité Ste marthe du cap de la  
Madeleine

Je sous-signé Rodolphe Dumas journalier  
ayant été élu conseiller de cette municipalité  
pour le prochain terme fait serment sur les  
saints Evangiles que je remplirai bien  
fidèlement les devoirs de ma charge.  
et ce au meilleur de mon jugement et de  
ma capacité Aussi que Dieu me soit en aide

Rodolphe Dumas journalier

Assermenté devant moi à Ste marthe du cap  
de la madeleine le 27<sup>e</sup> jour de  
Janvier 1949

J.-L. Rockleau Sec - Trés.

Province de Québec

2

municipalité Ste Marthe du cap de la madeleine

je sens signe Arthur Roy journalier

ayant été élu conseiller de cette municipalité  
~~pour le prochain terme~~ fait serment sur les saintes Evangiles que je  
remplirai bien fidèlement les devoirs de ma  
charge et ce au meilleur de mon jugement  
et de ma capacité

Ainsi que Dieu me soit en aide

Arthur Roy journalier

devant moi

Assermenté à Ste marthe du cap de la  
Madeleine le 27 ième jour de janvier 1949

J. L. Rochefort

Sec. Trés.

Province de Québec

municipalité Ste marthe du cap de la madeleine

je sens signe Aldege Tanguy menuisier ~~de cette~~  
~~ayant été nommé conseiller à de cette municipalité~~  
~~pour le prochain terme~~ fait  
serment sur les saintes Evangiles que je remplirai  
bien fidèlement les devoirs de ma charge et ce  
au meilleur de mon jugement et de ma  
capacité

Ainsi que Dieu me soit en aide

Aldege Tanguy

Assermenté devant moi à Sainte Marthe du cap de la  
Madeleine le 3 ième jour de Février 1949

J. L. Rochefort Sec. Trés.

Province de Québec  
Municipalité Sainte-Marthe du cap de la  
Madeleine  
Assemblée générale du conseil municipal de  
Ste-Marthe du cap de la madeleine tenue  
mardi le 1 Février 1949 au lieu et heure  
ordinaire des assemblées du conseil à l'âge <sup>sont</sup> ~~sont~~  
présents M. le maire Adelard Tampin et  
M. M. les conseillers Arthur Villeneuve  
Stéphane Tampin Arthur Roy  
formant quorum sous la présence du  
maire

Le procès verbal des dernières assemblées  
est lu et approuvé

Proposé par le conseiller Arthur Villeneuve  
et Russel ~~secondé par le conseiller Arthur Roy~~  
que les comptes suivant soient payés  
Joseph Leblanc pour marchandises  
d'épicerie Décembre 15.62 + 6.87 = 22.39  
~~janvier~~ ~~9.70~~  
32.09

Janvier 1949 janvier 8.33 = 11.48 = 10.66 ~~10.44~~  
9.72 = 7.98 = 3.90 4

Romes Montplaisir pour avoir fourni du  
lait à Amande Deshaies Décembre et Janvier 10.06  
Julien Rochelin ~~Janvier~~ pour  
avoir fourni de la viande à Amande  
Deshaies Dec + Janvier 18.60 4

Jean Vaillancourt pour avoir  
agis comme sec. des élections 4.00  
P.V. Ayotte pour compte de Beniley 18.26  
P.V. Ayotte pour bouteille de vites 16.53 4  
P.V. Ayotte pour 1 Registre pour vites  
et joints de Clunes ect 6.00 2  
adopte

Proposé par le conseiller Arthur Roy que

secondé par le conseiller Arthur Vaillancourt  
le maire soit autorisé à avec deux  
conseillers à présenter "Armand Fishayes  
pour des traitements à l'assistance publique  
publique et que le jugement soit  
rendu par le juge Adolphe  
proposé par le conseiller Arthur Vaillancourt  
~~et secondé par le conseiller Arthur Roy~~  
~~que les comptes du consul du comté~~

refartition du 14 Janvier 1949 75.52  
unité sanitaire 1948 : 49 69.57 = 143.19  
Assistance publique accompte \$ 74.52  
Ahenie

### Adopté

Proposé par le conseiller Arthur Vaillancourt  
secondé par le conseiller ~~elles~~ <sup>Arthur Roy</sup> Tempin  
que une demande soit faite au ministère  
de l'Agriculture de Québec de nous  
accorder l'usage d'un boulloyer et  
d'une nivelle pour drainage des terres  
et que cette présente résolution soit  
présentée au député du comté de Champlain  
monsieur Maurice Bellensore adopté

Proposé par le conseiller  
Arthur Vaillancourt que vu que le  
conseiller ~~elles~~ Tempin a été plus que trois  
mois sans assister aux assemblées du conseil  
qu'il soit nommé de nouveau pour  
finir son terme

secondé par Arthur Roy conseiller adopté  
Proposé par le conseiller Arthur Vaillancourt  
que le maire Adolphe Tempin ~~et le~~ secrétaire trésorier

J. L. Rocheleau soit autorisé à signer les  
chèques pour la municipalité  
Ste-Marthe au cas de la madeline de la  
Banque Canadienne Nationale adopté  
Le conseiller Arthur Roy secondé cette  
proposition adopté

Proposé par le conseiller Arthur Vallouillet  
Secondé par le conseiller Arthur Roy  
Que les dépenses <sup>de voyage</sup> soit payé pour le cas de  
M. Armand Deshais adopté  
Proposé par le conseiller Arthur Roy  
Secondé par le conseiller ~~Gilles Toupin~~<sup>Arthur Roy</sup> que le  
compte de l'avocat Sacoursiers pour information  
soit payé - 5-00 adopté

Province de Québec  
Municipalité île Marthe du cap de la Madeleine

Je suis signé Gilles Toupin ayant été élu conseiller  
de nouveau pour faire sonterme fait serment sur  
les saintes Evangiles que je remplirai bien fidèlement les  
devoirs de ma charge et ce au meilleur de mon  
jugement et de ma capacité

Ainsi que Dieu me soit en aide

Gilles Toupin

Assermenté devant moi à île Marthe du cap de la  
Madeleine et 2 rive pour le mois de mars 1949

1 Témoin

J. le Rochefort

je Tres

— — — — —  
le 12 mars 1949  
J. le Rochefort Sec. Tres.

Province de Québec  
 Municipalité île d'Yvoire île au Cap de la  
 Madeleine  
 Assemblée spéciale du conseil municipal de  
 l'île d'Yvoire du cap de la madeleine tenue  
 le 7 mars 1949 au lieu et heure ord.  
 Ordinaire des assemblées du conseil à l'ignal  
 sont présent M. le maire Adelard Tousignant  
 et M. M. les conseillers Arthur Roy,  
 Rodolphe Dumais, Faoul Beaucier, Adèle Tousignant  
 formant quorum sans la présence du maire  
 Le procès verbal de la dernière <sup>assemblée</sup> est lu  
 et approuvé

Gilles Tousignant arrive une minute après l'assieture

De l'assemblée et prend son siège  
 à droite Arthur Tousignant  
 rappelle par le conseiller Rodolphe Dumais  
 secondé par Arthur Roy  
 que les comptes suivants soient payés  
 Joseph Séguin  
 Armand Deshaies pour munition par le  
 Joseph Séguin et Armand Deshaies  
 pour facture du 3 février 6.99 U

11 février

10.77 U

10 février

8.44 U

25 février

6.95 = 33.15 U

Romes monttaine four du lait

mois de février 98 pinte a 16 1/2 FF 4.62 U

Gilbert Bourbeau four du pain

mois de février fourni et

ferier.

20.24 U

Jacien Rochelan four de la

Grande som Armand Deshaies

Mois de février au 4 mars 10.30 CP

le conseiller Arthur Vallancourt

une 15 minutes après l'assieture de

l'assemblée et prend son siège

Alfred Briers pour Balisage de la route  
St Malo pour l'année 1948-1949 FF 700 payé ✓  
Laurant Areand pour avoir agis comme  
Greffier d'élection 11 heures à 50 de l'heure 550

adopté

Le conseiller Félix Haupin assaye  
Propose par le conseiller  
seconde par le

Pour répondre faire amitié à la résolution  
de la commission scolaire et du Syndicat de  
l'U.C.L. demandant aux membres du conseil  
municipal à solliciter un octroi substantiel pour  
la construction d'une salle municipale  
répondant à un besoin urgent pour celle  
municipalité En conséquence il est proposé  
par le conseiller Félix Haupin qu'une demande  
d'octroi substantiel soit faite au Gouvernement  
de cette Province par l'entremise du député du  
comté de Chambly M. Maurice Bellemare  
Le conseiller Rodolphe Léonard seconde  
cette proposition adopté unanimement  
Le conseiller Arthur Villeneuve  
proposa qu'une demande des conditions à la  
St Maurice Transport pour faire continuer  
leurs voitures jusqu'à la Cimothèque  
St Madeleine Le conseiller  
Edouard Haupin seconde cette proposition  
adopté unanimement  
mars

J. E. Ford Joseph Massé  
J. le Rochefort Sec. Joris.

Province de Québec

Municipalité Ste-Madeleine au cap de la Madeleine  
assemblée du conseil municipal de Ste

Ste Marthe au cap de la Madeleine  
tenu mardi le 5 avril 1949 au lieu et heure  
ordinaire des assemblées du conseil, à l'quelle sont  
présent M. le maire Adolphe Tufin et M. M. les  
conseillers Alége Tufin Raoul Beaumier  
Rodolphe Dumas Arthur Roy. Gilles Tufin  
formant quorum dans la présence du maire  
les procès verbal des deux dernières assemblées ~~sont~~  
ont été lus et approuvés.

Proposé par le conseiller Rodolphe Dumas  
Seconde par le conseiller Arthur Roy  
~~et rendu que les comptes suivants soient payés~~  
Libert Bourbeau pour du pain 11.66 francs  
Julien Rochulian pour de la viande 9.00  
Joseph Leblanc pour nourritures  
de Armand Pichayes

4 mars	7.77
11 "	7.38
19 "	<u>6.87 # 32.02</u>

Partumé Beaumier pour audition  
de Comptes 5.000 francs  
et aussi demandé à la commission municipale  
de Québec de l'autorisation de emprunter  
l'emprunt de 57.00.00 pour être pris adopté

Proposé par le conseiller Alége Tufin  
Seconde par le conseiller Raoul Beaumier  
et résolu ~~que~~ unanimement que  
la requête des citoyens de Ste-Marthe du cap de la  
Madeleine appuie la demande de la ville du

Cap à relativement en rapport de la  
continuation du service d'autobus de la  
Sainte-Maurice à transfert au hameau du cap  
c'est à-dire au Parc St-Maurice adopté

Proposé par le conseiller Rodolphe Dumas  
Seconde par le conseiller Arthur Roy

Une demande soit faite au Gouvernement  
de cette Province pour l'amélioration du ray  
St Martin ainsi que les routes conduisant à la

sousse Champlain soit en terrassement ou en  
gravage Adopté unanimement

Proposé par le conseiller Aldege Tarpin  
secondé par le conseiller Raoul Beamer  
Et résolu que une demande soit faite  
au Gouvernement de la Province de Québec par  
l'intermédiaire du député du comté de Champlain  
Maurice Bellemare de faire installer  
des pavois dans le chemins du Gouvernement  
à partir du parish St-Maurice à aller chez  
Paul Létourneau (l'eau a été vendue est)  
Considérant que c'est une nuisance publique  
Adopté

Proposé par le conseiller Rodolphe Dumais  
secondé par le conseiller Arthur Roy  
Et résolu que un mariage soit fait pour la salle  
publique c'est-à-dire dans le plancher  
muni le poêle le tuyau est adopté

~~Province de Québec~~  
~~municipalité Ste-Marthe du sap de la Madeleine~~  
~~Je suis signé Emile Vaillancourt serment que~~  
~~je suis élu au~~  
~~le compte de Thomas Tarpin de (300 piéces)~~  
~~entretenir de la route Red Rock et accepté le~~  
~~7 Decembre 1948 est vrai et que j'en suis tenu à dire~~  
Emile Vaillancourt  
Assument devant moi le 8 avril 1949  
J. L. Rochefort Sec. Trés.

J. L. Rochefort Sec. Trés.  
Province de Québec  
municipalité Ste-Marthe du sap de la  
Madeleine  
Assemblée générale du conseil municipal  
de Ste-Marthe du sap de la madeleine

tenue le 3 mai 1949 au lieu et heure ordinaire  
des assemblées à laquelle sont présent M. le maire  
Adelord Tompin et M. M. les conseillers  
Raoul Beaurier Arthur Villeneuve &  
Rudolphe Dumais Arthur Roy formant quorum en la  
présence du Maire

Le procès verbal de la dernière assemblée est lu et  
approuvé. Gilles Tompin arrive cinq minutes après l'ouverture  
de l'assemblée et prend son siège.

Proposé par le conseiller Arthur Villeneuve que les comptes  
Romee Montfasson et <sup>sont tout payés</sup>  
Raoul Beaurier pour avoir fourni du lait à M.  
Armand Deshayes ~~# 512 12.50~~

Oril Roy pour entretien de la route d'hiver effectuée  
des grands-prairies 1948-1949 12.50 francs

Donald Briere pour entretien d'hiver du chemin  
du coteau <sup>en 1949</sup> 30.00 francs

Maurice Beaudette pour ouvrage comme constable  
à l'élection de conseillers ~~# 556 0~~

J. L. Rocheleau comme pendent d'élection  
de conseiller du maire et des conseillers 1949  
en Janvier 1949 de la nomination le 12 paroisse  
au 18 ~~Janvier 1949~~ pour les élections défense ~~10~~

nomination 4.00

2 voyages à trois heures dans ce 3.00

pour la forme d'élection

La notation

6.00

CH

~~admission municipale pour 3 coteaux 13.00~~ 12.50 francs

Madame Talbot pour le ménage de la famille 13 heures à 50 francs

de la famille 13 heures à 50 francs

Le conseiller Raoul Beaurier

secondé cette proposition adopté

Prisé par le conseiller Arthur Villeneuve

secondé par le conseiller Raoul Beaurier

Et résolu que le

compte du docteur J. R. Tessier pour la  
medaille de Armand Deshayes ~~# 3.00~~ adopté

sont payé adopté

Proposé par le conseiller Rodolphe Dumas

Secrétaire par le conseiller Arthur Roy

Et résolu que

l'inspecteur de voirie de Red Mill <sup>sonat Roy</sup> soit autorisé à acheter les matériaux pour construire le ~~renouvellement~~ <sup>renouvellement</sup> de la clôture de la route conduisant à Red Mill

d'une distance environ de 3 arpents du pont

c'est-à-dire du pont à la clôture de Tommy Bradley <sup>adopté</sup>

Proposé par le conseiller Gilles Hampin

Secrétaire par le conseiller Rodolphe Dumas

Et résolu que

l'inspecteur de voirie Anselme Savoie soit autorisé à voir à l'entretien de la clôture de la route du fleuve adopté

Proposé par le conseiller Arthur Roy

Secrétaire par le conseiller Raoul Beaumier

Et résolu que

les tonnages causé par la tempête (dans le chemin du deuxième rang c'est-à-dire le rang St Malo) <sup>matiérale</sup> pour dommage soit arranger par ~~lequel~~ et demande au nivellage que le maire est autorisé à faire niveler le chemin adopté

Proposé par

Province de Québec

Municipalité Ste-Marthe du cap de la madeline

Je sous-signé sonat Roy inspecteur de voirie fait

serment sur les Sté Evangiles que les comptes présentés et signé par moi sont vraies et St éfaits

sonat Roy

Assermenté devant moi à Ste-Marthe du cap de la madeline le 3 mai 1949

J.-L. Rochefort

sec.

Tres.

## Province de Québec

Municipalité Ste-Marthe du cap de la madeline  
 Assemblée générale du conseil municipal de Ste-Marthe du  
 Cap de la Madeline tenue mardi le 29 juillet  
 1942 au lieu et heure ordinaire des assemblées  
 d'assemblées ~~du mois~~ à l'quel sont présent M. le  
 maire Adelard Tanguay et M. M. les conseillers  
 Alphonse Tanguay & Rodolphe Dumais.  
 Arthur Roy formant déorum sous la présence  
 du maire.

Le procès verbal de la dernière est lu et  
 approuvé.

Le conseiller Raoul Beaumier arrache deux minutes  
 après l'ouverture de l'assemblée et prend son

Apprend mon siège  
 et ainsi le conseiller Gilles Tanguay arrache quinze minutes après  
Proposez par le conseiller l'ouverture de l'assemblée et prend son siège  
Secondé par le conseiller  
Et résolu

proposé par le conseiller Arthur Roy

Secondé par le conseiller Rodolphe Dumais

Et résolu que les comptes suivants soient payés

Emile Vallancourt pour l'avocat fait de la réparation  
 de la clôture de la route du fleuve

1 homme et un cheval

3 1/2 dr emerage à 90 3 10

fourniture de broches 2.00

et crampes

6 fragnets à 25 Chagné 1.50 = 6.60

Orl Roy pour la clôture de la route Red Mill

20 fragnets à .25 5.00

1 rouleau de broche

15.00

2 lbs crampes

24 = 20.40 payé

Camille Dumais

pour ouvrage à la clôture de la

route Red Mill 16 a 60 cents 9.60

Gilles Toupin . voyage a Red Mill fourchement du coté au avec le maire et les conseillers de Red Mill sur une plante de l'inspecteur en rapport au chemin brisé par le chef d'assassin de la défense nationale # 200 adopté  
Proposé par le conseiller Rodolphe Pumas  
Secondé par le conseiller Gilles Toupin

Et résolu que

l'inspecteur de voie Emile Vallancourt soit autorisé à acheter des matériaux telle Broche crampes piquets ect pour <sup>réparer</sup> la clôture de la route St Malo pour en partir de la phare du Gouvernement a aller au chemin route nationale au meilleur <sup>manière</sup> possible adopté

Proposé par le conseiller Adèle Toupin  
Secondé par le conseiller Paul Beaumier

Et résolu que

Une demande de notre conseil municipal soit faite pour que les tous les effets fait par expès du Canadien Pacifique soit livré au cap de la madeline. C'est à-dire a la gare du Cap de la Madeline. Madeline adopté

Proposé par le conseiller Gilles Toupin  
Secondé par le conseiller Rodolphe Pumas

Et résolu que

la résolution passe pour assentiment des inspecteurs soit <sup>mais</sup> amie et que les travailleurs soit assumenter fait <sup>et devant de les fabres</sup> après avoir fait l'enrobage fait <sup>et devant de les fabres</sup> il ne sont pas surveiller adopté

*Adolphe Toupin*  
J. Le Richelain Sec. Trés.

Province de Québec

Municipalité Ste-Marthe du cap de la madeleine

assemblée générale du conseil municipal de  
Ste-Marthe du cap de la madeleine tenue jeudi  
soir le 30 juillet 1949 au lieu et heure ordinaire  
des assemblées à laquelle sont présent M. le maire  
Adelard Toupin et M. M. les conseillers  
Aldege Toupin Raoul Beannier Rodolphe Dumas  
Arthur Roy

Formant quorum sous la présence du maire  
Le procès verbal de la dernière assemblée est lu  
et approuvé

Proposé par le conseiller Arthur Roy que  
Seconde ~~que~~ le conseiller Rodolphe Dumas  
Et résolu que

Lorancien Dumas 19 ans admise à la clinique  
Roy Rousseau que le requérant Lorancien Dumas des  
l'épicerie de l'enfant se dis incapable de payer les  
frais d'hospitalisation, la municipalité n'ayant  
d'objection à son hospitalisation dès que le  
requérant trouvera devant le juge qu'il est  
incapable de payer les frais d'hospitalisation  
Adopté

Adelard Toupin  
maire

J. L. Rocheleau  
secrétaire

Province de Québec  
municipalité Ste-Marthe du cap de la madeleine  
assemblée générale du conseil municipal de Ste-Marthe  
du cap de la madeleine tenue lundi le 18  
juillet 1949 au lieu et heure ordinaire des assem-  
blées du conseil apposé de l'entretien du chemin  
radon St-Malo qui a été brisé par la défense  
nationale à laquelle sont présent M. le maire  
Adelard Toupin et M. M. les conseillers  
Arthur Vallanceau Aldege Toupin  
Raoul Beannier Arthur Roy et Rodolphe Dumas  
formant quorum sous la présence du maire

Le procès-verbal de la dernière assemblée est lu et approuvé.

Le conseiller Lilles Toupin arrive cinq minutes après l'ouverture de l'assemblée et prend son siège.

Proposé par le conseiller Arthur Vallancourt  
Secondé par le conseiller Raoul Beannier  
Et résolu unanimement que

L'inspecteur (Donat Roy) est autorisé à notifier les propriétaires du chemin du cordon du rang St-Malo pour arranger leur chemin qui a été brisé par la défense nationale et de leur donner quatre jours si nécessaire aux propriétaires du chemin de arranger leurs chemin et si non fait il fasse faire au moins un effort pour faire arranger à leur frais adopté unanimement.

Proposé par le conseiller Rudolphe Lemas  
Secondé par le conseiller Lilles Toupin que les comptes suivants soient payés

Anselme Bourgault pour entretien du chemin route d'hiver 1948-1949 \$ 3,00 adopté

Proposé par le conseiller Raoul Beannier  
Secondé par le conseiller Arthur Roy  
Et résolu unanimement que

Arthur Beannier est autorisé à collecter la licence des chiens pour l'année 1949 et une amende de 1,50 pour les chiens et une partie 6,00 pour les deux femelles adopté.

Rudolphe Lemas  
J.-B. Rochefort, Secrétaire

Province de Québec  
Municipalité Ste-Marthe du cap de la Madeleine  
assemblée du conseil municipal de Ste  
Marthe du cap de la madeleine tenue  
mardi le 3 août 1949 au lieu et heure  
ordinaire des assemblées du conseil à l'heure dont

Mr le maire Adelard Toupin et M. les conseillers Arthur Vaillancourt Raoul Beaumier Rodolphe Dumais formant quorum sous la présence du maire le procès verbal de la dernière assemblée est lu et approuvé

Proposé par le conseiller Rodolphe Dumais  
Secondé par le conseiller Arthur Vaillancourt

Et résolu que les comptes suivants soient faits  
Emile Vaillancourt <sup>impôt sur le revenu</sup> le rouleau de broches à 75.00

9.00

28 heures de travail à 60

16.80

25 lbs de crampes à 15 cts la livre

3.00

fourniture de broche ronde et ferche  
et ce pour la route St-Malo

1.00

# 116.80

François Lavoie au four réparation de  
la clôture ouvrage 30 hrs à 60

18.00

Compte Grise Pour entretien du rond St-Malo

.60

Romeo Turcotte 1 heure à 60

.60

Touringue Montfleur 11 heures ~~avec~~ 1 homme et 1 cheval  
à 1.00 et un homme à 60

11.00

6.60

# 17.60

Suzier Turcotte 4 heures 1 homme et un  
cheval à 1.00 et un homme à 60

4.00

et un homme à 60

2.40

# 6.40

St-Léon 4 heures 1 homme et un cheval  
à 1.00

4.00

1 homme à 60

= 3.00 payé 2.40 # 6.40

adopté

Proposé par le conseiller Raoul Beaumier

Secondé par

Proposé par le conseiller Rodolphe Dumais  
et secondé par le conseiller Raoul Beaumier  
Et résolu que

Le compte de Jean Vaillancourt et Henri Gray  
1170 Royal Trois Rivières soit en réponse que le ~~chemin~~  
~~est~~ est un chemin de fond et appartient au  
propriétaire ~~car nous ne savons à quelle propriété~~ adopté  
Proposé par le ~~conseiller~~ Rodolphe Dumais que son avis de  
motif soit donné ~~que un profit d'agréement~~ pour la fermeture des restaurants  
dans notre municipalité pour pas plus tard que

minut à tous les jours de la semaine suivante  
pour être approuvé au sujet à une séance ~~subsequente~~  
adopté *Adelord Taupin*

Le Rocherbonneuse, le 1<sup>er</sup> octobre 1949  
Province du Québec

Municipalité Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

Assemblée plénièrement de tous du conseil  
municipal de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine tenue  
mardi le 6 septembre 1949 au lieu et heure ordinaire  
des assemblées du conseil à l'égale sont présent  
M. le maire Adelord Taupin et M<sup>me</sup> les conseillers  
Arthur Vaillancourt Rodolphe Dumais Arthur Roy  
Aldege Taupin Paul Beaumier formant quorum  
sans la présence du maire

Le procès verbal de la dernière assemblée est  
lu et approuvé.

Proposé par le conseiller Arthur Vaillancourt  
seconde par conseiller Aldege Taupin

que les comptes suivant soient payés  
Oscar Montplaisir 30 heures à 60cts 18.00  
Henri Roy pour avoir resté pris dans le rang  
St-Mala sur le chemin de Domingue Montplaisir  
et payer par ce dernier ~~19.00~~

et aussi Jean Vaillancourt pour avoir resté  
pris aussi ~~à~~ dans le rang St. Mala  
dans le chemin de Domingue Montplaisir ~~15.00~~  
~~et payer par ce dernier~~  
l'assumption des Sœurs Minettes 3525 me sans doute

Pour la petite fille de madame Paul ~~Des~~  
Aldege Paul Des pour depuis le 1<sup>er</sup> septembre  
au 30 juillet 1949 c'est-à-dire dix mois ~~100.00~~  
adopte ++

Proposé par le conseiller Aldege Taupin  
seconde par le conseiller Rodolphe Dumais  
Et résolu unaniment que notre  
le conseil s'oppose à ce que

Le conseiller  
l'assumption  
de la petite fille de madame Paul Des  
et aussi Jean Vaillancourt pour avoir resté  
pris aussi dans le rang St. Mala  
dans le chemin de Domingue Montplaisir  
et payer par ce dernier  
l'assumption des Sœurs Minettes 3525 me sans doute

la demande de la cité du cap de la  
Madeleine à l'autorisation d'organiser un  
défotoir dans la municipalité

Sté marthe du cap de la madeleine adopte  
Proposé par le Arthur Vallancourt que  
un avis de motion soit donné pour qu'il  
soit ~~donné~~ une présente au réglement pour l'imposition  
des taxes municipale pour l'année 1950 adopté

Proposé par le conseiller Arthur Vallancourt  
secondé par le conseiller Arthur Roy

Et résolu que le ~~bénéfice~~ <sup>à l'entretien</sup> Enseigne bousteau  
~~le montant~~ soit payé 3182 \$ payé et  
soit payé pour dommage des chiens causé à  
Enseigne pour ses danlets adopté

Proposé par le conseiller Arthur Roy  
secondé par le conseiller Arthur Vallancourt

Et résolu que

Albert Beaumier soit nommé juge de paix <sup>ses honoraires à la charge</sup>  
~~de la municipalité~~ ~~qui sont offerts par les~~  
~~personnes intéressées en défaut~~ adopté

Proposé par le conseiller Adèle Toupin  
secondé par le conseiller Raoul Beaumier

Ébrisables offre une demande soit faite à monsieur  
ingénieur pour établir des plans, déjà demandé à m. Maurice Belliveau  
député de Champlain a faire au chz Paré & Ménard a aller  
à aller chez Paul Létourneau, Considérant que à cette  
endroit est une nuisance publique adopté

### Province du Québec

Municipalité Sté marthe du cap de la madeleine  
je sens-signé Albert Beaumier ayant été  
nommé juge de paix de cette municipalité  
pour jusqu'à nouvelle ordre  
fort cérémonie sur les Sté Evangiles que je  
remplirai bien fidèlement les tâches de ma  
charge et ce au meilleur de mon pouvoir  
et ma capacité

Ainsi que Dieu me soit en aide

### Albert Beaumier

Assermenter devant moi à Ste marthe du cap de la madeleine ce numero jour de septembre 1949

ile. Rochelan.

Rec. pris

~~Ste. Marthe du cap de la madeleine~~

(Province de Quebec) Ile. Rochelan le tres  
municipalite Ste. Marthe du cap de la madeleine  
assemblée municipale du conseil municipal de  
Ste marthe du cap de la madeleine tenue le 4  
octobre 1949 au lieu et heure ordinaire des  
assemblées à l'ague sont présents M le maire  
Adelard Toupin et M. M. les conseillers  
Rodolphe Dumais Adége Toupin Arthur Vallancourt  
formant quorum sous la présence du maire  
Le procès verbal de la dernière assemblée est  
lu et approuvé

Proposé par le conseiller

Seconde par le conseiller

Le conseiller Gilles Toupin arrive après 25 minutes  
après l'ouverture de l'assemblée et prend son siège

Proposé par le conseiller Arthur Vallancourt  
Seconde par le conseiller Rodolphe Dumais

Et résolu unanimement que les  
comptes suivants

Albert Courteau pour 2 cordes de bois 5.00

Rodolphe Dumais pour voyage à Trois-Rivières  
au palais de justice pour assistance publique 5.00 payé

Adopté

Proposé par le conseiller Arthur Vallancourt

Seconde par le conseiller Rodolphe Dumais

Et résolu unanimement

Pour la régence des contribuables du comté de Tupper  
Demandant l'autorisation d'une demande dans les  
parties Est de Ste-Marthe

Considérant que ces travaux devraient être  
exécutés en vertu de loi d'aide pour  
drainage du Ministère de l'agriculture  
Proposé par G. L. Tupper. On a une demande  
soit faite immédiatement au ministère de  
l'Agriculture et que une copie doit  
être transmise au siège du comté de Champlain  
Maurice Bellemare pour avoir d'aide nécessaire  
du Gouvernement pour l'usage d'une pelle.

Micangue

Considérant que tous les propriétaires  
intéressés ont signé la régence unaniment  
Proposé par le conseiller Adolphe ~~Dumas~~<sup>et adopté</sup>  
Secrétaire ~~au conseiller Arthur Vaillancourt~~  
Et vu le manuscrit que le conseiller Arthur  
Vaillancourt a fait à l'amendement suivant  
C'est à dire 1700 soit diminuer sur le montant de l'évaluation  
de 7700 donc fait par les estimateurs dont  
le montant de l'évaluation reste de \$6000  
qui restera le montant de l'évaluation pour faire  
de J. B. Vaillancourt est en vigueur ~~et adopté~~

Proposé par le conseiller Adolphe Dumas  
Secrétaire par le conseiller Arthur Vaillancourt  
Et vu un amendement que la révision du rôle d'évaluation  
soit homologuée avec l'amendement suivant  
c'est à dire que le montant de 1700 soit diminuer  
sur le montant de l'évaluation de J. B. Vaillancourt fait par  
les estimateurs de 7700 donc il restera le montant  
de \$6000 qui restera en vigueur sur l'évaluation  
~~la révision de l'estimation de J. B. Vaillancourt~~  
Adopté unanimement

Delos Cooper M.A.  
of Bachelor Sciences

# Provinces de Québec

Municipalité Ste-Marthe du cap de la Madeleine

Assemblée spéciale du conseil municipal de  
Ste-Marthe du cap de la Madeleine tenue mardi  
le 8 novembre 1949 au lieu et heures  
ordinaire de sessions du conseil à l'quel sont  
présent par le maire Adelard Turpin et son  
les conseillers Arthur Roy Paul Beaumier et  
Arthur Vaillancourt formant quorum sans la présence du  
maire. Le procès verbal de la dernière assemblée est lu  
et approuvé.

Proposé par le conseiller Arthur Vaillancourt  
Secondé par le conseiller Paul Beaumier  
Et résolu que le maire est autorisé à  
faire entretenir les routes du coteau c'est à dire  
les routes 3<sup>me</sup> et 4<sup>me</sup> au meilleure marché  
possible et à l'heure que les inspecteurs de  
voie de chaque un fait leur arrondissement les  
les faire entretenir bâti à l'heure au  
dites à dites 50 cents meilleure marche possible  
adopté

Proposé par le conseiller Arthur Vaillancourt  
Nous accusons réception à la demande du Bell-  
Telephone pour la secrétaire demandant l'augmentation  
des taux

En conséquence il est proposé par le conseiller  
Arthur Vaillancourt

Et secondé par le conseiller Arthur Vaillancourt  
Et résolu unanimement

Dire le conseil s'objette à l'augmentation  
des taux du Bell Telephone en faire beaucoup à  
faire pour l'augmentation des Bell Telephone  
considérant que le service laisse beaucoup  
à désirer pour l'augmentation des taux adopté  
considérant que le service laisse beaucoup

Proposé par le conseiller Arthur Vallancourt  
secondé par le conseiller Arthur Roy  
Et résolu faire les comptes suivant  
soient payés

Félix Dumais pour avoir vendu des tapis 5.00 1.25  
Donald Roy pour visite en chemin St Martin  
jusqu'aux limites de St Maurice 2.00  
Roger Roy pour avoir fait des affiches  
deux fois 2.00  
Roger Roy pour avoir été arrangé le pont  
2 heures 1.00 en madrier à 50¢ 1.50 = 2.50  
adopte J. Bégin-Brière 20 heures à  
50 pour réparage du fond et de la route 10.00  
Adelard Roy pour aménagement au pont  
et la route des grandes Prairies 23 heures 50 11.50  
26 heures pour un cheval à 15¢  
adopte 3.00 = 14.50

Adelard Toupin maire  
J. L. Piché Sec. & trés

Province de Québec  
Municipalité Ste-Madeleine du cap  
assemblée générale du conseil municipal de Ste-Madeleine du cap  
Madeline tenue lundi le 19 décembre 1949 au lieu et  
heure ordinaire des assemblées du conseil à l'âge dont  
président M. Le maire Adelard Toupin et M. M. les  
conseillers Adèle Toupin Arthur Roy Rodolphe Dumais  
Arthur Vallancourt formant quorum sous la  
présence du maire

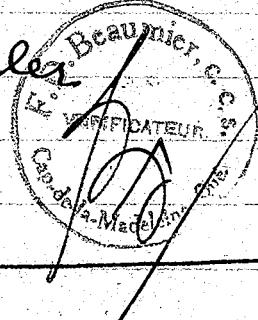
Le procès verbal de la dernière assemblée est lu et  
approuvé

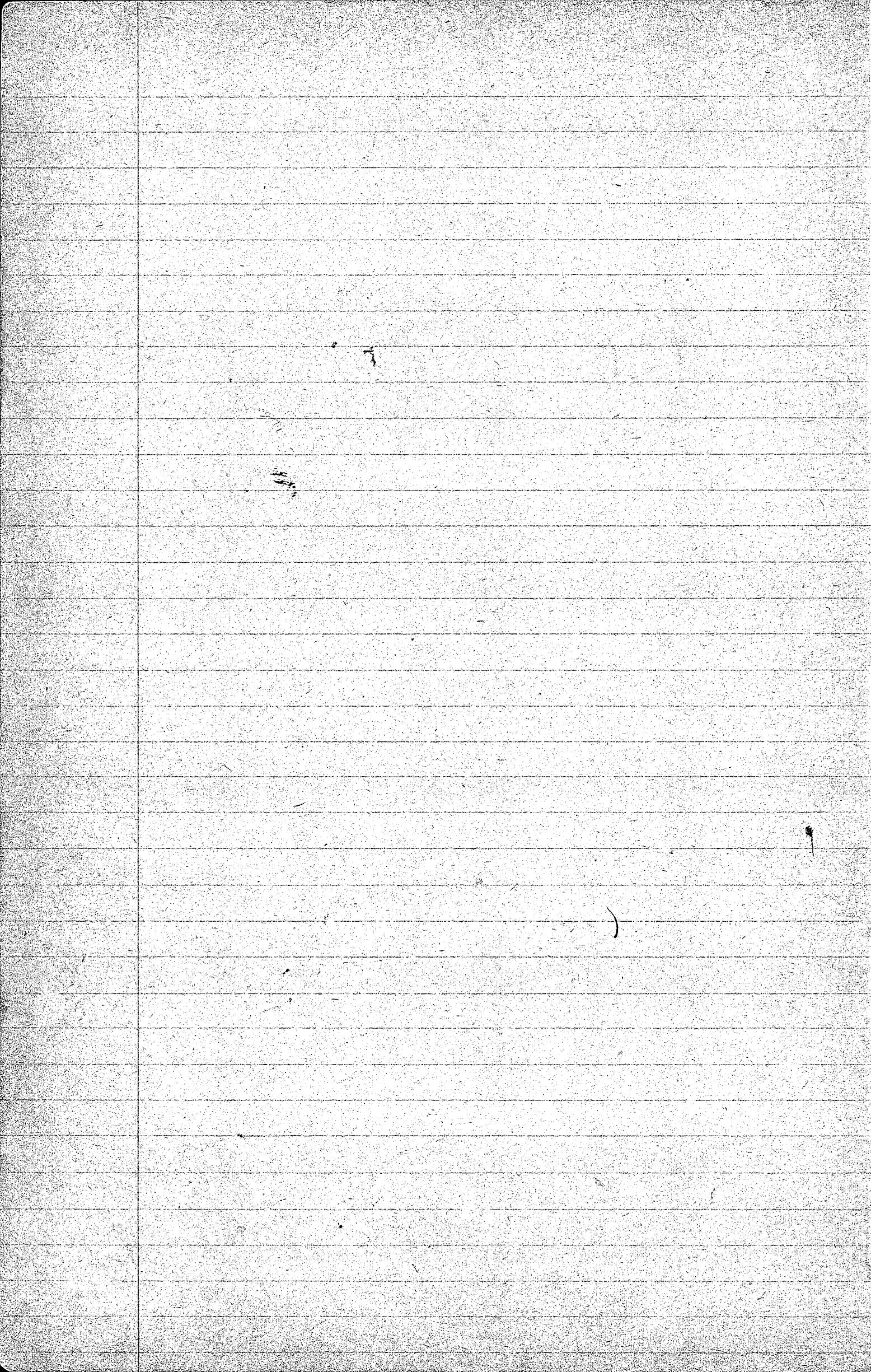
Proposé par le conseiller Arthur Vallancourt  
et secondé par le conseiller Adèle Toupin

Et résolu unanimement

que les comptes suivants soient payés

Arcade Toupin estimateur	22.50 n
Hannudas Lachine estimateur	22.50 n
Jean-Marie Fecteau estimateur	22.50 n
J. Le Piché le greffier	20.00 n
Auto de Jean-Marie Fecteau adopté	22.50 n
Proposé par le conseiller	





Province de Québec.

Municipalité de Ste-Marthe du Baf.-de-la-Madeleine. —

Assemblée spéciale du Conseil Très  
lundi le 9 janvier 1950 au lieu + heure  
habituel.

Présents: Son honneur le maire Adelard Goupin  
messieurs Aldége Goupin Conseiller  
Raoul Beaumier ..  
Arthur Roy ..  
Rodolphe Dumais ..  
Hélles Goupin ..

Il est d'abord constaté que consécutif au procès  
verbal de l'assemblée que les actes d'assemblée ont été  
regulièrement envoyés à tous les conseillers, de  
même qu'à monsieur Vaillancourt et au conseiller  
proposé par le conseiller Arthur Roy et  
secondé par le conseiller Rodolphe Dumais et  
unaniment adopté que —

monsieur Jérôme  
Loranger, notaire soit secrétaire "Tresorier intéri  
maire pour la dite corporation."

: Proposé par monsieur Hélles Goupin,  
secondé par monsieur l'échevin Rodolphe  
Dumais et unaniment adopté que —

"Une  
résolution de sympathie soit adressée à la  
famille J. C. Rochefort"

: Proposé par monsieur l'échevin Arthur  
Roy, secondé par monsieur l'échevin Aldége  
Goupin (qui il dit proce) et adopté à  
l'unanimité —

"Qu'il soit fixé le mardi  
le dix janvier courant à 2 heures et 30  
de l'après midi à l'ouverture du coffre-fort  
de la municipalité, lequel est détenus

chez l'ex-secrétaire déicide, et qui eurent lieu  
en fait dressé en présence des personnes suivantes  
savoir a) monsieur le maire Adelard Soulier  
b) monsieur Emile Baril, commissaire d'école  
c) monsieur Fortunat Beaumier, auditeur  
d) monsieur Julien Rochefort  
e) De Jérôme Horanger, notaire, lequel redi-  
git a) gera le procès-verbal

Et l'assemblée est levée.

Adopté { Adelard Soulier maire  
..... - Jérôme Horanger, notaire, secr. tés

Province de Québec

Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine —

Assemblée d'électeurs municipaux de la  
municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-  
Madeleine tenue à la salle publique de la dite  
municipalité mercredi, le 11 janvier 1950  
pour la mise en nomination des trois conseillers  
municipaux. —

J.e. soussigné Jérôme Horanger,  
président d'élection pour la dite assemblée, me  
suis rendu à la dite salle publique à dix heures  
de l'avant-midi, ce onze janvier mil neuf cent  
cinquante. —

J.e certifie que j'ai mis en nomination  
les noms des personnes ci-dessous par recit des  
deux électeurs présents conformément aux ar-  
ticles 258 et s. C.M. du Québec:

Proposé par Emile Baril, cultivateur,  
et secondé par Adolphe Demers journaliste,  
que monsieur ARTHUR VAILLANT COURT  
cultivateur de la dite municipalité soit mis  
en nomination comme conseiller pour  
le prochain terme —

/SIGNE/ Emile Barel.

Adolphe Demas.

/ACCEPTE/ Jerome Laenger. pris. d'élection

Proposé par Arcade Languir, cultivateur  
secondé par Arthur Béland, cultivateur, que monsieur  
ZOTIQUE VAILLANCOURT, cultivateur de la dite  
municipalité soit mis en nomination comme conseiller  
pour le prochain terme.

/SIGNE/ Arcade Languir.

Arthur Béland.

/ACCEPTE/ Jerome Laenger, pris. d'élection.

Proposé par Pascal Beaumier, cultivateur  
secondé par Emile Hamel, commerçant, que  
monsieur ALPHONSE LABAGE, contre-maître,  
de la dite municipalité soit mis en nomination  
comme conseiller pour le prochain terme.

/SIGNE/ Pascal Beaumier

Emile Hamel

/ACCEPTE/ Jerome Laenger. pris. d'élection

Et, comme il n'y avait pas eu d'autres  
mises en nomination à midi, j'ai déclaré confor-  
mément à l'article 261 C.M. de l'île, élus  
conseillers municipaux ~~par~~ par acclamation pour  
le terme de deux ans à compter des présentes, messieurs  
Arthur Vaillancourt, Gotthierry Vaillancourt et Alphonse  
Layacé, seuls candidats mis en nomination. —

Et j'ai signé au nom de la municipalité de Ste  
Marthe du Cap-de-la-Madeleine ce vingt-sept  
de Janvier mil neuf cent cinquante.

Jérôme Laenger, président

Le - contre est l'entrée de la prestation du  
serment d'office des trois conseillers municipa-  
liers régulièrement élus:

(1)

Cap - de - la - Madeline, le 28 juillet 1953  
Je, sousigne Gotijee Vallancourt, cultivateur  
de Ste - Martine du Cap - de - la - Madeline, conseil-  
ler municipal pour ladite municipalité  
déclare sous serment que je remplirai au  
meilleur de ma connaissance, sans partialité  
ni favorit et toujours selon l'intérêt de la  
municipalité la fonction de conseiller munici-  
pal dont je suis investi.

Assentement devant moi au Cap - de - la - Madeline, ce vingt -  
sept juillet mil neuf cent  
cinqante.

Gotijee Vallancourt

Yerom Lauger, notaire

(2)

Je, Alphonse Lagacé, cultivateur, domicilié  
à Ste - Martine du Cap - de - la - Madeline, jure  
solemnement que je remplirai avec honnêteté  
et fidélité les devoirs de cette charge, au  
meilleur de mon jugement et de ma capacité.  
Ainsi que Dieu me voit en tels.

Alphonse Lagacé

Assentement devant moi au  
Cap - de - la - Madeline, ce huitième  
juillet de l'an mil neuf cent  
cinqante.

Abelard Faupis, notaire

(3)

Canada  
Province de Québec  
District des Trois-Rivières

Je sousigne Arthur  
Vallancourt, cultivateur de la municipalité de

Ste-Marguerite du Cap-d'Ile-Madeleine, et en assur  
mardi sur les Saintes Escriptures, dites et dites :

"Ayant ici devant moi le conseiller municipal  
de Ste-Marguerite du Cap-d'Ile-Madeleine, le  
vingt (20) janvier dernier (1850) je fais serment  
de remplir mon devoir comme tel au mieux  
de mes connaissances et d'expérence.

Mais pas plus que soit en lieu,  
Arthur Vaillancourt.

Assentement devant moi sur la Côte  
du Cap-d'Ile-Madeleine, ce dix-neuf  
janvier mil neuf cent cinquante  
Paul Boncher.

PAUL BONCHER N.P. & C.C.S.

District des Trois-Rivières.

Vrais copies des serments  
d'officier déposés dans les archives de la corporation.  
Jérôme Franger, sec. Trés.-

Province de Québec

Municipalité de Ste-Marguerite du Cap-de-la-Madeleine.

Assemblée spéciale du conseil tenu  
mercredi le huit février mil neuf cent cinquante  
au lieu & heure habituels.

Présents: Son honneur le Maire Adolphe Lepage -

Messieurs Arthur Roy Conseiller

Rodolphe Demers "

Edouard Lagacé "

Boniface Vaillancourt ..

Sur constatation que Monsieur Arthur  
Vaillancourt, nommé par le conseiller municipa  
l, n'a pas moins pris son serment  
d'officier, les membres du conseil l'ont placé  
sur le champ, sans fixer à une date ulté  
rieure la dite séance.

Canada

Province de Québec

Municipalité de St-Mathieu-de-la-Madeleine

Assemblée spéciale du Conseil

Le mardi le vingt février mil neuf cent cinquante. Au lieu et place habituel

Présent: Son honneur Adelard Toupin — maire

Messieurs: Alphonse Lagacé le conseiller

Rodolphe Dumars

Arthur Roy

Arthur Vaillancourt

Gaspique Vaillancourt

Eldige Jampin

Il est d'abord constaté que la copie de ces procès verbaux de l'assemblée, que les avis de convocation ont été régulièrement expédiés à tous les membres du Conseil.

Il est d'abord donné lecture des le secrétaire des avis d'appelation à la position de secrétaire de la municipalité.

Proposé par: Rodolphe Dumars

Secondé par: Eldige Jampin

"Je tiens à nommer Gaspique Jampin, notaire, secrétaire de la dite corporation, soit à compter des présents, destitué de la position de secrétaire trésorier."

Pour: Rodolphe Dumars

Eldige Jampin

Alphonse Lagacé

Arthur Roy

Contre: Arthur Vaillancourt

Gaspique Vaillancourt

Le maire prend la parole, et donne sa démis-

dien comme maire de la municipalité pour la destitution non motivée des secrétaires compétent, et pour la non confiance répétée que lui manifeste les conseillers.

J<sup>e</sup> soussigné Adelard Faupin, maire de Sté - Marche du Cap-de-la-Madeleine, résilie à la charge de maire de la municipalité. Et j'ai signé à Sté - Marche du Cap-de-la-Madeleine, ce vingt trois mil neuf cent cinquante six 8.14 hours P.M.  
Adelard Faupin...

Les conseillers refusent d'accepter la démission, mais Monsieur Faupin persiste dans son attitude et quitte la table du Conseil.  
Puis Monsieur Arthur Vallancourt conseiller donne sa démission à son tour comme conseiller municipal :

J<sup>s</sup> soussigné Arthur Vallancourt cultivateur, conseiller de la municipalité de Sté - Marche du Cap de la Madeleine, réside par les présents à la charge de conseiller pour appuyer l'attitude du maire. Et j'ai signé au Cap-de-la-Madeleine ce vingt trois mil neuf cent cinquante six -

Arthur Vallancourt  
Aucune objection ne fut alors faite contre cette démission, qui se trouve "ipso facto" acceptée.

Puis monsieur le maire et les deux conseillers Vallancourt quittent la salle des délibérations alors que les conseillers Rodolphe Damas, Elzéar Laperrière, Alphonse Légaré et Arthur Roy continuent à siéger.

X  
Proposé par M<sup>r</sup> Alphonse Légaré  
Secondé par M<sup>r</sup> Rodolphe Damas  
que M<sup>r</sup> Arthur Roy conseiller soit nommé  
président. Adopté.

et résolu

Il prend le fauteuil du chef et demande aux conseillers de nommer un secrétaire pour terminer cette séance

Proposé par M<sup>r</sup> Alphonse Lagacé

Secondé par M<sup>r</sup> Rodolphe Dumas

et résolu que M<sup>r</sup> Georges Picard soit demandé  
tel que plus haut mentionné

Adopté

Serment d'office

George Picard de la municipalité  
de Ste Marthe jure solennellement  
que je remplirai, avec honnêteté  
et fidélité les devoirs de cette  
charge au meilleur de mon ju-  
gement et de ma capacité

Ainsi que Dieu me soit en aide

George Picard

Asserment devant moi le 20 février 1950

Albert Beaumont fuge de paix  
~~de la~~ <sup>et résolu que</sup> ~~de la~~ <sup>de la</sup> Municipalité de Ste Marthe du Cap

Proposé par M<sup>r</sup> Alphonse Lagacé  
Secondé par M<sup>r</sup> Rodolphe Dumas  
et résolu que M<sup>r</sup> Edmond Rivard  
soit engagé comme secrétaire-  
trésorier au salaire de \$20.<sup>00</sup> par  
mois soit \$240.<sup>00</sup> annuellement

Adopté

Serment d'office

Edmond Rivard de la Municipalité  
de Ste Marthe jure solennellement  
que je remplirai, avec honnêteté  
et fidélité les devoirs de cette  
charge au meilleur de mon  
jugement et de ma capacité

Ainsi que Dieu me soit en aide

Edmond Rivard

Assermenté devant moi le 20 février 1950  
dans la municipalité de Ste. Marthe  
Cap Madelaine

(signé) Alphonse Beaumier juge de paix  
Et l'assemblée est levée

Georges Pichot

Sec. pro tempore.

Province de Québec

Municipalité Ste. Marthe Cap Madelaine

Assemblée générale du Conseil  
tenue Mardi le sept mars mil neuf cent cinquante  
au lieu et heure habituel

Présents

Adelard Toupin maire

Edmond Rivard sec.-trésorier

Messieurs : Son honneur Adelard Toupin maire

Jacques Vaillancourt conseiller  
Arthur Vaillancourt

Arthur Roy

Alphonse Toupin

Rodolphe Lumsas

Le procès-verbal de la dernière assem-  
blee est lu et approuvé

Proposé par M. Rodolphe Lumsas que  
la démission du conseiller M. Arthur Vaillancourt  
soit acceptée

Secondé par Alphonse Toupin

et résolu que la démission soit acceptée Adapté

Proposé par M. Rodolphe Lumsas

Secondé par M. Alphonse Toupin

et résolu que la démission de M. Jérôme Lorange  
comme siéur soit acceptée Adapté

Proposé par M<sup>r</sup> Adlige Toupin  
 secondé par M<sup>r</sup> Zatigue Vaillancourt  
 et résolu que les comptes suivant soit payé  
 Conseil de comté                                  #118-68  
 Riel Talbot                                        " 1.75  
 Trésorier de la province                        " 264.10  
 Roger Roy                                         " 7.50  
 Henri Brière                                        " 10.00  
 Frédéric Dumas                                    " 5.25  
 Alfred Brière                                        " 1.89  
 the Dominionan électricité                        " 4.08  
 Emile Vaillancourt                                .05  
 Simon Monplaisir                                " 5.12  
 Julian Roddeleur                                " 9.00  
 Jérôme Loranger Mataire                        " 163.00  
 Henri Cook                                        " 16.00  
 Fortunat Beaumier vérificateur                " 75.00  
 Peintre Madelon                                    " 20.00  
 Rodalphe Dumas                                    " 3.00  
 Jean Vaillancourt secrétaire élection        5.00  
Adopté

Proposé par M<sup>r</sup> Rodalphe Dumas  
 Secondé par M<sup>r</sup> Arthur Roy  
 Résolu que M<sup>r</sup> Zatigue Brière soit nommé inspecteur des Forêts ainsi que M<sup>r</sup> Anselme Sauvageau et Albert Courteau  
Adopté

Proposé par M<sup>r</sup> Zatigue Vaillancourt  
 Secondé par M<sup>r</sup> Rodalphe Dumas et  
 Résolu que Henri L'Attiville soit nommé inspecteur agraire ainsi que Emile Vaillancourt et Emile Béril  
Adopté

Proposé par M<sup>r</sup> Adlige Toupin  
 Secondé par M<sup>r</sup> Rodalphe Dumas et  
 Résolu que M<sup>r</sup> Oscar Monplaisir soit nommé

estimatur ainsi que M<sup>r</sup> Faoul Beaumier  
et fils Toupin Adopté  
Proposé par M<sup>r</sup> Arthur Roy  
Secondé par M<sup>r</sup> Rodolphe Dumas et  
Résolu que l'assurance pour garantie  
du secrétaire-trésorier soit de "2000.<sup>00</sup>  
et donné à M<sup>r</sup> Jean-Baptiste Lanouette

Adopté  
Proposé par M<sup>r</sup> Aldige Toupin  
Secondé par M<sup>r</sup> Arthur Roy et  
Résolu que la municipalité transfer  
la somme de "673.93 appartenant  
à la commission scolaire

Adopté  
Proposé par M<sup>r</sup> Aldige Toupin  
Secondé par M<sup>r</sup> Rodolphe Dumas et  
Résolu que le règlement des licences  
soit étudié. Adopté

Proposé par M<sup>r</sup> Rodolphe Dumas  
Secondé par M<sup>r</sup> Aldige Toupin et  
Résolu de payer au comité de M<sup>r</sup> Bradley  
la somme de "35.<sup>00</sup> pour aider à  
l'entretien de la route pour l'hiver

Adopté!  
et la séance est levée  
*Odeard Toupin maire*  
*Edmond Alward secrétaire trésorier*

Municipalité Ste. Marthe Cap de la Madeleine  
Assemblée spéciale du Conseil  
de cette municipalité tenue le 2 Mars  
au lieu et heure habituel <sup>1950</sup>

Présents

Son honneur M<sup>r</sup> Odeard Toupin maire  
Massieurs : Aldige Toupin conseillers  
Arthur Roy.

Rodolphe Dumas conseillers  
3atique Vaillancourt  
Alphonse Lagacé

Il est d'abord constaté puis consigné au procès-verbal de l'assemblée que les avis de convoquation ont été régulièrement expédiés à tous les membres du conseil. Le procès-verbal de la séance précédente est adopté tel que lu.

Proposé par M. 3atique Vaillancourt  
Secondé par M. Alphonse Lagacé  
et résolu que M<sup>r</sup> Arthur Tricand cultivera soit nommé conseiller remplaçant M<sup>r</sup> Arthur Vaillancourt.  
Sur division M<sup>r</sup> Adélard Toupin  
Arthur Roy Rodolphe Dumas:

Proposé par M. Rodolphe Dumas  
Secondé par M. Adélard Toupin  
que M<sup>r</sup> Victor Lattimille fera valoir  
soit nommé conseiller en remplaçant M<sup>r</sup> Arthur Vaillancourt. Adopté  
sur division M<sup>r</sup> Alphonse Lagacé  
" 3atique Vaillancourt

Proposé par M<sup>r</sup> Arthur Roy  
Secondé par M<sup>r</sup> Rodolphe Dumas  
et résolu à l'unanimité que  
M<sup>r</sup> Jean-Jacques Girard soit autorisé  
de passer devant le juge pour  
assistance publique

La séance est levée le 20 octobre 1890  
Edmond Girard  
secrétaire trésorier

Municipalité Ste Martine Cap-de-la-Madeleine  
le 25 Mars 1950

je Victor Lottinville journalier  
de la municipalité de Ste Martine  
jure solennellement que je remplirai  
avec honnêteté et fidélité les  
devoirs de cette charge au  
meilleur de mon jugement et de  
ma capacité. Ainsi que Dieu me  
soit mon aide

Victor Lottinville

Assentement devant moi à Ste Martine  
le 25 Mars 1950

Edmond Rivard secrétaire-trésorier

Province de Québec

Municipalité de Ste Martine Cap-de-la-Madeleine  
Assemblée générale du Conseil  
tenue mardi le quatre Avril mil neuf cent cinquante  
au lieu et heure habituel.

Présents

Son honneur le maire M<sup>r</sup> Adélar Toupin  
Messieurs les conseillers Adélar Toupin.  
Arthur Roy. Rodalphe Dumas. Victor Lottinville  
Alphonse Nagel. Zatique Daillancourt.

Le procès-verbal de la séance précédente  
est adopté tel que lu

Proposé par Arthur Roy

Seconde par M<sup>r</sup> Rodalphe Dumas

et résolu que le département de la voirie  
soit avisé de voir à l'installation des pui-  
sards dans Ste Martine aux endroits le  
plus affectés par l'érosion de la pointe <sup>du boulevard</sup> en descendant  
adopté

18<sup>e</sup>  
Proposé par M. Alphonse Lagacé  
Secondé par M. Victor Lottinville  
et résolu par tous les membres du  
conseil à l'unanimité  
Attendu que depuis plusieurs années  
il est question de construire un  
pont sur le St. Laurent, soit  
au Cap-de-la-Madeleine, ou dans les environs  
tous les membres du conseil sont  
unanimes à cette demande Adopté

Proposé par M. Ildége Toupin  
secondé par M. Arthur Roy  
Résolu qu'une demande soit faite  
au principal contracteur qui est  
M. J. Roy, et aux Reverendes  
soeurs Dominicaines du Rosaire  
que les ouvriers soit pris autant  
que possible dans Ste-Marthe pour  
la construction de l'orphelinat Adopté

20<sup>e</sup>  
Proposé par M. Ildége Toupin  
Secondé par M. Victor Lottinville  
et Résolu de remercier M. le député  
au fédéral M. J. Rochefort pour  
l'octroi qu'il nous a obtenu pour  
les travaux de remparts qui lègue de flanc  
Adopté

#### Résolution

21<sup>e</sup>  
Proposé par M. Rodolphe Lemire  
Secondé par M. Alphonse Lagacé  
que les comptes suivants soit payés  
The Shawinigan Water and Powers #2. 84  
M. Adélard Toupin pour papeterie et menu #1 3. 22  
Imprimerie St. Patrice blanche de reçus 9. 69  
Ouel Roy Vente de 50 piqûts #25.25

Co chemin fer Canadien Pacifique .55  
Albert Courteau Bois de chauffage 5.00  
Edmond Rivard Salair de Mars et Juin 22.32  
Adopté

Résolution

Proposé par M. Victor Lattimville  
Secondé par M. Vildège Toupin  
que les comptes de l'ave municipale  
soit envoyé dans les 30 jours qui  
suive Si une 2<sup>e</sup> avis est nécessaire  
il sera envoyé avec charge. Et le  
secrétaire est autorisé à acheter le  
papier voulu Adopté

Résolution

Proposé par M. Alphonse Lagacé  
Secondé par M. Vildège Toupin que  
des codes municipales soit achetés  
Adopté

Résolution

Proposé par M. Rodolphe Lemas  
Secondé par M. Vérbus Roy  
que l'autorisation soit donnée à  
Qui la droit de renouveler  
les billets promissoires et de payer les intérêts. Adopté

Résolution

Proposé par M. Alphonse Lagacé  
Secondé par Victor Lattimville  
que les informations soit pris de la  
Schawinigan pour installation de lumières  
et le genre d'éclairage pour la municipalité  
à partir de la pointe du boulevard  
à chez M. Alphonse Lagacé. Adopté  
la siège est levée le lendemain matin  
Edmond Rivard secrétaire-trésorier

Province de Québec  
Municipalité de Ste-Marie Cap-de-la-Madeleine

Assemblée générale du Conseil  
tenue mardi le 2 Mai 1950  
au lieu et heure habituel  
Présent 15

Sur l'honneur le maire Adélard Toupin  
M<sup>r</sup> 3<sup>e</sup>atigue Vaillancourt conseiller  
Rodolphe Dumars  
Arthur Roy  
Victor Lattimille  
Aldege Toupin  
Alphonse Laflèche

Le procès-verbal de la séance  
précédente est adopté tel que lu

-26-  
Résolutions  
proposées par M<sup>r</sup> Rodolphe Dumars  
secondé par M<sup>r</sup> Aldege Toupin de  
payer les comptes suivants  
M<sup>r</sup> Alfred Villeneuve pour entretien Pont à huier  
du Cap au Rang St Martin, et du  
Rang St Martin à la rivière Champlain 150.00  
Et pour l'entretien du Cordon 16 1/2 heures  
à 1.00 de l'heure Repartis en 23 propriétaires 16.50  
les éditions municipales pour Codes 76.15  
Monseline Sauvagé pour  
baliseage et entretien de la Route Red Mill  
25 heures d'ouvrage à 6.00 15.00  
Imprimerie St Patrick facture 14/4/100 3.42  
J B Lanoette pour Bond sectre 10.00  
Julien Rochefeu loyer du garage 59 pour 50.00  
et transport 45.00 total 434.50  
Edmond Rivard pour timbre post 10.00

et salaires etc. très pour l'vrier 20.00  
M. Adilard Toupin & gérant 1 Cadres Grands \$1.91  
M Roland Montplaisir 25 papiers à 25¢ 6.25  
Adopté

27 Propose par Alphonse Lagacé  
secondé par Victor Lattimille  
et résolu de donner autorisation d'  
acheter des feuilles pour Role d'évaluation  
et pour perception Adopté

Et l'assemblée est levée

accord Toupin

Edmond Rizard sec.-Tr.

Province de Québec

Municipalité de Ste M'arie Cap-de-la  
Madeline

Assemblée générale du Conseil  
tenue Mardi le 6 Juin 1950  
au lieu et heure habituel

Présent!

Son honneur le maire M. Adilard Toupin

M. Alphonse Lagacé conseiller

" Victor Lattimille "

" Edouard Toupin "

" Rodolphe Dumas "

" Zéphyrus Vaillancourt "

Le procès-verbal de la séance  
présidente est adopté tel que lu

Résolution

proposé par M. Alphonse Lagacé  
secondé par M. Zéphyrus Vaillancourt  
qui une police d'assurance soit prise

sur la bâtière municipale  
au montant de mille piastres  
et que cette police soit prise  
de l'on Jean-Baptiste Lanoüette  
Adopté

29

Proposé par M. Victor Lattimille  
Secondé par M. Adolphe Toupin  
que le requête de M. Eugène Mont-  
plaisir concernant les bedouines  
soit prise en considération  
et mise à l'étude Adopté

30-

Proposé par M. Victor Lattimille  
Secondé par M. Adolphe Toupin  
que les contes suivants soient  
versés  
S. Hammequin pour éclairage 2.04  
Edmond Rivard salaire de Mai 1950 2.00  
P. V. Ayotte 2.55  
Imprimerie St Patrie <sup>bâtim.</sup> 12 mai 17.53  
Ministère de la santé 278.33  
La Précigance Co Assurance 4.69  
Adopté

31

Proposé par M. Rodolphe Dumas  
Secondé par M. Alphonse Lagacé  
que le département du ministère  
de la santé soit avisé de dis-  
continuer l'assistance des enfants  
de Madame Gladys Paul à partir  
du mois de Juillet 1950  
pour Roger Raymond et Robert Adopté

Proposé par M. Victor Labreuillette  
 Secoude par M. Rodolphe Dumais  
 que les estimations soit payées  
 suivant le taux de l'heure  
 Adopté.

M. l'inspecteur de voirie d'algues  
 Boisrig demande la déparation  
 du chemin de front de Red Mill.  
 M. le maire J. Delard Toupin  
 propose que les onemmes du  
 conseil soient en délégation chez  
 le onseur le député provinciale  
 Mr Maurice B. Cormare pour  
 faire cette demande de résaration  
 et de renouveler la demande pour  
 des pousards de la pointe du  
 boulevard en descendant -

Adopté  
 et la séance est levée

J. Delard Toupin  
 Edmond Rivard secr.-tr.

Province de Québec  
 Municipalité de Ste. Martine  
 Cap. de la Madelaine  
 Assemblée générale du conseil  
 venus Mardi le 4 juillet 1950  
 au lieu et heure habituel  
 Présents !

Son honneur le maire J. Delard Toupin  
 M<sup>r</sup> Rodolphe Dumais conseiller  
 Arthur Roy

M. Victor Lattimille Conseiller  
" Zoltique Vaillancourt "

Le procès-verbal de la séance  
précédente est adopté tel que  
su

Résolution

33

Proposée par Godolphe Dumas  
Secondé par Arthur Roy d'après  
l'institution ville poie St Dominique  
Ainsi que Madams Claude Paul  
que le conseil discontinue l'assu-  
rance des enfants Roger-Raymond  
et Robert Paul

Adopté

Résolution

34

Proposée par Zoltique Vaillancourt  
Secondé par Victor Lattimille  
que la demande de la si-  
gnature d'une autre carte pour  
assurance de M<sup>r</sup> Frank Sapsack  
soit refusé

Adopté

Résolution

35

Proposée par Victor Lattimille  
Secondé par Arthur Roy que  
les propriétaires du ~~chapin~~ <sup>avisé</sup> du  
rang St Malo soit ~~avertis~~ de  
réparer leur chemin ~~disparu~~  
à la ~~maison~~ <sup>de</sup> la ~~maison~~ <sup>de</sup> Young dans  
le rang des grandes prairies

il est résolu de leur donner un délai  
de quarante - huit heures pour faire  
ce travail après ce délai le travail  
sera fait et cela à leur charge  
Ces avis seront envoyés à l'one  
l'un ou l'autre à l'autre  
3<sup>e</sup> ramener Dominique Montplaisir  
Adopté

3<sup>6</sup> Proposé par Rodolphe Dumas  
Secondé par 3 autres Vaillancourt  
que M<sup>me</sup> Zatigay Béreis achète 60 pi-  
èces de bois de hêtre ainsi qu'un rouleau  
de bûche de 4 pieds de haut par  
deux arpents de long à noyer traité  
et soit envoyé à M<sup>me</sup> Walter Bergeron  
Rang des grandes prairies  
Adopté

Proposé par Arthur Roy  
Secondé par Rodolphe Dumas  
que M<sup>me</sup> Zatigay Béreis soit au-  
torisé à faire l'achat des maté-  
riaux nécessaires et M<sup>me</sup> le maire  
à déclarer l'autorité l'achat des tuyaux  
pour la réparation du pont de la  
route des grandes prairies  
Adopté

3<sup>8</sup> Proposé par Arthur Roy  
Secondé par 3 autres Vaillancourt  
que le règlement des licences

soit mis à l'étude et soit  
préparé pour l'an 1951

Adopté

Proposé par Victor Lattimille  
Secondé par Rodolphe Dumas  
que les combes suivants soient  
Henri Massicotte 41 7.00 payés  
Béatrice L'arouette <sup>assurée</sup> 14.00  
Edmond Rivard salaire de juin 20.00  
Zalgine Vaillancourt jadis payée 41 1.20  
Adopté

Proposé par Victor Lattimille  
Secondé par Rodolphe Dumas  
que le menage de la salle  
soit fait et le locataire assuré  
dans la mesure par M. Réal Talbot  
et que les planches soit solidifiées  
par M. Thomas Toupin

La séance est levée Adjoint Toupin maire  
Adopté

Edmond Rivard

sec. Tré

Province de Québec

Municipalité Ste-Marthe

Cap-de-la-Madeleine

Assemblée générale du Conseil

Venue mardi le 1 Août 1950

au lieu et heure habituel

Présents M. Godard Toupin maire

Rodolphe Dumas conseiller

41<sup>m</sup> Arthur Roy conseiller  
Zélie Vaillancourt  
Alphonse Lagacé  
Victor Lattimille  
Uldége Toupin

Le procès verbal de la séance  
précédente est adopté tel que lu

41<sup>er</sup> Résolution Après avoir pris connaissance de la  
Proposée par Arthur Roy  
Secondé par Rodolphe Dumras  
que le billet de M. Daniel Briere  
soit transféré à son fils M. Wells  
Adopté

42<sup>e</sup> Résolution  
Proposée par Rodolphe Dumras  
Secondé par Victor Lattimille  
à la demande de Mme Zoie  
de donner avis à Mme Danaleen Lullang  
M. Joseph Maron, Mme Ephrem Toupin  
Mme Alexandre Carrier que le fossé  
de ligne qui devrait normalement  
couper les eaux du nord et qui  
traverse leur terre soit fait pour  
la première d'octobre. Si non la mu-  
nicipalité le fera faire et cela  
aux charges de ces propriétaires  
Adopté

43<sup>er</sup> Résolution  
Proposée par Victor Lattimille  
Secondé par Uldége Toupin

que le conseil reconnaît et certifie  
que l'évaluation de M Adélard Vodin  
pour la municipalité de Ste Martine  
est de "600. et non "2550 que est  
porté au Rôle de perception pour  
l'année 1950

Adopté

### Résolution

Proposée par Vilphonse Lagacé

Secondé par Victor D'Attiville

que les comptes suivant soit payé

Charronigan Water and Sewer "2.00

Dolphie Biron pour huitaux 97.20

H. Cormules Municipales 7.64

Thomas Goupil 3.00

Monat Rohl 18.00

J. Bradahy 49.50

Carrrière St Maurice 29.13

chargé ce compte à Madame F. Dubois

et lui donné avis que si ses taxes

ne sont pas payé en 1950 ses propriétés

seront vendues

Edmond Rivard pour salaire fullt 35.00

Gamil Briere pour le pont grand paixs 21.60

O. vita Briere 3.00

Maurice Saunier 5.40

A. Fred Berthe 5.40

Zateyus Briere pour ouvage 1 cheval et Mater 97.70

sur ce montant il a chargé a

Monsieur Dominique Montplaisir 23.60

" Lucien Turcotte 16.00

" Nedor St Cyr 22.40

Résolution

- H 3  
Proposée par Alphonse Lagacé  
Secondé par Rodolphe Dumas  
que la clôture de la route de  
Red Mill soit faite et que l'in-  
specteur M<sup>e</sup> Émile Vaillancourt soit  
autorisé à faire faire ce travaille  
et acheter les matériaux nécessaires.

Adopté

La séance est adjournée à jeudi le  
trois d'août à 8 heure du soir pour  
la rencontre des propriétaires con-  
cernant le chemin de front du  
rang St. Malo

Mardi le 3 Août au lieu et heure habituelles  
S'assent Son honneur le maire M. Adolphe Toupin  
M. Victor L'Attwell Conseiller  
Édifice tout sim  
Rodolphe Dumas  
Alphonse Lagacé  
Arthur Rob

La séance continue et les in-  
téressés des levres du côté Nord  
du chemin du grand cédar seigni-  
quer et donne gratuitement à la municipalité  
tout le terrain nécessaire à l'élargis-  
sement et au redressement du dit chemin  
de façon à donner une emprise  
de 40 pieds et ce afin de permettre au  
ministère de la voies de la province  
de Quebec de faire les travaux d'amélioration

## Résolution

Proposé par M. Victor Lattenville  
secondé par M. Alphonse Lagacé  
que des lampes soit installées sur  
la route N° 2 à partir du Lot N° 106  
~~en descendant~~  
à tout les deux ponts qu'il y  
~~est dépendant~~  
aure 8 lampes de 100 Watts a  
8 h 00 par lampe et que la de-  
mande soit faite à la Shawinigan  
Water and Power de faire préparer  
un contrat par deux avocats  
pour l'installation de ses 8 lampes  
et le vote fut pris  
pour Victor Lattenville, Alphonse Lagacé  
Alphonse Lepine Rodolphe Dumas Verville Roy  
contre M. Zolique Vaillancourt

Adopté

Il est demandé de donner Avis  
à M. Cyril Haigle Soul Boisjard  
et Paul Lattenville de faire le  
fossé de ligne qui traverse leur  
Terrain.

Et la séance est levée  
Edouard Gagnon Marc  
Edmond Rivard  
secrétaire-trésorier

Canada  
Province de Québec  
Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-  
Madeleine  
Assemblée spéciale du Conseil Tenu  
Vendredi le vingt-cinq aout mil-neuf-cent

cinquante à neuf heures. Puis au lieu  
habitué. Présents :

Son honneur le maire M<sup>e</sup> Adelard Toupin  
Messeur conseiller Arthur Roy Rodolphe Dumars.  
Adelard Toupin. Victor L'Attinelle.  
Alphonse Lagace Zatigue Vaillancourt  
Il est d'abord constaté, puis consi-  
gné au procès verbal de l'assemblée  
que les avis de convocation ont  
été régulièrement expédiés à tous  
les membres du Conseil.

Proposé par Zatigue Vaillancourt  
Secondé par Rodolphe Dumars  
que M. le maire Adelard Toupin et  
Edmond Rivard secrétaire-trésorier  
prennent des options sur chaque  
propriété conservant l'amélioration  
du chemin du grand coteau et que  
ces options soit pour 30 jours  
et demande à ses propriétaires une  
largeur de dix pieds de terrain  
afin de donner une espase de 40 pieds  
pour le chemin. Il fut décidé de tenir une assemblée  
spéciale ce sujet le 29 juillet. Adopté  
et la séance est levée.

Adelard Toupin Maire  
Edmond Rivard  
secrétaire-trésorier

---

Canada

Province de Québec  
Municipalité Ste Marthe  
Cap-de-la-Madeleine  
Assemblée spéciale du Conseil  
tenue mardi le vingt-neuf juillet

mid-mai cent cinquante à huit  
heures S.M. au lieu habituel  
Présents:

Son honneur le maire M. Odileard Toupin  
Médecins Aldegard Toupin Conseiller  
Alphonse Lagacé  
Arthur Roy  
Zéphime Faillancourt  
Rodolphe Guimond

Il est constaté que les Avis de  
convocations ont été donnés ver-  
balement par Edmond Rivard secré-  
taire-trésorier à tous les membres  
du conseil

Proposé par Rodolphe Guimond  
Secondé par Alphonse Lagacé  
et résolu que les dix pieds de  
terrain <sup>de plus</sup> situés à bords du chemin  
du grand col de cati Sud soit acha-  
té <sup>à un amendeur</sup> au prix demandé par les pro-  
prietaires.

M. Primo Montplaisir lot 89 prix 75.<sup>00</sup>  
Emile Vagnel " 90-91 " 50. <sup>00</sup>  
Charles Ed Montplaisir 88 " 720. <sup>00</sup>  
" Louis Lorange 87 H 75. <sup>00</sup>

Adopté

La séance est levée  
Fédelard Toupin maire  
Edmond Rivard sec. tr.

Province de Québec

Municipalité Ste. Martine  
Cap-de-la-Madeleine  
Assemblée générale du conseil  
Tenue mardi le 5 septembre 1953  
au lieu et heure habituel

Presenté Son honneur le maire  
M. Adolphe Tousin  
M. les conseillers

Rodolphe Durnas 3 atiques Vaillancourt  
Victor Lattimille Adolphe Tousin  
Alphonse Lagace

Le procès verbal de la dernière assemblée  
est Adopté tel que lu  
Scrappé par Rodolphe Durnas  
Secondé par Victor Lattimille  
Et résolu que les comptes  
suivants soient payés.

Edmond Rivard	33.00
Julien Rochefeu	6.00
Bourrial à cheval vic	16.53
Rente Seigneuriale	12.00
Donald Roy	25.50
Emile Vaillancourt	88.78

Adopté

Scrappé par Alphonse Lagace  
Secondé par Rodolphe Durnas  
que les plaintes suivantes concernant  
la valeur d'évaluation soit prises en  
considération. M. Henri Lorange  
pour terrain trop élevé

M. Horace Le remar Terrain trop  
élevé. Mad Eugène Vaillancourt  
réduire de son évaluation 72 arpents  
à 22. arpents - 134.00 M. 3 arpents Vail-  
lancourt au poulinier et 2 mangans  
à bois trop élevé une chède 25.32 -  
et que M. Horace Vaillancourt soit  
porté au rôle comme locataire et payeur de taxes

50

que le hangar de M. J. B. Vaillancourt  
20-16 - à 35<sup>m</sup> trop élevé  
M. Henri Rochefeu terrain trop élevé  
Emery Courteau sur le lat 45°  
donnant 3-16 est de 1-16  
ainsi que J. Horne Vaillancourt ~~revenus~~ à 9065.  
peut être baissé à 6930. *Adopté*

151  
151  
Les demandes du maire de rials ne sera pas homologué à cette séance, afin que le conseil étudie les quelques plantes proposées par Rodolphe Lémasse  
Secondé par Victor Lattimville  
et résolu que le silence et l'ordre soit maintenu dans la salle du conseil

*Adopté*

152  
Proposé par Zéphire Vaillancourt  
Secondé par Adèle Toupin  
et résolu qu'à la demande de  
Zéphire Vaillancourt que l'inspecteur  
M. Henri Lattimville avertisse les  
propriétaires pour faire le fossé  
du cordon côté sud qui traverse  
leur terre ces propriétaires sont  
Donat Roy, Alfred Brière, Zéphire Vail-  
lancourt, Arthur Vaillancourt, Donald Brière,  
Walla Brière et de leur donner  
8 jours pour faire ce travaille

*Adopté*

et la séance est levée

*Edmond Rivard*

secrétaire-trésorier

Canada  
Province de Québec  
Municipalité de Madé  
Cap-de-la-Madeleine  
Assemblée générale du conseil tenue  
mardi le 3 octobre 1950  
au lieu et heure habituel  
Présents! Son honneur le maire

M. Adelard Toupin

M. M. les conseillers

Zatigue Vaillancourt. Rodolphe Nemas  
Arthur Roy Victor Lattimille.

Alphonse Lagacé. Védrige Toupin.  
Le procès verbal de la séance précédente

est adopté tel que il est  
proposé par M. Védrige Toupin  
secondé par M. Victor Lattimille  
et résolu que les comptes suivants  
sont acceptés M. Zatigue Briere  
pour travaux à la clôture de la route 29 hiver

$0.60 \times 7.40 = 4.44$

Edmond Rivard salaire du mois  
de septembre 1950.  $+ 35.00$

Adopté

Proposé par Rodolphe Nemas  
Secondé par Arthur Roy  
et résolu d'avertir l'inspecteur Émile  
Barel de donner avis au propriétaire  
du lot numéro 70 du cadastre pour que  
le fossé longeant la route Nationale  
soit travailler, car ce fossé ne répond  
pas aux besoins des égouts du terrains  
Adopté

55

Proposé par Zephis Vaillancourt  
Secondé par Rodolphe Demas  
et résolu d'acheter une corde de bois  
de M. Verlade Toupin au prix de "4.00 la corde

Adopté

56

Proposé par Alphonse Laggacé  
Secondé par Rodolphe Demas  
et résolu que les amendements  
suivants soient fait au rôle d'évaluation  
M. Zephis Vaillancourt - un poudailler  
qui était porté à "160.00 soit réduit à "100.00  
réduction de "60.00

Mme Eugène Vaillancourt - déduire 7 arpents  
à 22.00 soit "154.00

Mr Emile Courteau sur le lot Numéro  
430 qui était de 3 par 16 soit 1 par 16  
M. Emile Vaillancourt - que cette terre  
soit de 76 arpents et non de 80  
que Lucien Turcotte soit porté au rôle  
d'évaluation ayant acheté de M. Henri  
Loranger bâti et terrain au Numéro  
du cadastre 103 et que cette propriété  
soit déduite à M. Henri Loranger  
et le rôle d'évaluation est homologué

Adopté

Et l'assemblée est levée

Alphonse Laggacé  
Edmond Grizard

President  
Sec. Pres

Province de Québec  
Municipalité de Site Marie du Cap-  
de-la-Madeleine

Assemblée spéciale du Conseil tenue  
jeudi le 12 octobre 1950 au lieu et  
heure suivants

Présents Son honneur le Maire Adélard Tousignant,  
Messieurs Rodolphe Dumas, Conseillers  
M. Arthur Roy M. Alphonse Lagacé M. Victor Lottin,  
M. Adèle Tousignant, Mme Lagacé Vaillancourt  
arrive 35 minutes après l'ouverture de l'as-  
semblée et prend son siège qui forme  
la totalité du conseil

Il est d'abord constaté puis consigné  
au procès-verbal de l'assemblée que  
les avis d'assemblée ont été régulièrement  
envoyés à tous les conseillers

Proposé par M. Rodolphe Dumas conseiller  
Secondé par Alphonse Lagacé  
Et résolu que la taxe conservant  
le rôle de perception pour l'année fiscale  
1951 soit de 60¢ du 100.00 et imposée  
sur tout les biens de fond de cette  
municipalité cette résolution se rapporte  
au règlement portant le no 13. Adopté  
sur division 3 voix Vaillancourt conseiller  
votant contre

Et la séance est levée

Alphonse Lagacé  
Edmond Rivard

Président  
Sec.-Trs.

Canada  
Province de Québec

Municipalité Ste-Marthe

Cap. de la Madelaine

Assemblée générale du conseil  
tenue au lieu et heure habituel

Mardi le 7 Novembre 1959

Présents M<sup>r</sup>. Alphonse Lagacé  
M<sup>r</sup> Zatigie Vaillancourt - <sup>conseiller</sup> Aldege Toupin

~~Rodolphe Dumas - Victor L'Attiville~~

M<sup>r</sup> le maire étant absent M<sup>r</sup> Alphonse Lagacé  
est nommé président de l'assemblée

Le procès verbal des deux séances  
précédentes sont adopté tel que lire

Résolution

58 Proposé par M<sup>r</sup> Aldege Toupin  
Secondé par M<sup>r</sup> Zatigie Vaillancourt  
et résolu que les comptes suivant soit payés  
Ministère de la Santé "326.25  
La Corp du comté chambly dimanche | 92.20  
L'institution des Sourdes-Muettes 100.00  
Salaire du sec.-trc & Reward mois octobre  
et un achat de timbre <sup>de port</sup> de 15.00 total 50.00  
Shawinigan Water and Power Corp 204  
François Sauvageau travaux clouture 40.70  
Rodolphe Dumas Voyage pour municipalité 3.00

Adopté

Résolution

Proposé par Aldege Toupin  
Secondé par Rodolphe Dumas  
et résolu que son honneur le maire  
M<sup>r</sup> Adéard Toupin soit autorisé à  
donner l'entretien des ~~la~~ routes

chemins d'hiver pour l'année 1950-1951  
le chemin partant des limites du Cap  
au rang St Martin et celui du rang  
St Martin à la rivière Champlain  
Et de donner ce travail aux meilleurs  
conditions possible. Et que la route  
du Nord soit entretenue à l'heure. et que  
la charge de l'entretien soit donnée à Zéphine  
Bouie inspecteur

Adopté

---

### Résolution

60

Proposé par Victor L'Attewill  
Secondé par Adége Toupin  
et Resolu que la résolution du trois octobre  
portant le No 46 concernant les lumières  
soit adopté à l'article des codes Municipaux  
portant le numero 704.

Que les licences de chiens soit perçues  
en même temps que les taxes municipales  
par le secrétaire trésorier E. Ravid  
et demandé à Arthur Beaumer de faire  
son rapport à la prochaine séance du  
conseil pour la perception des licences pour  
1950

Adopté

---

### Résolution

61

Proposé par Victor L'Attewill  
Secondé par Adége Toupin  
et Resolu faire la demande au ministre  
des affaires municipales pour que les  
élections municipales de cette municipalité ait lieu  
le 2<sup>e</sup> lundi du mois de juillet

Adopté

et la séance est levée

Rodolphe Dumras Président Edmond Ravid secr.-tr.

Canada

Province de Québec  
Municipalité d'Ile Martine Cap de la Madeleine  
Assemblée générale du Conseil tenu le  
mardi le cinq décembre mil neuf cent  
cinquante du lieu et heure habituel  
Présenté:

Mon honneur le maire est absent.  
M. Rodolphe Lemas conseiller est  
nommé président par les conseillers  
présents M. Alceste Lépine, Arthur Roy,  
Victor L'attimille, Léphonse Lagacé,  
Zatique Vaillancourt.

Le procès-verbal de la dernière  
assemblée est approuvé tel que lu

b2

### Résolution

Proposé par Léphonse Lagacé conseiller  
Secondé par M. Alceste Lépine

et résolu que les contes suivant soit payé  
et elles évaluées 165 $\frac{1}{2}$  @ 60 $\frac{1}{2}$  = 99.30

Raoul Beaumer évalué 165 $\frac{1}{2}$  @ 60 $\frac{1}{2}$  = 99.30

Oscar Montplaisir évalué 165 $\frac{1}{2}$  @ 60 $\frac{1}{2}$  = 99.30

Oscar Montplaisir voyage à Du lac pour 60 $\frac{1}{2}$  = 99.30

Edmond Devard sec. rôle évalué 165 $\frac{1}{2}$  @ 60 $\frac{1}{2}$  = 99.30

Edmond Devard voyage avec Mackiné pour rôle 33.30

et salaire sec. du mois Novembre 1950 33.00

Real Lutbal-ménage de la salle 45.70

Chavignan Water Vand Power 42.04

Marché Lépine 1 cordé de bois 4.00

Adopté

b3

Proposé par Victor L'attimille  
Secondé par Arthur Roy  
et Résolu que la propriété porte avale

de perception au nom de Leneau Laroche  
soit transférée à Philippe Provencier

Adopté

64. Proposé par Victor L'Attomille  
Secondé par Arthur Roy  
et Résolu de faire vérifier les livres  
de la municipalité par Fortunat Beaumier

Adopté

65. Proposé par Zélie Vaillancourt  
Secondé par l'phonse Lagacé  
et Résolu que le corps de太太 de Madame  
Thomas Dubois Lavaasseur soit envoi au  
conseil de conte, et demandé de faire  
vendre ses propriétés

Adopté

le conseil est unanime pour qu'une  
résolution de sympathie soit adressée  
à la famille Dr Hector Perrault  
et à la famille Maron

M. Arthur Beaumier a fait son  
rapport pour la perception des licences  
de chien pour 1930 Il a versé au  
conseil la somme de \$19.25

Et la séance est levée

Edmond Rivard Secrétaire trésorier

Canada

Province de Québec  
Municipalité Ste-Marthe Cap-de-la-Madeleine  
Assemblée Spéciale du Conseil  
Tenue mercredi le vingt-sept  
décembre mille-neuf-cent cinquante  
au lieu et endroit indiqués  
Présents Son honneur M. Adélard Toupin, maire  
M. M. Rodolphe Léonidas Bourassa  
Arthur Roy  
Victor L'Attiville  
Vildége Toupin

Il est d'abord constaté, puis convenu  
au procès verbal de l'assemblée  
que les avis de convocations ont  
été régulièrement expédiés à tous  
les membres du conseil  
Proposé par Arthur Roy

Secondé par Rodolphe Léonidas  
et Résolu qu'une demande soit faite  
à la commission municipale pour au-  
toriser le conseil à maintenir les billets  
de 3700.00 pour l'année 1951.

Adopté

Proposé par Vildége Toupin  
Secondé par Victor L'Attiville  
et Résolu qu'une copie de cette résolution soit  
envoyé à la Régie provinciale de l'électricité.  
Ainsi qu'à la Shawinigan Water and Power  
concernant leur demande du 13 décembre  
1950 pour permission de construire une ligne

monophasie de 2300 volts avec circuits secondaires  
de 230/115 volts sur une distance d'environ  
3000 pieds qui est déjà construite le conseil  
ne se tient pas responsable des accidents  
qui peuvent survenir par les quelques  
épaleaux qui sont à la bordure du  
chemin d'une manière trop prononcée

Adopté

68

Proposé par Victor Latticelle

Secondé par Edouard Toupin

et résolu qu'un avis de motion soit  
donné concernant l'étude d'un Règlement  
de licence de commerce qui sera adopté  
à la prochaine séance spéciale ou ordinaire  
si et quand il sera nécessaire

Adopté

69

Proposé par Rodolphe Demas

Secondé par Arthur Roy

et résolu qu'un Règlement d'heure de  
fermeture pour les commerces soit adopté  
à la prochaine séance spéciale ou ordi-  
naire

Adopté

70.

Proposé par Arthur Roy

Secondé par Rodolphe Demas

et résolu qu'une demande d'octroi soit faite  
à M. Maurice Belliveau député provincial  
pour la constatation d'entretien des chemins  
d'accès conservant la Red Mill jusqu'à Malo Adopté

Une résolution a été passée à l'unanimité  
de faire parvenir à M. Maurice Bellemare député provincial  
et à René Routhier deux vœux de bonne année et remerciements  
à M. Bellegarde pour les travaux fait en 1950.  
La séance est levée

*Félix Joseph Massé  
Edmond Rivard  
secrétaire trésorier*

Province de Québec  
Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine

Assemblée d'élection municipale de la  
municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine  
tenue à la salle publique de la dite municipalité  
mercredi le 20 Janvier 1951 pour la élection en  
nomination d'un Maire et de trois Conseillers  
municipaux.

Je soussigne Edmond Rivard  
secrétaire Trésorier et Président d'élection pour  
la dite assemblée que suis rendu à la dite salle  
publique à dix heures de l'avant-midi ce dix<sup>ème</sup>  
jour de Janvier mil neuf cent cinquante-un.

Je certifie que j'ai pris en nomination les  
noms des personnes présentes par écrit par deux  
électeurs présents conformément aux articles 258  
C.-M. du Québec.

Proposée par Monsieur Henri Langer  
Seconde par Monsieur Parcisse Montplaisir  
Qui M. Roger Guibault

Qui M. ROGER GUILBAULT

cultivateur de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine soit mis en nomination comme  
conseiller municipal de la susdite municipalité

pour le prochain terme.

1 signé / M. Henri Granger

M. Frédéric Montplaisir

1 Admis / Edmond Reward sec. Tr. I

President d'élection

Proposée par M. Armand Dumas

Secondé par M. Oscar Montplaisir

1ue : M. RODOLPHE DUMAS

journalier à Sherrin Williams Co. de Red-Mill  
soit mis en nomination comme conseiller  
municipal de la municipalité de Ste.-

Marthe du Cap-de-la-Madeleine, pour le  
prochain terme.

1 signé / M. Armand Dumas

M. Oscar Montplaisir

1 Admis / Edmond Reward sec. Tr. I

President d'élection

Proposé par M. Arthur Roy

Secondé par M. Henri Briere

1ue : M. ROSAIRE DUMAS

journalier à Sherrin Williams Co. de Red-  
Mill soit mis en nomination comme conseil-  
leur municipal de la municipalité de Ste.-  
Marthe du Cap-de-la-Madeleine, pour le  
prochain terme.

1 signé / M. Arthur Roy

M. Henri Briere

1 Admis / Edmond Reward sec. Tr. I

I President d'élection

Proposé par M. Lionel Caron

Secondé par M. Raoul Beaumier

1ue : M. HORACE TOUPIN

journalier de Ste-Marthe du Cap-de-la-

Madeleine soit mis en nomination comme

Conseiller municipal de la municipalité  
de Ste-Marthé du Cap-de-la-Madeleine  
pour le prochain terme.

/ Signé / M. Lionel Caron

M. Raoul Beaumier

/ Admis / Edmond Rivard secr. Tr. et  
Président d'élection

Proposé par Monsieur Simeon Turcotte  
Secondé par Monsieur Arthur Arcand  
Que M. ADELARD TOUPIN

Comme maire de Ste-Marthé du Cap-de-la-Madeleine soit mis en nomination comme  
maire de la municipalité de Ste-Marthé  
du Cap-de-la-Madeleine pour le  
prochain terme.

/ Signé / M. Simeon Turcotte

M. Arthur Arcand

/ Admis / Edmond Rivard secr. Tr.  
et Président d'élection

Proposé par Monsieur Anselme Briere  
Secondé par Monsieur Omer Dumars  
Que M. JOS. OVILA BRIÈRE

Comme maire de Ste-Marthé du Cap-de-la-Madeleine soit mis en nomination comme  
conseiller municipal de la municipalité  
de Ste-Marthé du Cap-de-la-Madeleine  
pour le prochain terme.

/ Signé / M. Anselme Briere

M. Omer Dumars

/ Admis / Edmond Rivard secr. Tr.  
et Président d'élection

Proposé par Monsieur Arcade Toupin  
Secondé par Monsieur Lucien Turcotte  
Signature M. ODILON MONTPLAISIR

cultivateur de Ste-Marthe Cap-de-la-Madeleine  
soit mis en nomination comme conseiller  
municipal de la municipalité de Ste-Marthe  
du Cap-de-la-Madeleine pour le prochain  
terme.

1 Signé M. Arcade Toupin  
M. Lucien Turcotte  
1 Admis / Edmond Rivard sie-Pri.  
Président d'élection

Et comme il n'y avait pas eu d'autres  
mise en nomination à midi. Pour le maire  
je déclare conformément à l'article 261 CM.  
de Québec, ipso facto élu maire de la  
municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-  
Madeleine Monsieur Adélard Toupin maire  
par acclamation pour le terme de deux  
ans à compter dès à présent.

Comme il y a (6) six candidats  
mis en nomination pour la charge de conseil-  
leur, il y aura rotation lundi le 15 janvier  
1951.

Edmond Rivard sie-Prié et  
Président d'élection

S. Philippe Toupin  
secrétaire d'élection

Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine

12 Janvier 1951

Copie Monsieur Edmond Rivard président d'élection  
Je soussigne H orace Toupin ayant été nom-  
mé candidat pour conseiller municipal Je donne

ma démission

et j'ai signé Horace Touspin

journalier

mais copié Edmond Rivard sec.-délégu

Ste-Marthe du Cap de la Madeleine

12 Janvier 1951

Je soussigné Odilon Montplessis que je  
donne ma démission comme candidat aux élections  
municipales comme conseiller à l'élection du 15 Janvier

Bien à vous.

(signé) Odilon Montplessis

mais copié Edmond Rivard. Pres. d'élection

Rapport du scrutin du 15 Janvier 1951

Je soussigne déclare après la fermeture  
du poll que le résultat des votes des  
candidats sont les suivants

Wilbeault Roger Élu 255 votes

Brière Dumas Rosalie Élu 185 "

Brière Ovila Élu 170 "

Dumas Rodolphe 103 "

au comptage un bulletin fut trouvé sur  
Trois cent neuf voteurs se sont présentés avec  
le droit de vote

(signé) Touspin L. Philippe secrétaire

Edmond Rivard Pres. d'élection

Canada

Province de Québec Jérémie d'office  
Municipalité de Ste-Marthe

Le M<sup>e</sup> Odilard Touspin commis soussigné  
de Ste-Marthe ayant été durant nomme  
Maire de cette municipalité

jeux que je remplirai, avec honnêteté  
et fidélité, les devoirs de cette charge  
au meilleur de mon jugement et de ma  
capacité. Ainsi que Dieu me soit en  
aide.

<sup>marie</sup>  
Copie

Signature Edouard Loubin  
Maire

assermentation devant moi ce vingt-neuf  
jour du mois de janvier 1957 à Ste-Marthe  
du Cap-de-la-Madeleine

Edmond Riard secrétaire

ferment d'affice  
le Mr Roger Guibault - cultivateur  
sousigné, de Ste-Marthe du Cap-de-la  
Madeleine ayant été délivré nommé  
conseiller de cette municipalité, jure  
que je remplirai, avec honnêteté et  
fidélité, les devoirs de cette charge au  
meilleur de mon jugement et de ma  
capacité. Ainsi que Dieu me soit en aide

Copie

Signature Roger Guibault

assermentation devant moi ce vingt-sept  
jour du mois de janvier 1957 à Ste-Marthe  
du Cap-de-la-Madeleine

Edmond Riard secrétaire

copie  
ferment d'affice  
Le M<sup>r</sup> Rosalie Lemire journalier sousigné  
de Led Mill ayant été délivré nommé  
Conseiller de cette municipalité, jure  
que je remplirai, avec honnêteté et fidélité  
les devoirs de cette charge au meilleur

de mon jugement - et de ma capacité.  
J'ensi que Dieu moi soit en aide  
Signature Rosalie Dumas

Ésserment devant moi ce vingt-neuf jour  
du mois de janvier 1951 à St-Marc-lez-  
Gap de la Madelaine

Edmond Rivard sec.-trés.

### serment d'affair

Je M. Ovide Boivin continuait  
à souseigné de Red Mill ayant été  
dument nommé conseiller de cette  
municipalité, pour que je remplissois,  
avec honnêteté et fidélité, les devoirs  
de cette charge au meilleur de mon  
jugement et de ma capacité.

Ainsi que Dieu moi soit en aide  
Signature Ovide Boivin continu

Ésserment devant moi ce vingt-neuf  
jour du mois de janvier 1951 à St-Marc-lez-  
Gap de la Madelaine

Edmond Rivard sec.-trés.

Vrais copies des serments d'affair déposés  
dans les archives de la corporation

Canada

Province de Québec  
Municipalité Ile Marthe Cap. de la  
Madeleine

Assemblée générale des Conseils  
Tenue Mardi le six février mil-neuf  
cent cinquante un au lieu et heure  
habituel

Présents : Son honneur le maire Mr. Odéard Toupin  
M. M. les conseillers Zatigue Vaillancourt  
Victor Létourneau - Ovide Brière Rosalie Dumas  
Roger Guilleau

Le procès verbal de la dernière as-  
semblée est approuvé tel que lu

Proposé par Mr. Ovide Brière conseiller  
Secondé par " Zatigue Vaillancourt "  
et Résolu qu'une abonnement à la  
revue municipale soit prise et envoyé a  
Mr le maire Odéard Toupin

Adopté

Proposé par Mr. Victor Létourneau conseiller  
Secondé " Zatigue Vaillancourt "  
et Résolu que des comptes payables qui  
figurent dans la vérification de Mr Hartman  
Pécarrer le 6 février 1951 L. Dafog 10.20  
P. V. Goyette 11.32

Secrète Provinciale	21.06
Julien Rochefort	10.30
H. J. Tessier	3.00
Dominique Vaillancourt X	6.65
Gamelle Brière	60
Dominique Montplaisir	176.0
M. St Brys	6.40
Lucien Turcotte	6.40
	835.3

Béatrice Courdeau	9353
Roméo Montplaisir	5.00
Elmer Courdeau	5.12
Edmond Rivard	3182
	10.60
	tatal 146.07

Le Conseil reconnaît que tous ses comptes  
ont été payés Adopté

Proposé par M. Rosalie Durmas conseiller  
Secondaire . Drila Briere "  
et résolu que les comptes concernant la succession  
de M. L. L. Rochaleau soit payés compris  
ce que la succession doit, et que la  
municipalité lui doît Adopté

Proposé par M. Victor Lattimill conseiller  
Secondaire . Drila Briere "  
et résolu que l'avis de Matéon du 27 dec-  
embre conservant les licences de commerce  
et heures de fermeture, soit maintenue  
pour clôturer la prochaine session Adopté

Proposé par M. Victor Lattimill conseiller  
Secondaire . Rosalie Durmas "  
et résolu que les comptes suivants soit payés  
à l'université Laval. 0.00  
Porterat Beaumier Verification 50.00  
Pentes Sigournais 12.00  
Imprimerie Vert Graphique inc 13.02  
Quebec Shawinigan Water and Power Co 2.04

7) Personnes Municipales, Par 9.13  
Edmond Rivard salarie decembre 1950 / 1951 Janvier  
et president d'élection 1951. \* 17.9.00  
Laurent Grcand pour election 1950 et 1951 12.10  
Jacques Philippe Loupin sec election 18.00  
Videlard Loupin contabularie au maire autel et cadre 13.70  
barres pour la Salle  
Abonnement a la revue Municipale 3.00

Adopté

11' Proposé par Odile Brière conseiller  
Secondi " Rosalie Lemire "  
que la démission de M. Léphonose Laprade comme  
conseiller soit accepté

Adopté

Proposé par M. Victor Lattinville conseiller  
Secondi " Roger Lebelcault "  
que des bons d'affrèts du secrétaire-trésorier  
soit renouvelé aux mêmes montants

Adopté

13' Proposé par M. Odile Brière conseiller  
Secondi " Zoltique Vaillancourt "  
et Rosalie qu'une demande soit faite au  
M. Maurice Bellemare député provincial  
que le chemin soit clivé et un égout  
posé pour améliorer un trou d'eau qui est  
une nuisance publique et fait des dommages aux  
propriétés de M. Victor Lattinville

Adopté

14' Proposé par M. Rosalie Lemire conseiller  
Secondi " Zoltique Vaillancourt "

qui une demande soit faite au  
député provincial M. Bellemare pour  
avoir la pelle mécanique pour faire  
un fossé pour conduire l'eau des terres  
de M. Roger et Marcel Guillebaud Joseph  
Baron Raoul Beaumier Mad. Bertrand  
Barrié Adopté

15<sup>e</sup>  
Proposé par M. Roger Guillebaud conseiller  
Secondi . . . Victor Lottinville  
et résolu qu'une demande soit faite  
au député M. Auguste Bellemare  
pour terrassement et gravelage de la  
route de Red Mill ainsi que le rang  
St Martin ainsi que de réparer les  
ponts et le terrassement du rang St Malo  
commence l'automne dernier) et demande  
aussi le gravelage de la rue de l'école  
N° 4 du village de St. Martin ainsi que  
la rue St Domingue Adopté

16<sup>e</sup>  
Proposé par M. Victor Lottinville conseiller  
Secondi . . . Ovide Briere  
et résolu que le secrétaire soit autorisé  
à acheter des numéros de licence pour  
les chiens pour l'année 1951 Adopté

17<sup>e</sup>  
Proposé par quelques Vaillancourt conseiller  
Secondi . . . Rosalie Llumas  
et résolu que M. Adilon Montplaisir  
soit nommé conseiller en remplaçant  
M. Alphonse Lagacé pour finir le terme  
Proposé par M. Victor Lottinville conseiller  
que M. Richard Laranger soit nommer  
conseiller

remplassant de M. Vlphonse Lagace  
Comme M. Victor Lattimille n'a pas  
de successeur M. Odilon Montplaisir  
cultivaleur fut élu pour finir le  
terme de M. Vlphonse Lagace. Adopté

et la séance est levée

Joséphine Vaillancourt Présidente  
Edmond Rivois secr.-trés.  
secrétaire-trésorier

Canada . Verment d'office  
Copie. Province de Québec  
Municipalité de Sté Marthe Cap-de-la-Madeleine  
7 février 1951

M. Odilon Montplaisir soussigné de Sté Marthe  
Cap-de-la-Madeleine ayant été diement  
nommé Conseiller de cette municipalité  
pour finir le terme de  
M. Vlphonse Lagace, jure que je remplirai  
avec honnêteté et fidélité les devoirs de  
cette charge au meilleur de mon jugement  
et de ma capacité. Veuillez que Dieu me soit en aide.

Signature Odilon Montplaisir

Assermentation devant moi ce septième jour  
du mois de février 1951 à Sté Marthe Cap Madeleine  
Odland Toupin maire

Canada  
Province de Québec  
Municipalité Sté Marthe Cap de la Madeleine  
Assemblée générale du Conseil tenue mardi  
le six Mars mil neuf cent cinquante un  
au lieu et heure habituel  
Von honneur le Maire <sup>M. Odland Toupin</sup> est absent, il est  
en voyage d'affaires

Présents

Messieurs les conseillers :

Fatigue Vaillancourt, Rosalie Dumas  
Avila Brière Rogers Guibault  
Edilon Montplaisir

Le procès verbal de la dernière séance  
est approuvé tel que lu

Proposé par M<sup>r</sup> Avila Brière  
Secondé " " Roger Guibault  
et résolu que M<sup>r</sup> Fatigue Vaillancourt  
soit nommé président pour la séance  
V. adopté

Proposé par M<sup>r</sup> Avila Brière  
Secondé " " Edilon Montplaisir  
et résolu que M<sup>r</sup> Comey Courteau  
soit nommé inspecteur agraire pour  
le terme de deux ans  
V. adopté

80 Proposé par M<sup>r</sup> Avila Brière  
Secondé par M<sup>r</sup> Rosalie Dumas et résolu  
que les Comptes suivants soit payés  
Ministère de la Santé 254.13  
Et demand Reward salaire de feu <sup>commissaire</sup> 35.00  
" " achat de timbre de poste 10.00  
V. adopté

81 Proposé par M<sup>r</sup> Avila Brière  
Secondé " " Rosalie Dumas et résolu  
qu'un avis de motion soit donné pour la mise  
de fermeture et de licences de commerce  
dans la municipalité de Ste. Marthe  
pour être adopté à la prochaine séance

générale d'Avril 1951

Vidopla-

La séance est levée.

Adelard Joseph Guérin

Edmond Rivard - secrétaire-trésorier

Canada

Province de Québec

Municipalité île Martelle Cap-de-la-Madeleine  
Assemblée générale du Conseil tenue mardi  
le trois avril mil neuf cent cinquante un  
au lieu et heure habituel

Présents : Son honneur le Maire M. Adélard Toupin  
mesme les conseillers Victor Létinville ..  
Roger Géelbeault - 2 autres Vaillancourt -  
Rosaire Neumas. André Brisebois. Adélard Montplaisir

Le procès verbal de la dernière assem-  
blée est approuvé tel que les

Proposé par M. Zézé Vaillancourt conseiller  
Second : Roger Géelbeault -

et résolu de demander au ministre de  
l'agriculture de la province de bien vouloir  
se charger, au nom et pour le compte de la  
corporation, de l'exécution à la machine des  
travaux proposés dans le cours d'eau Loup  
dans la concession du fleuve St Laurent,  
au prix d'un dollar et demi de l'heure  
pour chaque tracteur et d'un dollar de l'heure  
pour chaque machine excavatrice ou compresseur  
employé à ces travaux, dans les conditions  
mentionnées dans la lettre du sous-ministre  
de l'agriculture en date du 19 février 1951

Il est également résolu que la Corporation s'engage à payer le prix susmentionné, à la régulation du ministre ou de ses préposés. Et à prendre les mesures voulues pour que les travaux puissent s'effectuer sans retard ni interruption.

V. adopté

§ 3

Proposé par M. Rosario Lemas conseiller  
Secondé " " Victor Lattimille  
que la résolution relative à l'intervention  
du gouvernement provincial dans les travaux  
du cours d'eau Loupin soit homologuée

V. adopté

§ 4

Proposé par M. Victor Lattimille conseiller  
Secondé " " Roger Guillebeau  
et Résolu que les comptes suivants soient payés  
L. D. Riverin Ltd 11.02  
Champlain Water and Power Co 2.04  
Edmond Revard sec. trésorier 35.00

V. adopté

§ 5

Proposé par M. Ovide Brûlé conseiller  
Secondé " " Zolique Vaillancourt  
et Résolu que le secrétaire soit autorisé  
à faire un duplicata pour un cheque  
de 18.00 appartenant à Donald Roy qui a été  
perdu et en donne avis à la banque

V. adopté

§ 6

Proposé par M. Zolique Vaillancourt conseiller  
Secondé par Rosario Lemas

que le conseil donne son consentement  
pour que la compagnie The Bell telephone  
Construise des lignes téléphoniques dans  
le territoire de cette municipalité tel  
que mentionné dans la lettre de la délé  
compagnie en date du 8 mars 1951.  
pourvu que les dits travaux ne nuiront pas  
aux propriétés des citoyens

Adopté

87

Proposé par M<sup>r</sup> Rosaire Dumas conseiller  
Second " Victor L'attewill "  
et Resolu de répondre à la commission  
municipale de Québec que le déficit qui  
apparaît sur le rapport au montant de 116.86  
ce montant apparaissant payable, était  
payé le conseil a effacer ces comptes par  
résolution à la séance du 6 février 1951  
Vu la révision du rôle d'évaluation  
prochainement le conseil est unanime  
à préparer le Budget de 1952 en vue  
d'un fond d'amortissement sur la  
dette de la municipalité qui est de 5700.

V adopté

88

Proposé par M<sup>r</sup> Victor L'attewill conseiller  
Second " Roger Guibault "  
et Resolu qu'une avis de motion soit donné  
concernant l'heure de fermeture et de  
ouverture des commerces pour être Adopté  
dans les trente jours qui suivent cette date

V adopté

89

Proposé par Rosaire Dumas Conseiller

Secondé par M. Avila Brucie  
et Resolu que une adroï de 60<sup>00</sup>  
soit donnée au comité de l'entretien  
de la route d'hiver de Red Inell

Adopté

et la séance est levée

Redelard Joseph May  
Edmond Rivard  
secrétaire - trésorier

Canada

Province de Québec  
Municipalité de St. Martha Cap de la Madeleine  
Assemblée spéciale du Conseil  
Tenue Mardi le dix-sept Juillet mil  
neuf cent cinquante-un au lieu  
et heure indiquée

Présents Son honneur le Maire M. Delardoupi  
Conseillers M. Zalique Dallancourt. Victor Lattimille.  
Roger Guérault. Rosalie Lhermas.  
A. Dilon à son plaisir. Avila Brucie.

Il est d'abord constaté puis consigné  
au procès verbal de l'assemblée que  
les Avis de convocation ont été  
quilibrement expédiés à tous les  
membres du conseil

Proposé par M. Roger Guérault conseiller  
Secondé par M. Victor Lattimille conseiller  
"Il est résolu que sous l'autorité de  
la loi du temps réglementaire

(S.R.D. 1941, ch. 2). le temps réglementaire  
dans les limites de cette municipalité  
soit de quatre heures en retard  
avec l'observatoire de Greenwich, durant  
la période déterminée par le ministre  
des affaires municipales pour les cités  
de Montréal et de Québec

Adopté

91- Proposé par M. Rosaine Dumas conseiller  
secondé par M. André Brière conseiller  
Il est résolu que le règlement  
portant les licences de commerce  
et portant le numéro 23 soit Adopté  
tel que rédigé et que il soit promulgué  
le secrétaire-trésorier est autorisé à faire  
la perception des dites licences. Adopté

Et la séance est levée

*Le Jeudi 1er Juillet 1941*  
*Edmond Rivard, sie Fils*

secrétaire-trésorier

*Canada*

Province de Québec

Municipalité: Ste Marthe Cap de la Madeleine  
Assemblée générale du Conseil Téique Marie  
le 1<sup>er</sup> Mai mil-neuf-cent cinquante-un  
au lieu et heure habituel

Présents Son honneur le Maire Edouard Lepage  
Messieurs les conseillers 3 ategne Vaillancourt  
Roger Guillaud Victor Lattiville  
André Brière Adilon Montplaisir

La procès verbal des deux dernières  
assemblées est approuvé tel que le  
92  
S'oppose par M. Ovide Briere conseiller  
Second par M. Roger Lacleau  
et résolu que l'acte d'accord conclu le  
5 mars 1831, entre Honoré Morval et  
autres contribuables intéressés sur le  
mont d'eau Loupier est homologué

Adopté

V

<sup>copy</sup>  
signé

Udeard Loupier maire  
Edmond Riard secrétaire

Proposé par M. Roger Lacleau  
Second par M. Victor Lallier  
et résolu que les comptes suivants  
soit payés à M. Lapois & Lafosse avant 15.00  
93  
Béanoquette Bonds Assurance 10.00  
Edmond Riard secrétaire 33.00  
Ulfred Vallenier 180.50  
Wille Briere 18.00  
Madame Loupier 9.00  
Madame Ephrem Loupier 12.00  
M. Pierre Montplaisir 60.00  
Udeard Loupier 6.00  
Ls Eugène Montplaisir 30.00  
Charles Lallier 6.00  
Richard Montplaisir 30.00  
Emery Bourdeau chq's & comptes 6.00  
Succession Grant M. Pherson  
Zastigie Briere 5.20  
Almid Roy 12.80

Adopté

Intérêt des  
fondus

94

Proposé par M. Ovide Briere

Secondé par 3 atiques Vaillancourt  
et Rosolu que Sébastien Turcotte soit  
nommé témoin pour la révision  
en remplaçant M<sup>me</sup> Lilles Toupin qui  
désire renoncer

Adopté

93 - Proposé par Roger Guillebeault  
Secondé par Odilon Montplaisir  
et Rosolu que une demande soit faite  
au ministère de l'agriculture, département  
du drainage pour que le nettoyage soit  
fait à la pelle monocanive dans le cours  
d'eau partant de chez les soeurs Dominicaines  
jusqu'à la rivière des Coteaux.

Adopté

Proposé par Roger Guillebeault  
Secondé par Odilon L'Attalville  
et Rosolu que le secrétaire achète  
des numéros pour l'indication et que  
ces numéros soit à la charge des  
propriétaires

Adopté

Proposé par Avila Briere  
Secondé par Odilon Montplaisir conservant heure  
et Rosolu que le règlement <sup>soit</sup> de fermeture  
pour les commerces dans la Municipalité de  
St-Mathieu soit Adopté le heures de  
fermeture seront de Minuit heure officiel  
à 7 heures du Matin, et que les boutiques  
de tapis et d'artisanat soit fermées  
le dimanche, et que toute infraction au  
dit règlement soit punie d'une amende

de cinq à vingt cinq dollars  
Ce règlement sera en vigueur quinze  
jours après l'avis.

I adopte

98.

S proposé par Victor Lattimille  
Secondé par Ovila Briere  
et Resolu de donner l'avis aux inspecteurs  
Emile Vallancourt et Zatigues Briere  
de Massé et reporter l'élection pour  
qu'il soit en bon ordre.

I adopte

99

S proposé par Ovila Briere  
Secondé par Roger Guibault  
et Resolu que l'inspecteur Zatigues Briere  
soit autorisé à faire faire des travaux  
dans la route des grandes prairies pour  
que le chemin soit passable. Il est  
autorisé à disposer de somme de  
\$30.00

I adopte

100

On. Ovila Briere donne un  
avis de Maitre qui sera Adopté à  
la prochaine réunion pour que tous les  
Boulanger qui vendent du pain dans  
ste Marthe faire la pesanteur ordinaire  
c'est à dire 6 lbs.  
Et la réunion est levée

Afféard Toupin, Maire  
Edmond Rivard p'tis

Canada

Province de Québec  
Municipalité île Marthe Cap de la  
Madeleine  
Assemblée générale du Conseil tenue  
Mardi le 5 juin mil-neuf-cent-cinquante-  
un au lieu dit île Marthe Madeleine

Présents: Son honneur le Maire Adélaïd  
Loupin Messieurs les conseillers  
Roger Guibeault. Rosaire Dumars.  
Odilon Montplaisir.

Le procès verbal de la dernière as-  
semblée est approuvé tel que lu

Proposé par M. Rosaire Dumars conseiller  
Secondé par M. Odilon Montplaisir conseiller  
et Resolu que des contes suivant soit payés  
Carrières St Maurice 28.81

✓ 100 Ce montant sera chargé 14.40 à madame Dubois  
levassieur et 14.41 à messieurs Pilon pour  
entretien de chemin

Shawinigan Water and Power 2.04

Imprimerie St Sabastien 16.49

Edmond Rivard salaire de Mai 33.00

L'Institution des Soudard Muettes 100.00

François Sauvageau 16.20

Hippolyte Bérard 27.63

Adopté

Proposé par M. Odilon Montplaisir conseiller  
Secondé par M. Rosaire Dumars conseiller  
et Resolu que le secrétaire soit autorisé  
à donner une deuxième fois pour permis de  
licences. que ces deux soient enregistré

et de donne un délai de trois jours

V. adapté

Et la séance est levée  
Edouard Toupin  
Edmond Rivard  
secrétaire-trésorier

Banada

Province de Québec  
Municipalité de Sté. Marthe du  
Cap-de-la-Madeleine  
Assemblée spéciale du Conseil  
de cette municipalité tenue le Vendredi  
le 8 juin 1937 au lieu et heure habituels  
Présents : Son honneur le Maire  
Monsieur Edouard Toupin  
Messieurs les Conseillers Ovide Brière  
M. Victor L'Attimille 3 atiques Vallancourt  
Rosario Dumas Odilon Montplaisir  
Roger Guibault absent.  
Il a été d'abord constaté puis consigné  
au procès verbal de l'assemblée que  
les avis de convoquation ont été re-  
gulièrement donné verbalement  
à tous les membres du Conseil par  
le secrétaire-trésorier.

Proposé par Ovide Brière conseiller  
Secondé "M. Rosario Dumas"  
et résolu d'autoriser l'inspecteur  
M. Henri L'Attimille de donner avis  
à M. Monat Roy et Charles Marchand  
de faire le fossé de ligne de la  
route des Grandes Prairies et de leur  
donné 3 jours d'avis V. adapté

Proposé par M. Victor Lattimille conseiller  
Secondé " 3 octobre Dallancourt  
et résolu que les travaux de sablage de la  
route des Grandes Prairies sur une longueur  
de deux kilomètres soit donné à M.  
James Bradech

V. Lapté

et la séance est levée  
Edelard Tampen Maire  
Edmond Rivard  
secrétaire-trésorier

Canada Province de Québec  
Municipalité de St-Marcus du  
Cap-de-la-Madeleine  
Assemblée générale du Conseil tenue  
Mardi le 3 juillet Mil neuf cent cinquante  
ans un ad hoc et huit ordinaires  
Présents : Mon honneur le Maire M' Edelard Tampen  
Messieurs les conseillers : Victor Lattimille,  
Roger Guérin, Ovide Briere, Odilon  
Montplaisir. M. 3 octobre Dallancourt arrive  
à 8 heures 15  
Le procès verbal des deux dernières  
assemblées est approuvé tel que lu

104

Proposé par M. Ovide Briere conseiller  
Secondé par M. Odilon Montplaisir conseiller  
et résolu que les comptes suivants  
soit payés.

M. Réal Falba

8.10

Leon Briere

1680

M. Paul Briere	33.30
Marcel Briere	13.50
Claude Lemas	16.80
Edmond Ward	35.00
Comité des chemins d'hiver M	
James Bradely président	515.00
Zatigine Vaillancourt	2.10

Adopté

105

Proposé par Victor L'attiville conseiller  
 Secondé par Zatigine Vaillancourt  
 Et résolu que le secrétaire soit autorisé  
 à donner à un avocat les causes  
 d'infractions aux règlements pour les  
 commerces et aussi les retardataires  
 dans le paiement des licences

Adopté

106

Proposé par M. Zatigine Vaillancourt  
 Secondé par M. Edouard Montplaisir  
 Et résolu que le conseil approuve  
 et recommande la requête fait pour  
 la construction d'un mur. Rempart  
 de pierre pour la protection des  
 terrains cette résolution est approuvée  
 à l'unanimité. On demande de faire  
 une copie pour envoi à M. Denis Lachapelle  
 député au fédéral

Adopté

107

Proposé par M. Roger Faubault conseiller  
 Secondé par Victor L'attiville  
 Et résolu que la résolution qui a été  
 passée

concernant les lumières sur la route  
passé en vertu du règlement 704 du code  
municipal la résolution portant le no 46  
soit maintenue et que M. Edmond Rivard  
secrétaire-trésorier et M. Roger L'Heureux conseiller  
soit autorisé à faire la demande à la  
Champlain Water and Power pour préparer  
un contrat avec la municipalité pour  
être adopté à la prochaine séance

Adopté

et la séance est levée

Félix-Jacques Martel  
Edmund Rivard P

secrétaire-trésorier

Canada

Province de Québec

Municipalité de Sté-Marthe du  
Cap-de-la-Madeleine

Assemblée générale du Conseil  
tenue à Sté-Marthe le 7 Novembre 1951  
au lieu et heure habituel.  
Présents?

Mon honnorable Maire Monsieur  
Edgard Toupin

Messieurs les conseillers Zatigues  
Allancourt - Victor Jothimoff  
Josairi Lemas - Adilon Montpetier  
Ovide Brûlé.

Le procès verbal de la dernière  
assemblée est approuvé tel que lu

108

Proposé par M. Victor Lattimille conseiller	
Secondé par M. Ovide Briere conseiller	
et résolu que les comptes suivants soient payés	
Emile Vaillancourt	2.16
James & Bradley	85.50
The Shubenacadie Water and Power	2.04
Marchand et Lacoursier	3.10
Raoul Beaumer	14.10
Oscar Montfaisan	14.10
Hamon Turcotte	20.10
Edmond R. Ward	63.10
François Sauvageau	16.20

#### Adopté

~~Sur suggestion de M. le Maire Dédé Land Toupin  
est proposé et adopté à l'unanimité  
d'envoyer des virements au recueils~~

109

Sur suggestion de M. le Maire Dédé Land Toupin

Il est Proposé par Victor Lattimille  
Secondé par Rosario Dumais  
de remercier M. Maurice Bellavance  
député provincial pour la généreux  
acte obtenu pour l'entretien de  
la route d'Ivry de Red Mill

ainsi que M. Irene Rockafort  
député fédéral pour les démarches  
faites auprès du ministre pour la  
demande qui a été faite concernant  
les remparts

#### Adopté

110 &

Proposé par 3 témoins Vaillancourt  
Secondé par Ovide Briere  
d'adopter la résolution de la compagnie

11  
The Bell telephone sans aucune responsabilité.

I adopte

~~Proposé par Victor Lattimille donne  
qui l'avis de motion ~~est à régler~~  
les seules qui concernent un règlement  
portant le Numéro 27 le règlement  
prévoit "120." c'est à dire 8 d'ampères  
de 100 Watts à 15." charge. Ce montant  
sera pris sur une partie ~~de la~~ des di-  
rences de commerce~~

I adopte

12  
~~Proposé par Victor Lattimille  
Secondé par Odilon Montplaisir  
que la révision du rôle de perception  
est homologue tel que elle~~

Copie à M. Delard Touskin mais  
Edmond Rizard secrétaire

I adopte

12  
Victor Lattimille conseiller  
donne l'avis de Motion qui a sa pro-  
chaine séance ou a une séance sub-  
sequente le conseil prendra en  
considération un règlement portant  
le N° 27 conservant à l'échancrage  
d'une partie de la municipalité soit  
ou pris d'une partie des recettes des  
differences de commerce pour le passage  
de 8 lampes de 100 Watts à 15." charge  
le règlement prévoit "120."

I adopte

Proposé par André Brisebois conseiller  
Secondé par Rosalie Dumas  
113 R  
d'Informer la Shannonigan Water and Power  
d'enterrer les soldats qui sont  
placés dans la bordure du chemin  
de Red Mill Considérant la sécurité  
du Sudde

Adopté

Et la séance est levée  
Edgar Lapointe maire  
Edmond Rivard  
secrétaire-trésorier

Canada

Province de Québec

Municipalité de Stq.-Marthe  
Cap-de-la-Madeleine

Assemblée régulière tenue mardi  
le 1er octobre 1951 au lieu et  
heure habituel

Présent Son honneur le maire M. Edgard Lapointe  
Messieurs les conseillers Zézique Vaillancourt  
Dillon Montplaisir, Roger Guibault,  
Rosalie Dumas, Victor Lattimille

Le procès verbal de la dernière  
assemblée est approuvé tel que  
su

Proposé par M. Victor Lattimille conseiller  
Secondé par M. Roger Guibault conseiller  
et résolu que le règlement portant le  
N° 27 pour le passage de l'unit lumineuse  
à 15° par luminaire soit à 20° par année

114

E.R

avec l'assentement suivant - au frais de  
la <sup>Corporation</sup> Municipalité. Si le règlement  
des licences de commerce tombe le  
frais de l'éclairage sera à la charge  
des contribuables de la partie éclairée.

I adopte

Sur division <sup>sec</sup> l'adoption Montplaisir contre

115

Proposé par Gédion Montplaisir Conseil  
Second. " Rosalie Lemire " et  
résolu que les Comptes suivants  
soit payés Edmond Rivard salaire tout 35- +  
Zotique Vaillancourt voyage 2.85  
Total 37.85

I adopte

116

Proposé par M. Roger Guillebaud Conseil  
Second. " Rosalie Lemire " et  
résolu que le taux de la taxe pour  
l'année 1952 soit maintenu à 60%  
comme l'année 1951

I adopte

117

Proposé par Roger Guillebaud conseil  
Second. " Zotique Vaillancourt ".  
Résolu qu'une demande soit faite  
au département du procureur général  
pour avoir le service de M. Gamel Clerc  
comme constable pour les besoins de la  
municipalité à titre bénévole.

I adopte

~~La séance est levée~~

~~Edmond Rivard~~

~~secrétaire trésorier~~

Canada

Province de Québec  
Municipalité de Sté-Marthe du  
Cap-de-la-Madeleine  
Assemblée générale du Conseil tenue  
Mardi le 3<sup>e</sup> Octobre 1951 à 8 heures du  
Soir à la salle municipale à laquelle  
sont présents!

Hon honneur le Maire M<sup>r</sup> Edouard Toupin  
Messieurs les conseillers Ovide Brière  
Edmon Montpalaisir. Victor Lantherville  
Rosaine Dumas 3 autres Vallancourt  
Roger Guibault - arrive 25 minutes en retard  
Proposé par M<sup>r</sup> Victor Lantherville conseiller  
Secondé par M<sup>r</sup> Ovide Brière conseiller  
Il est résolu que les minutes de  
la dernière assemblée soit approuvées  
tel que dédigés et dues par le secrétaire

Adopté

Proposé par M<sup>r</sup> Ovide Brière conseiller  
Secondé par M<sup>r</sup> Rosaine Dumas conseiller  
Il est résolu que les comptes suivants  
soit payés

Ministère de la Santé assistance publique 418.80  
Shawinigan Water and Power 2.05  
Edmond Rivard salaire du mois de Septembre 35-  
Total 4 455.84

Adopté

Proposé par M<sup>r</sup> Ovide Brière conseiller  
Secondé par M<sup>r</sup> Rosaine Dumas conseiller  
Il est résolu de donner l'entretien de la  
route de Red Mill chemin d'hiver à Jimmy Bradley  
Comité des chemins d'hiver au même  
condition qu'en l'hiver dernier. Et qui une  
entente soit prise avec la Côte du Cap

de la Madelaine conservant l'entretien  
des chemins d'eau pour le rang St Martin  
Son honneur le Maire M Adélaïd Toupin  
est autorisé à donner l'entretien de  
la route St Martin au meilleur marché  
possible

Adopté

121 Proposé par M Ovila Briere conseiller  
Secondé par M Adilon Montplaisir conseiller  
Il est résolu que une récouverture de  
l'enquête soit faite concernant l'assurance  
publique des enfants de Mions et Madame  
Paul Bouffard de Ste Martin du Cap de la Madelaine  
Edmond Rivaud est autorisé à prendre  
une entrevue avec son honneur le juge

M L'Alvin

Adopté

122 Proposé par M Victor L'Attimilli conseiller  
Secondé par M Roger Guibault conseiller  
Résolu que son honneur le maire M Adélaïd  
Toupin et le secrétaire trésorier Edmond Rivaud  
sont autorisés à signer la résolution  
qui tiendra lieu de contrat entre la  
Corporation et la compagnie Harringan  
Water and Power en ce qui concerne  
le posage de huit lampes de rues de  
100 Watts

Adopté

Une division sera M Adilon Montplaisir

123 Proposé par M Rosaire Dumas conseiller  
Secondé par M Zatique Vaillancourt conseiller  
Résolu qu'une demande soit faite  
à Monsieur Maurice Bellavance député provinciale

pour reconstruire le pont de la rivière des Marmois rang de Red Mill entre chez Hormidas L'attimille et Wilfray Llumas car ce pont est dangereux

Adopté

124  
Proposé par M. Roger Guibeault conseiller  
Secondé par M. Victor L'attimille conseiller  
et Résolu que Emery Houle éau inspecteur agraire est autorisé à faire exécuter les travaux du cours d'eau qui traverse les terres à partir de chez Madame Alexandre Carrier  
Passant dans la Compagnie <sup>canadien</sup> titanium  
Rigiment

Adopté

125  
Proposé par M. Victor L'attimille conseiller  
Secondé par M. Roger Guibeault conseiller  
et Résolu qu'une demande soit faite au Département de la voirie de bien vouloir remplir les ornières qui sont à la bordure du chemin Cote Sud à partir de chez M. Josephat Desilets à la pointe du Boulevard

Adopté

126  
Proposé par M. André Briere conseiller  
Secondé par M. Georges Vaillancourt conseiller  
et Résolu que M. le honneur M. Marie M. Deland Toupin prennent les renseignements voulus en ce qui concerne le règlement des lumières

La séance est levée  
Présidé par M. Josephine Muret  
Secrétaire Mme Edmond Pérard

Canada

Province de Québec

Municipalité de Ste  
Marie Cap-de-la-Madeleine  
Assemblée spéciale du Conseil  
Tenue Samedi le six octobre mil-  
neuf cent cinquante-un à huit  
heures du Soir à la salle Municipale  
Présents: Hon. honneur le Maire M.  
Véclaud toubin M. M. les conseillers  
Ovide Buière Odilon Montelaisir Victor Lat-  
kinville Rosalie Dumas. 3 autres Hallamont

Il est d'abord constaté puis consigné  
au procès verbal de l'assemblée  
que les avis de convocation ont  
été régulièrement expédiés à tous  
les membres du Conseil

Proposé par M. Victor Lattimille conseiller  
Secondé par M. Rosalie Dumas conseiller  
12<sup>e</sup> Il est résolu que la résolution  
portant le Numéro 114 concernant  
le règlement de lumières soit Récidér  
Adopté

Proposé par M. Ovide Buière conseiller  
Secondé par M. Rosalie Dumas conseiller  
12<sup>e</sup> Il est Résolu que le règlement de la  
lumière portant le Numéro 27 pour le  
posage de huit lumières à  $\frac{1}{2}$  - par  
lumière soit  $\frac{1}{2}$  - par annuel soit  
payé avec le revenu des licences de  
commerce de la partie éclairé. Si le  
revenu des licences n'est pas suffisant  
la balance sera payable par les con-  
tribuables de la partie éclairé. Adopté  
La séance est levée

Abraham Buière  
Johnnie Rosalie

Canada

Province de Québec  
Municipalité de  
l'Île Martine Cap de la Madeleine  
Assemblées spéciales du  
Conseil tenue lundi le 22 Octobre<sup>1857</sup>  
à 8 heure du soir à la salle  
publique de la dite municipalité

Présents Son honneur le Maire Adolphe Lepage  
Messieurs les conseillers. Odilon Montplaisir  
Antoine Vaillancourt Roger Culbeau et Rosalie  
Dumas Théophile Briere

I. Il est d'abord constaté puis con-  
signé au procès verbal de l'assemblée  
que les avis de convocation ont  
été régulièrement expédiés à tous  
les membres du Conseil

Proposé par M. Antoine Vaillancourt conseiller  
Secondé par M. Odilon Montplaisir conseiller  
et résolu ~~que~~ unanimement que la re-  
quête des contribuables demandant l'ou-  
verture de l'embranchement du cours  
d'eau Lepage dans la partie Est de  
l'Île Martine rang du fleuve est accepté  
par notre conseil Municipal. Considérant  
que ces travaux doivent se faire en vertu  
de la loi d'aide pour drainages du Ministère  
de l'agriculture.

II adopté

La séance est levée  
Réjean Lepage Maire  
Edmond Rivard secrétaire

129

Canada Province de Québec Municipalité de  
Ste-Marthe Cap. de la Madeleine

Assemblée générale du Conseil tenu  
Mardi le 6 Novembre 1951 à 8 heures du soir  
à la salle municipale à laquelle  
sont présents :

Mon honneur le Maire M. Védrard Tousignant  
Messieurs les conseillers Zalique Dallaire  
Roger Guillebeau Odilon Montplaisir  
Orval Brière

Proposé par M. Orval Brière conseiller  
Secondé par M. Odilon Montplaisir conseiller  
Il est résolu que les minutes des  
deux dernières assemblées soit approuvées  
tel que rédigées et lues par le secrétaire  
Adopté

Proposé par M. Orval Brière conseiller  
Secondé par M. Odilon Montplaisir conseiller  
Il est résolu que les comptes sui-  
vants soit payés  
Formules Municipales en Farnham 3.50  
Edmond Rivard salaire octobre à 5.00 timbres 40.00  
Total 43.50

Adopté  
et la séance est levée  
Edmond Tousignant Maire

*Edmond Rivard*

Sécrétaires-trésorier

Canada

Province de Québec  
Municipalité de Ste-Marthe du  
Cap de la Madeleine  
Assemblée générale du Conseil  
Venue Mardi le 4 décembre 1951  
à 8 heures du soir à la salle Municipale

à laquelle sont présents

Sur l'honneur le Maire M. Adélaïde Toupin  
Messieurs les conseillers M. Zéphyrine Vaillancourt  
Ovila Bouchard Rosalie Dumas Roger  
Lalibault Victor Lattimille Odilon  
Montplaisir

132

Proposé par M. Odilon Montplaisir conseiller  
Secondé par M. Rosalie Dumas conseiller  
Il est résolu que les minutes de  
la dernière assemblée soit approuvées  
tel que rédigées et lues par le secrétaire  
*A adopté*

133

Proposé par M. Victor Lattimille conseiller  
Secondé par M. Odilon Montplaisir conseiller  
Il est résolu que les comptes suivants  
soit payés à Harrington Water and Power 2.04  
La Corporation du Comté Champlain 169.46  
Emond Rivard <sup>salair normand et</sup> see-tre débours tenus 40.00  
François Sauvageau Rep Cloture 6.45  
*A adopté*

134

Proposé par M. Ovila Bouchard conseiller  
Secondé par M. Rosalie Dumas conseiller  
Il est résolu que les comptes suivants  
soit ranger du livre de Perception  
Pour raison Adresser et Numéros de Cadastre  
Inconnus

1948 1949 1950

Lucien Myrand	1	219
L Lantelme	123	123
Gervais Julien	39	35
M Mallette	35	35
Joseph Fournier	18	
V Guilleminette	27	27
Antonio Durocher	62	62
Huc Deschamps	35	
L Wallace	62	
Ovide Charlier	140	
V Laprus	53	53
Viphonos Tanguay	280	140
Huc Jérôme Brûlé	1.59	53
L Landry		53
La Majesté de Roy	3.66	47.21.15.20
	(33)	(33)
	(33)	33
Total	"	26.04
		Adopté

135

Proposé par Ovide Berieu Conseiller  
 Secondé par M Rosaine Lumsas Conseiller  
 Il est résolu que son honneur le Maire  
 M Videlard Joseph et Edmond Rivard  
 Secrétaire-trésorier aye une entrevue  
 avec Monsieur Emile Hamel Prise Mont-  
 plaisir Charles-Edouard Montplaisir  
 En ce qui concerne le chemin de  
 Front de Red Mill et d'en faire rapport  
 à la prochaine séance du conseil

Adopté  
 à la séance est levée le jeudi 1er octobre 1950  
 Edmond Rivard  
 Secrétaire-trésorier

Canada Province de Quebec  
Municipalité de Ste-Marthe du Cap-  
de la Madeleine.

Assemblée spéciale du Conseil tenue  
lundi le 31 décembre 1951 au lieu et  
heure habituel

Présents son honneur le Maire M. Odéard Laperrière

M. Victor Lathimille. M. Odilon Montplaisir  
M. Ovide Briere

Il est d'abord constaté puis consigné  
au procès verbal de l'assemblée  
que les avis de convocations ont été  
régulièrement expédiés à tous les  
membres du Conseil.

Proposé par M. Victor Lathimille conseiller  
Secondé par M. Odilon Montplaisir conseiller  
et résolu que les livres de la Municipalité  
soit vérifiés par M. Artur Beaumier

Adopté

Proposé par M. Ovide Briere conseiller  
Secondé par M. Victor Lathimille conseiller  
et résolu que les comptes suivants soit  
payés

Réserve Municipale	3.15
Université Laval	10.00
Edmond Rivard secrétaire salaire dec 1951	35.-
Odéard Laperrière remboursement achats	3.-
Ovide Briere Voyage aux deux Rivières	2.-
Odilon Montplaisir " "	5.-

Adopté

138

Proposé par M<sup>r</sup> Victor Lottinville Conseiller  
Secondé par M<sup>r</sup> André Bureau Conseiller  
et Resolu que le posage des balises et  
le tracé du chemin à l'intersection d'animal soit  
donné au Comité d'entretien des chemins  
d'hiver de Red Mill aux prix de 25<sup>—</sup>, vingt-cinq  
piastres et que les responsabilités des acci-  
dents reste à la charge de la Municipalité  
et qu'un ordre de 60.00 \$ soitante piastres  
soit donné au Comité d'entretien des chemins  
pour la route de Red Mill ouverte aux  
machines.

Apprécié,  
Edmond Rivard, Maire  
Edmond Rivard, secrétaire  
Et la séance est levée

---

Province de Québec  
Municipalité de Ste. Thérèse du Bas-de-la-  
Madeline  
Assemblée d'élection Municipale de  
la municipalité de Ste. Thérèse du Bas-  
de la Madeline  
Tenue à la salle publique de la dite  
municipalité mercredi le 9 Janvier 1952  
pour la Mise en nomination de trois  
conseillers Municipaux.

Je soussigné Edmond Rivard, secr. Tr. et Prési-  
dent d'Election pour la dite Municipalité me  
suis rendu à la dite salle publique à dix heures  
de l'avant midi ce neuvième jour de Janvier  
Mille neuf cent cinquante deux.

Je certifie que j'ai pris en nomination  
les noms des personnes présentes par écrit par deux  
électeurs-présents, conformément aux articles 258 C.M.

Proposé par: M. Henri Lorange  
Secondé par: M. Henri Sauvageau  
Jue: M. ADELARD GOVIN.

Ingénieur, de Sainte Marthe du Cap-de-la-Madeleine soit mis en nomination comme conseiller municipal de la municipalité de Sainte Marthe du Cap-de-la-Madeleine pour le prochain terme.

/Signé/ M. Henri Lorange.

M. Henri Sauvageau

/Admis/

Edmond Rivard, Prés

Proposé par: M. Arthur Arcand  
Secondé par: M. Odilon Montplaisir  
Jue: M. ARCADE TOUPIN.

Cultivateur, de Sainte Marthe du Cap-de-la-Madeleine soit mis en nomination comme conseiller municipal, de la municipalité de Sainte Marthe du Cap-de-la-Madeleine pour le prochain terme.

/Signé/ M. Arthur Arcand

M. Odilon Montplaisir

/Admis/

Edmond Rivard, Prés

Proposé par: M. Arcade Toupin.  
Secondé par: M. Arthur Arcand.

Jue: M. ODILON MONTPLAISIR.

Cultivateur, de Sainte Marthe du Cap-de-la-Madeleine soit mis en nomination comme conseiller municipal de la municipalité de

Sainte-Marthe du Cap-de-la-Madeleine  
pour le prochain terme.

(Signé). M. Arcade Toupin.

M. Arthur Arcand

(Admis).

Edmond Rizard Prés

Comme il n'y a pas d'autre mise en nomination à midi pour la charge de conseillers de la municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine. D'après l'article 261 du Code Municipal, je déclare, ipso facto illes les Conseillers qui ont été mis en nomination.

Edmond Rizard Prés d'êles

Le Philippe Toupin Sec.-élection

*Canada*

Province de Québec  
La corporation municipale de Ste-Marthe  
Chap. de la Madeleine  
Assemblée générale du conseil  
Tenue Mardi le 5 février 1952  
au lieu et heure habituel  
Présents

*Picus*

Von honneur le maire M. Odéard Toupin  
Mes. Ovila Bériot conseillers  
" Rosalie Dumas  
" Odilon Montplaisir  
" Vrécade Toupin  
" Odéard Toupin  
" Roger Guillemaut

39

Proposé par M<sup>r</sup> Odilon Montplaisir conseiller  
Secondé. - Voté et approuvé par la Chambre  
Il est résolu que les minutes  
des deux dernières assemblées soit  
approvées tel que rédigées et lues  
par le secrétaire.

Proposé par M. Quila Buciee conseiller  
Second " " Rosarie Numanus "

140

Il est résolu que les comptes suivants  
 soit payés au total 109.09  
 Mr Fortunat D Beaumier pour la vérification  
 des livres pour l'année fiscale 1951. <sup>4</sup> 50.00  
 The Shawinigan Water and Power Co 2.04  
 Syndicat National du Rachat Seigneurial 18.00  
 Pharmacie F Lanoletto (indiqué P Bérié) 6.47  
 Edmond Raivid salaire Janvier et papeterie = <sup>35.00</sup> <sup>584</sup> 35.58  
 Louis Philippe Toupin sec. élections total 3.00  
 Adopté 109.09

Proposé par M. Roger Guilbeault conseiller  
Secondé par M. Edouard Gouin conseiller  
Il est Resolu que le rapport du Verificateur  
est accepté tel que fait

V adopté

141  
Proposé par M. Ovila Briere Conseiller  
Secondé par M. Arcade Toupin Conseiller  
Il est Resolu que M. le Maire Edouard Toupin  
et Edmond Rizard sont autorisés à acheter  
une clavigraphie à un prix ne dépassant  
pas \$100.00

V adopté

142  
Proposé par M. Ovila Briere conseiller  
Secondé " " Rosalie Lemas  
Il est Resolu qu'une demande soit faite  
à la Compagnie Marconi frères d'apporter  
une autobus à 4 heures pour le service  
des écoliers et autres passagers Nous avons  
reçu plusieurs plaintes Autobus surcharger  
oblige de descendre à pied

V adopté

143  
Proposé par M. Ovila Briere conseiller  
Secondé par M. Roger Guilbeault conseiller  
Il est Resolu que M. Arcade Toupin conseiller  
est nommé prov. Maire pour le prochain  
terme

*Edouard Toupin Maire*

V adopté

Et la séance est levée

*Edmond Rizard*

secrétaire-trésorier

Canada Province de Québec  
La corporation municipale de la Martre  
Assemblée générale du conseil  
Tenue Mardi le 4 Mars 1952  
au lieu et heure habituel  
Présents  
Hon honneur le maire M. Adelaid Toupin  
Messieurs les conseillers!  
Ovide Briere - Adelon Montplaisir  
Viviane Toupin - Adelaid Toupin

Proposé par Monsieur Ovide Briere Conseiller  
Secondi " Viviane Toupin "  
Il est résolu que les minutes de  
la dernière assemblée soit approuvées  
tel que rédigées et lues par le se-  
crétariat  
Adopté

Proposé par Monsieur Adelaid Toupin Conseiller  
Secondi " Ovide Briere "  
Il est résolu que les comptes sui-  
vants soit payés!  
Jean Damblot 1- Hactylographie #91.35

The Shawinigan Water and Power Comp 18.38  
Imprimerie St-Patrice env 1000 envelopps 6.51  
Edmond Rivard salaire fév et mars = 45.00

Proposé par Monsieur Adelon Montplaisir conseiller  
Secondi " Ovide Briere conseiller  
Il est résolu qu'une demande soit faite

ad la commission municipale de  
Québec de bien vouloir nous au-  
torisé à renouveler les billets pro-  
missoires au montant de  $\$5,100.00$   
pour l'année 1952

Adopté

Proposé par M<sup>r</sup> Decade Toupin  
Seconde " Adelard Fourcier  
Il est résolu que Messieurs Gratien Briere  
soit nommé inspecteur de l'orce  
ainsi que M<sup>r</sup> Réal Talbot et  
M<sup>r</sup> Richard Laranger  
en remplaçant des Messieurs  
Gratien Briere, Théodore Lamageau  
Albert Bourreau

Adopté

Proposé par M<sup>r</sup> Ovide Briere conseiller  
Seconde " Odilon Montplaisir "  
Il est résolu que M<sup>r</sup> Arthur Arcand  
soit nommé inspecteur à gravir ainsi  
que M<sup>s</sup> Emile Baril et M<sup>r</sup> Willray Dumas  
en remplaçant de messieurs Henri Lattimille  
Emile Vaillancourt, Emile Baril

Adopté

Proposé par M<sup>r</sup> Decade Toupin conseiller  
Seconde " Ovide Briere "

Il est résolu que  $\$600.00$  soit versé  
au mois de Mai sur l'amount de  $\$5,700.00$

Adopté

Proposé par M. Iracade Toupin  
Secondé par M. Edgard Toupin

Il est résolu que concernant l'entretien des chemins d'hiver désignés dans la lettre du 18 février 1952 les membres du conseil accepte le prix et la longueur du chemin

Adopté

Proposé par M. Edmon Montplaisir  
Secondé par M. Ovila Brière conseillé  
Il est résolu que Son Honneur le maire M. Edgard Toupin et Edmond Rivard secrétaire-trésorier fasse préparer un acte par le département de la Voie enfin de faire Préparer un contrat avec les Intéressés M. Pierre Montplaisir Charles Ed. Montplaisir et Emile Hamel sur le prix de 50,00 de pieds linéaire Pour être Adopté à la prochaine séance ou à une séance suivante

Adopté

Proposé par M. Ovila Brière conseillé  
Secondé par M. Iracade Toupin

Il est résolu que Messieurs Simon Turcotte Charles Edouard Montplaisir et Oscar Montplaisir sont nommés pour faire la révision (estimation) du rôle d'évaluation pour 1952.

Adopté

Et la séance est levée  
Edgar Toupin Maire  
Edmond Rivard  
secrétaire-trésorier

Canada Province de Québec  
La corporation Municipale de Ste-Marie  
du Cap de la Madeleine  
Assemblée générale du conseil, tenue  
Mardi le V<sup>e</sup> Avril 1932  
au lieu et heure habituel.  
Présents :  
Son honneur le Maire Monsieur Adelard Toupin  
Messieurs les conseillers :  
Arcade Toupin. Roger Guillemaut.  
Adelard Gouin. Rosalie Dumas.  
Ovide Briere. Odilon Montplaisir.

Proposé par Monsieur Roger Guillemaut conseiller  
Second : " Adelard Gouin "  
Il est résolu que les comptes suivants  
au montant de \$ soit payés \$87.49  
N° 181 The Sherrigan Water and Power Co F. R.  
éclairage de la salle 2.04  
182 Ministère des Finances pensions des Indiens 342.00  
183 B. Lanouette Bond General Accident 10.00  
184 Edmond Reward secrétaire salaire Mars 1932 35.00  
185 L'Art Graphique Inc J. P. Desrosiers pns 3.25  
186 The Sherrigan Water and Power Company édai Rues 10.20  
187 Comité d'entretien des chemins d'Hiver Red Mill 85.00  
188  
Adopté

Proposé par Monsieur Odilon Montplaisir conseiller  
Second : " Rosalie Dumas "  
Il est résolu que le conseil est unanime  
à remercier la Compagnie Traries & Frères  
pour l'amélioration du service que la  
compagnie donne, par le départ des  
autobus à 4 heures en fin de semaine

Adopté

Proposé par Monsieur Ovide Briere conseiller  
Second : " Rosalie Lemas " 156

Il est Resolu que sous l'autorité de la loi  
du Temps réglementaire (L.R.Q. 1941, ch.2),  
le Temps réglementaire dans les limites  
de cette municipalité soit de quatre heures  
en retard avec l'observatoire de Greenwich  
durant la période déterminée par le mi-  
nistre des Affaires municipales, pour les  
cités de Montréal et de Québec.

Que copies de la présente résolution soient  
transmises au ministre des Affaires municipales  
pour son approbation.

Adopté

Proposé par Monsieur Ovide Briere conseiller  
Second : " Rosalie Lemas " 157

Il est Resolu que les minutes de la der-  
nière assemblée soient approuvées tel que  
rédigées et lues par le secrétaire

Adopté

Proposé par Monsieur Arcade Toupin conseiller  
Second : " Rosalie Lemas " 158

Il est Resolu que la municipalité est contre  
les salles de danse et demande au per-  
cepteur du revenu de la province de ne  
pas émettre de licences.

Adopté

Proposé par Monsieur Ydilard Lorin conseiller  
Second : " Arcade Toupin " 159

Il est Resolu que de billet de M. Prime Montplaisir  
au montant de \$2,000.00 soit payé sur réception  
du billet ainsi que d'intérêt de 11 Mois soit \$55.00

Adopté

Proposé par Monsieur Odilon Montplaisir conseiller  
Secondé " " Ovila Brière "

160 Il est Resolu que la municipalité ~~paie~~ envoie  
de M. Rosarie Toupin la somme de \$1,400.00  
au taux de 4% pour remplacer le bellet de  
M. Pierre Montplaisir

Adopté

Proposé par M. Vercade Toupin conseiller  
Secondé " " Rosarie Dumas "

161 Il est Resolu que les membres du conseil  
reconnaissent que M<sup>r</sup> et M<sup>r</sup> Paul Brière  
sont indigents et on besoin de soins me-  
deciaux

Adopté

Proposé par M. Ovila Brière conseiller  
Secondé " " Rosarie Dumas "

162 Il est Resolu de demander au député  
provincial Monsieur Maurice Bellemare  
Quel sont les avantages que le gouvernement  
peut nous donner pour le passage de bonnes  
fontaines et de l'acqueduc pour la mu-  
nicipalité. La municipalité serait recon-  
naissante d'avoir ses renseignement

Adopté

Proposé par M. Rosarie Dumas conseiller  
Secondé " " Ovila Brière "

163 Il est Resolu d'enoyer un avis à l'inspec-  
teur M. Zalique Blucie demandant d'insérer  
les intérêts du chemin du Cardon de St-  
Martin d'ouvrir le chemin aux voitures d'été  
Si l'ouverture ne se fait pas prendre arrangement  
avec la ville pour le faire ouvrir Adopté

Et la séance est levée  
Signature Jacques Marc  
Edmond Rivard

secrétaire-trésorier

Canada

Province de Québec

La corporation Municipale de Sté. Marthe  
du Cap Donto de Champlain  
Assemblée générale du conseil  
Vénus Vendredi le 6 Mai 1952  
au lieu et heure habituels  
"Présents"

Mon honneur le Maire Monsieur Odilard Toupin  
Présent les conseillers: Ovide Briere-  
Girade Toupin - Odilon Montplaisir-  
Odilard Gouin Roger Guibault  
arrive 1/2 heures en retard

Proposé par M<sup>r</sup> Ovide Briere conseiller  
Secondé " " Girade Toupin "

164 - Il est résolu que les minutes de la  
dernière assemblée soit approuvées  
tel que Rédigé et lué par le  
secrétaire

I adopté

Proposé par M<sup>r</sup> Ovide Briere conseiller  
Secondé par M<sup>r</sup> Odilon Montplaisir conseiller  
Il est résolu que les comptes  
suivants soit Payer

Richard Montplaisir Intérêt sur billet #30.00  
Marine Lattimille " " \* 6.00  
Louis Eugène Montplaisir " " \* 30.00

Intérat  
sur billets

Ville de L'Islet	Intérêts sur billets	6.00
Mme Vnde Ephrem Toupin	" " "	12.00
" " L'Islet	" " "	9.00
Walla Briere	" " "	18.00
Odilon Rivard salaire sectre Avril	35.00	
the Shawinigan Water and Power Rue éclairage de	10.20	
Wlfred Villeneuve route de Prince & Martin condor	206.70	
3 latiques Parcier Voyageur Martin	2.00	
Worlde Roy	" " "	1.50
Mad Paul Parcier Indigente	" " "	15.00

Adopté

166. Proposé par M. Odilon Montplaisir conseiller  
Secondi " " " Ovila Briere "  
Il est résolu que l'offre gratuite du  
terrain par M. Wlfred Rockleau, appelé  
Rue St Dominique est soumise à l'étude

Adopté

- Proposé par Monsieur Ovila Briere conseiller  
Secondi " " " Odilon Louis "

Il est résolu de donner l'avis à l'ins-  
pecteur <sup>voirie</sup> <sup>grain</sup> M. <sup>agricole</sup> <sup>Briere</sup> ~~Wilkay~~ ~~Lemire~~ de  
faire faire la réparation de la clôture de  
la route St ~~W~~alo, et de commencer  
par la partie du fléuve

Adopté

- Proposé par Monsieur Vadek Toupin conseiller  
Secondi par " Odilon Montplaisir "

Il est résolu d'avertir M. Baribeau  
de la Shawinigan Water and Power de dépla-  
cer les poteaux à bordure de la route qui  
avait été placés temporairement. Car la  
Voirie va faire des travaux prochainement

Adopté

168

E.R.

169

Propose par M<sup>r</sup> Edouard Montplaisir conseiller  
Secondaire " Ovila Briere  
Il est Resolu que le contrat soit  
fait pour l'achat d'une lisiere de  
Terrain conservant le chemin de front  
du St Malo de M<sup>r</sup> Charles Edouard Montplaisir  
pour deux arpents et de deux arpents  
chez M<sup>r</sup> Prime Montplaisir le moins Et  
Le trésorier soit autorisé à signer le contrat Edouard Montplaisir

L. R.

170

Propose par M<sup>r</sup> Edouard Toupin conseiller  
Secondaire " Edouard Toupin conseiller  
Il est Resolu que les honoraires d'autobus  
soit étudiés pour le service des ou-  
vriers de l'Orphelinat du Rosaire  
Edouard Toupin

Et la séance est levée  
Edouard Toupin

Edmond Rizard

secrétaire-trésorier

Canada

Province de Québec.

La corporation Municipale de Ste-  
Barthe du Rap- Monté de Champlain  
Assemblée Sociale du Conseil  
Tenue mardi le 17 Mai 1952

au lieu et heure habituel

Presents "Hon honneur le Maire Monsieur Edouard Toupin  
Messieurs les conseillers Ovila Briere  
Rasario Dumas - Roger Leibault  
Edouard Toupin Edouard Montplaisir Brode Toupin

Il est d'abord constaté puis consigné au procès Verbal de  
l'assemblée que les avis de convocations ont été régulièrement

expédiée à tous les membres du conseil

Proposé par Monsieur Ovide Briere conseiller  
Secondé par Monsieur Arcade Toupin  
171 Il est Resolu que le fossé côté  
droit de la Route des Grandes Prairies  
soit creusé et nettoyé sur une longeur  
de 3/4 arpent environ et prendre le Boule-  
dozer de Mr<sup>e</sup> Bradely pour faire remplir  
le chemin qui est brisé par l'eau  
et ce sous la surveillance de l'Inspecteur  
Gatineau Dericq Adopté

Proposé par Monsieur Adelard Louis conseiller  
Secondé " Roger Fulbeault "  
Il est Resolu que mon honneur Monsieur  
le Maire Adelard Toupin est autorisé  
à signer la carte d'assistance Public  
de Louise Quigley du Rang St Martin  
Requérante M<sup>me</sup> Quigley sa mère  
Adopté

Proposé par Monsieur Rosaire Dumas conseiller  
Secondé " Adilon Montplaisir "  
Il est Resolu que mon honneur le Maire  
Monsieur Adelard Toupin prenne un avocat  
légal pour Règlement des lettres d'avocat  
concernant monsieur Emile Hamel et  
Monsieur Pierre Montplaisir  
Adopté

Et la séance est levée  
Adelard Toupin Maire  
Edmond Avard  
Secrétaire Trésorier

Canada Province de Quebec  
La corporation municipale de Ste. Marthe  
du Cap Frontenac de Champlain:  
Assemblée générale du conseil tenue  
mardi le 3 Juin 1952 au lieu et heure  
habituels: 17 présents  
Hon honneur le Maire Monsieur Odéard Toupin  
Messieurs les conseillers Ovila Briere,  
Rosarie Dumas. Adolphe Montplaisir  
Odéard Gosselin. Arcade Lepine

Proposé par Monsieur Ovila Briere conseiller  
Secondé " Rosarie Dumas "

174 Il est résolu que les minutes des 2 dernières assemblées soit approuvées  
tel que lues et rédigées par le secrétaire  
En Poudrant et de deux arbres de Prime Adopté  
Montplaisir résolution no 169.

Proposé par Monsieur Odéard toupin conseiller  
Secondé " Rosarie Dumas "

175 Il est résolu que les comptes suivants  
soit payés

176 203 The Shawinigan Water and Power T.R. # 2.04  
204 Edmond Rivard salaire de Mai <sup>timbre 3</sup> 5.00 40.00  
205 L'Institution des Sourdes. Muettes Montréal # 100.00  
207 The Shawinigan Water and Power T.R. E.R. Rues 10.20  
208 Le Comité d'entretien des chemins 1 dus " 515.-  
209 Odéard toupin consultation Legal 10.-  
210 Chas Hemes Indigents 22.-  
211 Le Comité d'organisation cingquantenaire <sup>éblats</sup> 100-  
Adopté

Proposé par Monsieur Rosarie Dumas conseiller  
Secondé " Ovila Briere "

Il est résolu de donner avis au département

de la Voie du Trap. J'avois une atten-  
tion spéciale au fossé situé entre  
les deux garages Beaumier côté ibid  
qui semble ne pas égoutté et devient  
sur les terrains appartenant à M. Lorenzo  
Fagnon et M. Daemartin

I adopté

Et la séance est levée

Adolphe Turpin maire

Edmond Rivard  
Secrétaire-typographe

Canada

Province de Québec

La corporation Municipale de St-Mathieu  
du Trap, Comté de Champlain  
Assemblée Spéciale, du Conseil  
Venue Samedi le 14 juin 1952

au lieu et heure habituel  
Présents: Monseigneur le Maire Monsieur Adolphe Turpin  
Messieurs les conseillers Ovide Briere  
Lucade Toupin Rosalie Poulin Gédion Montplaisir

Il est d'abord constaté: puis consigné  
au procès-verbal de l'assemblée que  
les avis de convocation ont été réguliè-  
rement expédiés à tous les membres  
du conseil.

111 Proposé par Monsieur Rosalie Dumas conseiller  
Secondé par Monsieur Ovide Briere conseiller

Il est Résolu que Apres étude faité  
En ce qui concerne le fossé <sup>mil</sup> Jagnon.  
Caumartin et Marigotan que si la  
Visine faisait débouché des entrées  
que l'égout du chemin se ferait  
facilement dans la décharge de  
Monsieur Charles L. Montplaisir.

Adopté

178

Proposé par Monsieur Arcade Toupincons  
secondé " Rosaire Dumas -  
Il est Résolu que le secrétaire  
est autorisé à faire préparer un  
contrat pour le chemin qui conduit  
à l'iciale No 4 et qu'il soit à l'a-  
vantage de la Municipalité, lorsque  
Mad. D. Hulbeault aura produit les documents  
nécessaire et qu'il soit . A adopté  
étudié avant de le signé :

Et la séance est levée

*Alderd Toupin*  
*Edmond R. Ward*

Canada

secrétaire-trésorier  
Province de Québec

La corporation municipale de Ste-Marthe  
du Cap-Blanc-de-Champlain  
Assemblée <sup>spéciale</sup> extraordinaire du conseil tenue  
Mercredi 25 <sup>Janvier</sup> 1932 au lieu  
et heure habituel : Présents  
Hon honneur le Maire Monsieur Godard Toupin  
Messieurs les conseillers : Orba Briere  
Rosaire Dumas Arcade Toupin Edelard Yois

Roger Guillaumet Odilon Montplaisir  
formant la totalité du conseil  
Il est d'abord constaté puis consigné  
au procès verbal de l'assemblée que  
les avis de convocation ont été réguliè-  
rement expédiés à tous les membres  
du Conseil.

Proposé par Monsieur Adelard Toupin  
... Rosalie Dumas <sup>conseiller</sup>

119

Il est résolu que son honneur le Maire  
Monsieur Adelard Toupin et Edmond  
Léviard secrétaires sont autorisés à prendre  
des arrangements avec M. M. Emile Baril  
Albert Courteau, Emery Courteau.

Odilon Montplaisir ~~Adelard~~ Bégin  
Paul & Yvon Montplaisir Richard Loranger  
Charles Edouard Montplaisir pour avoir  
le terrain nécessaire pour l'élargissement  
et redressement du chemin de front  
de Red Mill et cela aux conditions  
qui ils jugeront convenables ~~Adapté~~

180

Proposé par Monsieur Odilon Montplaisir  
secondé " Adelard Toupin <sup>conseiller</sup>"

Il est résolu que M. Zatique Briere  
Inspecteur de la Voie est autorisé  
à faire faire la clôture de Jean-  
Marie Léclerc située au chemin de  
front de Red Mill et celle de la  
Route de M. Oscar Montplaisir.

Il est aussi autorisé à acheter les  
materiaux nécessaires pour ces clôtures  
~~Adapté~~

181-

Il est proposé par M<sup>r</sup> Vraca de Toupin conseiller appuyé par M<sup>r</sup> Edard Toupin et résolu: que cette corporation pris le ministre de la voie de faire entretenir et réparer, durant la saison d'été, conformément aux dispositions de la loi de la voie, aux frais du gouvernement, les chemins aménagés suivants, savoir: chemin des Grandes Prairies - gravellage 2,395 pieds Route du Rang St Martin gravellage 5,821 pieds

### 182- *1. dépôt*

Proposé par M<sup>r</sup> A. Toupin conseiller M<sup>r</sup> Vraca de Toupin  
Seconde d'Assemblée à Mercredi 2 Juillet 1952  
la présente séance *Edgard Toupin maire*  
*Edmond Rivard ass't*

Il n'y a pas quorum à cette assemblée du  
2 juillet seul son honneur le Maire et M<sup>r</sup> Adelard Montpetit  
sont présents

### ~~Province de Québec~~

La corporation Municipale de St. Marthe  
du Cap de la Madeleine Comté de  
Champlain

Assemblée régulière tenue mercredi le 5 Juillet 1952 au lycée  
et heure habituelle ~~Conformément à l'ordre~~  
Présents:

Von honneur le Maire Monsieur Edard  
Toupin Messieurs Des conseillers

*J. P.*

*J. P.*

5 Juin 1952 Province de Quebec.

Comté de Champlain

Municipalité de Ste Martine du Cap.

Séssions régulières du Conseil  
tenue au lieu et à l'heure ordinaires  
des séances, ce mardi cinq aout mil  
neuf cent cinquante deux et à la-  
quelle sont présents M. M. les conseillers  
Roger Leblanc Adelard Loyer Odilon Montpla-  
sir Turcotte Toupin Rosalie Lemas Ovide Briere

sous la présidence de Son Honneur  
M. le maire Adelard Toupin formant  
totalité du Conseil

Après la prière d'usage, les  
minutes des trois sessions du 3 juin 1952  
du 4 et du 5 juin sont approuvées telles  
que dues.

Il est proposé et résolu à l'unanimité  
que les comptes suivants soient approuvés  
et que le secrétaire trésorier est au-  
chéqués l'avis à en effectuer le paiement:

183		
184		
185		
186		
187		
188		
189		
190		
191		
192		
193		
194		
195		
196		
197		
198		
199		
200		
201		
202		
203		
204		
205		
206		
207		
208		
209		
210		
211		
212		
213		
214		
215		
216		
217		
218		
219		
220		
221		
222		
223		

-2-	
224	200 francs 224 Émile Baril achat de terrain pour chemin 50.00
225	Marcel Brieu Travail au bord de la route 6.00
226	Folquin Brieu travail et gite atelier 31.04
	Adopté
227 Bureau	Proposé par M. Roger Faibault
185	Il est résolu à l'unanimité que conformément aux dispositions de l'article 146 du Code municipal de la Province de Québec, le bureau de la corporation est établi au domicile de M. Edmond Rivard.
	Adopté
228 Salaire Secrétaire	Proposé par M. Rosaire Dumais conseiller
186	Il est résolu à l'unanimité que le salaire du secrétaire trésorier soit porté à \$35.00 par mois soit (\$420.) par année à compter du 1er juillet 1950
	Adopté
229 Uris de Motion	Uris de Motion est donné par M. le conseiller J. Delard Houin qui à une séance subseqüente il sera présenté un règlement ayant pour effet de décreté par règlement que les taxes foncières vont générales que spéciales soit à l'avvenir imposées par simple résolution. Considérant qu'il y a lieu de se prévaloir de ces dispositions de la loi.
230 Uris de Motion	Uris de Motion est donné par M. le conseiller Rosaire Dumais qui à une séance subseqüente il sera présenté un règlement ayant pour effet de décreté que la municipalité prodigue les salles de danse publique et si il y a infraction l'amende sera de \$10.00 @ \$5.00 ou la prison si excédant pas 30 jours.
	Il est proposé et résolu à l'unanimité que un montant de \$12.00 par semaine soit donné pour assistance pour la famille de
231 Assistant	
187	

188 François Verard de St. Martin et ce  
jusqu'à la prochaine séance du  
conseil

*Adopté*  
Proposé par Monsieur Rosalie Dumas  
Conseiller Il est résolu à l'unanimité  
que deux poteaux soit acheté de  
Ed Reward au prix de  $^{42}.$ <sup>00</sup> chaque  
et que M. Zalys Brierre est autorisé  
à réparer le pont des Grandes-Prairie.

*Adopté*  
Proposé par M. Adelon Montplaisir et  
Résolu à l'unanimité que M. Emery  
Courtéau inspecteur donne avis aux  
intérêts du cours d'eau qui part de chez  
Madame Deslandre Brierre et qui traverse  
les terres jusqu'au terrains de la Compagnie  
Canadian Titanium Pigments de leur  
donner avis de faire les travaux de creu-  
sage qui s'impose dans ce lit cours  
d'eau

*Adopté*  
Révision proposée par M. Adelon Montplaisir conseiller  
du rôle Il est Résolu à l'unanimité que Après  
examen de la liste des amendements  
à apporter au rôle d'évaluation il est  
résolu que le rôle d'évaluation est  
révisé et que le secrétaire-trésorier  
est autorisé à y faire les amendements  
suivants

Numéro I

ordres Augmentation Diminution

1 100.

2 150.

45

3 50.

4 300.

				H5.00
1	d'ordre	Augmentation	Nominatio	
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
13				
14				
15				
16				
17				
18				
19				
20				3,100.-
21				1 000.
22				450
23				200
24				370
25				1 000.
26				350.
27				30.
28				100
29				800 10.
30				50.
31				2 00.
32				100 110.-
33				60.-
34				450
35				10.-
36				10.-
37				100.-
38				100
39				200

7980

3701.00

No d'ordre Augmentation Demisection

40	1500-
41	25-
42	90
43	40
44.	90
45-	200
46	80
47	50
48	600
49	25-
50	500
51	400
52	25-
53	180
54	75-

810,835. 3726.00

et que les mutations suivantes y soient apportées : Ancien Houveau  
 Ancien propriétaire Propriétaire  
 Fernand Legandre Alfred Bellonniere  
 Stanislas Gosselin Provencher  
 Lucien Turcotte Léon Fréchette  
 Edouard Lahaye Edgar Planté  
 Gérard Passeur Pierre Pintal  
 Yves Léger Elias Thiffault  
 Adelard Martel Georges Morin  
 Lionel Belodeau Napoléon et Fernand  
 Léopold Massicotte Bertrand Lacerte  
 Léonor Bergeron Pierre Longval  
 et que les nouvelles propriétés suivantes y soient inscrites :

Cadastre	Propriétaire	Balises	Terrains	Total	Evaluation
P 103	Emile Belodeau	* 800	* 200	* 1,000	
P 70	Arthur Benoit	150	300	450	
P 37	Robert Sauvageau	300	50	350	

augmentation 10,835.

diminution 3,726.

Total augmentation " 7,109.00

" 7,109.00

Et la séance est levée  
~~Edouard Jacquin~~  
~~Edmond Rivard~~ ~~Maurice~~  
Secrétaire-Trésorier

Municipalité de Ste. Marthe Cap-de-la-Madeleine  
Lavon Beaumier 1950

Je  
de la municipalité de Ste Marthe  
jure solennellement que je remplirai  
avec honnêteté et fidélité les devoirs  
de cette charge au meilleur de mon  
jugement et de ma capacité  
Ainsi que Dieu me soit en aide

Assermenté devant moi à Ste Marthe  
le 2eme du mois mai 1950

Adelard Lassonde Maire  
secrétaire-trésorier

Municipalité de Ste Marthe Cap-de-la-Madeleine  
1950

Je Gilles Soupin

jure solennellement que je rem-  
plirai avec honnêteté et fidélité  
les devoirs de cette charge au  
meilleur de mon jugement et  
de ma capacité Ainsi que Dieu me soit  
en aide

Assermenté devant moi à Ste Marthe  
le 2eme du mois mai 1950

Adelard Soupin maire  
secrétaire-trésorier

Municipalité de Ste Marthe Cap-de-la-Madeleine  
7 Avril 1950

je 3 batignus Brûlé de Red Mills

Chomont inspecteur de voies

jure solennellement que je remplirai avec honnêteté et fidélité les devoirs de cette charge au meilleur de mon jugement et de ma capacité  
Ainsi que Dieu me soit en aide

Zélieque Bonin

Asserment devant moi a  
le 7 du mois d'Avril 1950

Edmond Rivard secrétaire-trésorier

Municipalité de Ste Marthe Cap-de-la-Madeleine

1950

je Emile Vaillancourt

de la municipalité de Ste Marthe jure solennellement  
que je remplirai avec honnêteté et fidélité les devoirs  
de cette charge au meilleur de mon jugement et de ma  
capacité Ainsi que Dieu me soit en aide

Asserment devant moi a Ste Marthe  
le 4<sup>e</sup> du mois d'Avril 1950

Adèle et Gaspard Goulet maire secrétaire trésorier

Municipalité de Ste Marthe Cap-de-la-Madeleine

15 Janvier 1950

je Laurent Riendeau

de la municipalité de Ste Marthe jure solennellement  
que je remplirai avec honnêteté et fidélité les devoirs de  
cette charge au meilleur de mon jugement et de ma  
capacité Ainsi que Dieu me soit en aide

Asserment devant moi a St. Marthe

le 15 du Janvier mois

1951

Edmond Rivard P. S. d'élu  
secrétaire trésorier

Municipalité de Ste - Martine Cap de la Madeleine  
Oscar Montplaisir évaluateur  
Red Mill jure solennellement que  
je remplirai avec honnêteté et fidélité  
les devoirs de cette charge au meilleur  
de mon jugement et de ma capacité.  
Ainsi que Dieu me soit - en aide  
Oscar Montplaisir

assermentation devant moi à Ste Martine  
le 8 Mai 1950

Edmond Rivard secrétaire-trésorier

Province de Québec  
Ministère de l'Énergie et de la  
Réglementation  
Ste-Marthe du cap de la  
Madeleine

Je vous signe Henri Létourneau ayant été  
nommé inspecteur <sup>agricole</sup> de l'Office pour son arrondissement  
pour le prochain terme,  
Tout fermement sur les Sté. Evangiles que je remplirai  
bien fidèlement les devoirs de ma charge et ce au  
meilleur de mon jugement à ma  
capacité

Ainsi que Dieu me soutient en Aide

S. Létourneau  
Assermentation devant moi le 6 <sup>juin</sup> 1948  
Avril 1948

J.-L. Rochefeuille des Thés

Je vous signe ~~Emile Dumais~~  
serment que le compte de cent et s  
soixante pour ouvrage à la santé et mal  
et est vraie et exacte

Emile Dumais

assermentation devant moi le 9 juillet 1948

à Ste-Marthe du cap de la Madeleine

J.-L. Rochefeuille des Thés

Province de Québec

Municipalité Ste-Marthe du cap de la Madeline  
je sous-signé Marcisse Montfleury ayant été nommé administrateur  
en remplacement de Arcade Tupper et faire finir son terme  
fait serment sur le St-Evangile que je remplirai bien  
fidèlement les devoirs de ma charge et ce au  
meilleur de mon jugement et de ma capacité  
Ainsi que Dieu me soit en aide

Montreuil Montoisier administrateur  
Attestement devant moi à Ste-Marthe du cap de la  
Madeline ce 26 juillet pour l'année 1948

J. de Rocheleau Sec. Trés.

Province de Québec

Municipalité Ste-Marthe du cap de la Madeline  
je sous-signé Donat May ayant été nommé inspecteur  
de voirie pour son arrondissement pour le prochain terme  
fait serment sur les Saint-Evangiles que je remplirai  
bien fidèlement les devoirs de ma charge et ce au  
meilleur de mon jugement et de ma capacité

Ainsi que Dieu me soit en aide

Attestement devant moi à Ste-Marthe du cap de la  
Madeline ce 12ème jour de mars 1948

J. de Rocheleau Sec. Trés.

gle

438 mire pms cap March DC.

$\frac{L \times L}{135}$